Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9170600
Centre d'intérêt : 778

Santé et sécurité du travail : secondaire : formation personnelle et sociale, éducation à la santé / Direction générale des programmes, Direction de la formation générale ; Commission de la santé et de la sécurité du travail. -- Éd. rév. 1989-1990. -- [Québec] : Ministère de l'éducation ; [Montréal] : La Commission, c1991.
v, 325 p. : ill. ; 28 cm. -- (Fiches d'activités / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale des programmes)

Version anglaise publ. ss le titre: Occupational health and safety: secondary school teachers : personal and social education, health education. Code: 9091-4055 ; 16-3708A. Code: 9091-206 ; 16-3708.
Médiagraphie: p. 309-318.

ISBN 2-550-15605-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale des programmes • Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale • Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

Descripteur(s): Activité d'apprentissage • Guide de l'enseignant • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Formation personnelle et sociale • Santé et sécurité du travail

Ce guide d'activités comprend 23 fiches d'apprentissage en santé et sécurité du travail, réparties sur les cinq années du secondaire. Il a été conçu et produit par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, à la demande du ministère de l'Éducation du Québec, et vise à fournir aux enseignants le matériel et l'information nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme de formation personnelle et sociale, pour le volet Éducation à la santé. En plus de ces fiches d'apprentissage, le guide fournit également du matériel de soutien, une médiagraphie et une banque de ressources dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

Type de document:

9170600

Fiches d'activités

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

SECONDAIRE

FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE

ÉDUCATION À LA SANTÉ

Québec

Fiches d'activités

9170600

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

SECONDAIRE

FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE

ÉDUCATION À LA SANTÉ

Édition révisée 1989-1990

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale
Commission de la santé et de la sécurité du travail

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1991 — 9091-206

ISBN 2-550-15605-6

Dépôt légal — premier trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

AVANT-PROPOS

Ce guide d'activités comprend 23 fiches d'apprentissage en santé et sécurité du travail, réparties sur les cinq années du secondaire. Il a été conçu et produit par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, à la demande du ministère de l'Éducation du Québec, et vise à fournir aux enseignants le matériel et l'information nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme de formation personnelle et sociale, pour le volet Éducation à la santé. Ce programme est obligatoire depuis septembre 1986.

En plus de ces fiches d'apprentissage, le guide fournit également du matériel de soutien, une médiagraphie et une banque de ressources dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

La présente publication constitue une version corrigée du guide d'activités préparé à l'intention des enseignants et des enseignantes du secondaire, parue en 1987.

RESPONSABLE DE LA VERSION CORRIGÉE : Mme Céline Domingue
Service des relations avec le réseau externe, CSST

COLLABORATION DES PERSONNES SUIVANTES DE LA CSST :

M. Pierre Robert et M. Raymond Mailhot du Service des relations avec le réseau externe, M. Charles Taschereau de la Direction régionale Laurentides, M. Jacques Héroux, de la direction Programmation - Prévention - Inspection et Mme Josée Jobin, de la direction Programmation - Réadaptation.

RESPONSABLE DU PROJET INITIAL

Mme Hoa Nguyen
Formation - Information, CSST

CONCEPTION ET RÉDACTION

M. Guy Beaulac
Contractuel

MISE EN PAGE, ILLUSTRATION ET GRAPHISME

M. Réal Lemay
Contractuel

Traitexte Enr.
Contractuel

ONT COLLABORÉ

Dr Albert Charbonneau
Médecine du travail et épidémiologie, CSST

M. Yves Morisset
Formation - Information, CSST

M. Robert Daniel
Hygiène du travail, CSST

M. Pierre Robert
Hygiène du travail, CSST

M. Pierre Dessureault
Sécurité du travail, CSST

M. Marcel Teasdale
Responsable du programme de F.P.S. - Direction de la formation générale - Ministère de l'Éducation

M. François Fontaine
Sécurité du travail, CSST

Mme Lucie Guindon
Réparation, CSST

M. André Verville
Sécurité du travail, CSST

Mme Lorraine Harvey
Formation - Information, CSST

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces personnes qui nous ont fait bénéficier de leur expérience et de leur compétence pour la réalisation du présent guide.

Nous tenons aussi à remercier les conseillers et conseillères pédagogiques, les directions d'écoles, le personnel enseignant et les élèves qui ont bien voulu participer à la mise à l'essai de ce guide, et tout particulièrement

. M. Jacques Francoeur (Commission scolaire Lignery);
. M. Charles Côté (Commission des écoles catholiques de Montréal);
. M. Luc Paquette (Commission scolaire Les Écores).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Contenu du guide 3

2. Structure d'une activité d'apprentissage 3

3. Synthèse des orientations générales du volet "Éducation à la santé" au secondaire 5

4. Répartition des contenus d'apprentissage 7

5. Répartition des objectifs d'apprentissage 11

6. Les thèmes en santé et en sécurité 15

7. Répartition des activités d'apprentissage selon les classes et les thèmes 23

PREMIER CYCLE

Chapitre I - LES OUTILS DANGEREUX (À RISQUE) 27

Objectif terminal et activités suggérées 29

Titre: Les dangers des outils 31

Titre : Utilisation, rangement, vêtement 43

Titre : Maniement 59

Chapitre II - LES PREMIERS SOINS (SECOURS) 65

Objectif terminal et activités suggérées 67

Titre : Notions de base 69

Titre : Urgence respiratoire 79

Titre : Hémorragie et fracture 91

Titre : Remettre dans l'ordre 109

DEUXIÈME CYCLE

Chapitre III - 3e SECONDAIRE 123

Objectifs terminaux et activités suggérées 125

. Thème : outils dangereux (à risque)
Titre : La prévention dans les ateliers 131

. Thème : produits dangereux
Titre : Les produits dangereux et leurs dangers 137

. Thème : produits dangereux
Titre : Prévenir, c'est mieux que guérir 165

. Thème : la pollution
Titre : Combattre la pollution 179

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : Retour sur les notions de base pour les blessures courantes 187

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : Quelques problèmes mineurs 195

Chapitre IV - 4e SECONDAIRE 203

Objectif terminal et activités suggérées 205

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : L'asphyxie : des accidents courants 207

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : Respiration artificielle plus 221

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : Réanimation cardio-respiratoire 229

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : L'inconscience 239

Chapitre V - 5e SECONDAIRE 245

Objectifs terminaux et activités suggérées 247

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : Un retour sur l'hémorragie 251

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : Stabiliser ou immobiliser 265

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : Des bandages, pourquoi? 271

. Thème : premiers soins (secours)
Titre : La technique de transport des blessés 277

. Thème : santé et sécurité en milieu de travail
Titre : Loi sur la santé et la sécurité du travail 281

. Thème : santé et sécurité en milieu de travail
Titre : Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles 297

ANNEXES 305

Annexe I
Médiagraphie suggérée en santé et sécurité 307

Annexe II
Organismes-ressources 319

PRESENTATION GENERALE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. CONTENU DU GUIDE

Le présent guide propose un ensemble d'activités d'apprentissage à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire. Ces activités visent l'atteinte d'objectifs particuliers du programme de Formation personnelle et sociale, dans le volet Éducation à la santé.

Les 23 activités suggérées sont adaptées à chacun des cycles de l'enseignement secondaire et comprennent du matériel de soutien technique (feuilles supports). Ainsi, les cinq chapitres du guide correspondent aux cinq années du secondaire.

À la fin du document, on trouve une médiagraphie et une banque de références dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

2. STRUCTURE D'UNE ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

2.1 Identification

Chaque fiche d'activité contient les indications suivantes :

- le titre et le numéro de l'activité ;
- le thème traité ;
- le groupe classe intéressé ;
- les objectifs d'apprentissage visés ;
- les éléments d'apprentissage ;
- le lien avec les autres objectifs ;
- la durée de réalisation prévue ;
- le matériel suggéré pour réaliser l'activité.

2.2 Préparation

Chaque fiche précise aussi :

- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant ;
- le portrait de l'élève ;

et propose une mise en situation pour amorcer l'activité et susciter l'attention des élèves.

2.3 Réalisation

Chaque fiche offre une démarche en suggérant un déroulement type de l'activité et des façons d'utiliser les feuilles supports qui l'accompagnent. Ces feuilles sont destinées tantôt à l'enseignante ou à l'enseignant, tantôt à l'élève.

2.4 Évaluation

Enfin, chaque fiche propose les objets sur lesquels peut porter l'évaluation et la façon de mesurer les apprentissages, tant sur le plan de l'exploration que sur celui de l'intégration des connaissances.

Remarque

Toutes les activités présentées dans ce guide demeurent des suggestions. Il revient à chaque enseignante ou enseignant d'en adapter le contenu aux besoins et aux caractéristiques de ses groupes d'élèves.

L'infinitif a été utilisé dans la formulation des activités afin d'éviter les répétitions et la redondance ; il était ainsi plus simple de s'adresser à la fois aux enseignantes et aux enseignants.

3. SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU VOLET "ÉDUCATION À LA SANTÉ" AU SECONDAIRE

Objectif global de l'Éducation à la santé

Amener l'élève à adopter des attitudes favorables à l'atteinte d'un certain bien-être physique, psychique et social.

Buts de l'Éducation à la santé en ce qui concerne les relations qu'implique l'objectif global

1. Donner à l'élève une bonne connaissance de ses besoins et lui faire adopter des comportements et des attitudes favorables à la satisfaction de ses besoins, à la protection de son organisme et au développement de ses dimensions physiques et psychiques.
2. Donner à l'élève une bonne connaissance des dangers et des richesses de son environnement physique et lui faire adopter des attitudes et des comportements favorables au maintien de sa sécurité personnelle et à la formation de liens enrichissants.
3. Faciliter à l'élève de saines relations avec les autres et lui faire prendre conscience de ses responsabilités à l'égard de la santé des autres.

Objectifs généraux de l'Éducation à la santé au secondaire

Que l'élève :

1. Acquière une vision globale de la santé.
2. Intègre solidement à sa vie quotidienne les pratiques hygiéniques nécessaires au maintien de sa santé physique et psychique.
3. Acquière des connaissances, adopte des attitudes et des comportements préventifs à l'égard de certains dangers de la vie contemporaine.
4. Prenne conscience de l'importance du loisir dans la planification de sa vie.
5. Prenne en charge des responsabilités à l'égard de sa santé et de la santé des autres.

---

* Extrait du programme Formation personnelle et sociale, MEQ, 1984, p. 51 à 56.

4. RÉPARTITION DES CONTENUS D'APPRENTISSAGE DU VOLET "ÉDUCATION À LA SANTÉ" AU SECONDAIRE

TYPE DE RELATIONS	CHAMPS D'INTERVENTION	THÈMES DE TRAVAIL	OBJETS D'ÉTUDE
Relation de la personne avec elle-même où elle cherche à trouver des moyens de protéger son organisme et à se développer sur le plan physique et psychique.	Développement d'une vision globale de la santé.	. Problématique santé	- notion de besoin - satisfaction des besoins: sécurité et développement - facteurs ayant une influence sur la santé et les décisions - situation de l'individu face à ces influences, en ce qui concerne sa santé - principes directeurs liés à l'établissement d'un régime de vie saine
		. Habitudes alimentaires	- habitudes alimentaires néfastes - avantages et désavantages de certaines habitudes alimentaires - consommation alimentaire vs dépense énergétique
	Intégration de pratiques hygiéniques nécessaires au maintien de la santé physique et psychique	. Hygiène corporelle	- propreté du corps - hygiène menstruelle - tabous associés à la menstruation - hygiène de la peau - hygiène dentaire - sommeil - plein air - exercices physiques - vêtements - comportements des adolescents - avantages de l'hygiène
		. Hygiène mentale	- bien-être psychique - éléments du bien-être psychique - impact des éléments sur le bien-être et liens entre eux - besoins prioritaires - besoins satisfaits comparés aux besoins à satisfaire - actions personnelles - interrelation des êtres et leur milieu - ajustement et adaptation au milieu - similitudes et différences entre les êtres - relation, adaptation, complémentarité

TYPE DE RELATIONS	CHAMPS D'INTERVENTION	THÈME DE TRAVAIL	OBJETS D'ÉTUDE
Relation de la personne avec son environnement physique où elle cherche à s'ajuster à son environnement, à s'en protéger et à s'y développer.	Acquisition de connaissances, adoption d'attitudes et de comportements préventifs à l'égard de certains dangers de la vie contemporaine.	. Les véhicules	- accidents causés par les véhicules - règles de prudence à bicyclette - statut légal de la bicyclette et de la motoneige - aspects légaux de l'utilisation d'un cyclomoteur - lois et règlements relatifs aux véhicules automobiles - sortes d'accidents causés par la motocyclette et la motoneige - circonstances augmentant les risques d'accident à motocyclette et en motoneige - équipement de motocyclette - moyens de réduire les risques d'accident - accidents survenant dans les embarcations - circonstances augmentant les risques d'accident - prévention - accidents causés par la conduite automobile - facteurs de risque - risques causés par la motorisation - connaissances, attitudes et comportements préventifs - modes de déplacement pour le travail et les loisirs - avantages et désavantages de divers modes de déplacement
		. Outils dangereux	- outils dangereux à la maison - sources d'information sur les procédures de sécurité - procédures de sécurité - notion de vulnérabilité - causes des accidents à l'atelier, en milieu de travail - actions préventives - règles de sécurité dans un atelier de travail - armes à feu, leurs dangers, les règles de sécurité
		. Produits dangereux	- types de produits industriels dangereux - effets possibles sur l'organisme - prévention - symboles de sécurité

TYPE DE RELATIONS	CHAMPS D'INTERVENTION	THÈME DE TRAVAIL	OBJETS D'ÉTUDE
		. L'incendie	- conditions nécessaires au feu - règles de prévention - règles de conduite en cas d'incendie - consignes d'évacuation - règles concernant les endroits publics et les résidences
		. Drogues	- définition - types de drogues - effets à court, moyen et long terme - dangers présentés par les drogues - motifs, valeurs des utilisateurs - valeurs non considérées par les utilisateurs - conséquences pour l'avenir - solution de rechange à la consommation de drogues - aspects légaux - impact de la consommation sur la vie des proches - droits des non-consommateurs - bénéficiaires de la consommation de drogue
		. Pollution	- richesses de l'environnement - comportements polluants - comportements personnels - autres comportements - lieux de pollution - types de pollution - relation individu-environnement - élimination des déchets - décisions et engagements personnels
	Conscience de l'importance du loisir dans la planification de la vie.	. Les loisirs	- sortes de loisirs - apport personnel des loisirs - bienfaits recherchés - importance du loisir pour la santé - temps consacré au loisir

TYPE DE RELATIONS	CHAMPS D'INTERVENTION	THÈME DE TRAVAIL	OBJETS D'ÉTUDE
Relation de la personne avec son environnement humain où elle cherche à établir des liens valorisants et sécuritaires avec les autres et où elle cherche à construire un milieu de vie de qualité pour elle et les autres.	Préparation à la prise en charge des responsabilités envers sa santé et la santé des autres.	. Charge d'enfants	- responsabilités entraînées par la garde d'enfant - attentes des parents - dangers possibles - répertoire d'activités - comportements en situation d'urgence - sécurité personnelle durant la prise en charge - sécurité personnelle au retour à la maison
		. Premiers soins (secours)	- premiers soins et traitement - types d'intervention - attitudes personnelles - comportements à adopter - soins en cas d'urgence respiratoire, d'hémorragie, de fractures, de blessures au dos, de brûlures, d'empoisonnement, d'insconsience, de blessure à l'oeil, d'engelure - blessures courantes - méthodes de respiration artificielle - le pouls - les bandages - transport d'un blessé - attitudes personnelles à l'égard d'un blessé
		. Services de santé	- nom des services - types de services - localisation des services - raisons d'utiliser les services
		. Santé en milieu de travail	- aspects concernés - responsabilités - droits des travailleurs - ressources disponibles - sources d'information

5. RÉPARTITION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU VOLET "ÉDUCATION À LA SANTÉ" AU SECONDAIRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES[4]
Que l'élève:	L'élève sera capable de:	
1. Développe une vision globale de la santé.	1er cycle T.1 Démontrer que la satisfaction des besoins permet de maintenir le bon fonctionnement de l'organisme et de le développer intégralement.	(5)
	2e cycle T.1 Décrire sommairement les problèmes associés à la conservation de la santé.	(4)
2. Intègre solidement à sa vie quotidienne les pratiques hygiéniques nécessaires à la conservation de sa santé physique et psychique.	1er cycle T.2 Appliquer les règles d'hygiène corporelle qui conviennent aux adolescents.	(9)
	T.3 Indiquer les besoins qu'il faut satisfaire pour être bien dans sa peau.	(9)
	2e cycle T.2 Évaluer certaines habitudes alimentaires courantes chez les adolescents et les adultes.	(6)
	T.3 Évaluer la cohérence entre ses connaissances et ses pratiques sur le plan de l'hygiène corporelle.	(5)
	T.4 Illustrer l'importance d'être en relation harmonieuse avec la vie qui l'entoure.	(9)
	1er cycle T.4 Exposer les différents points à considérer en vue de la conduite de véhicules autorisés à l'âge de l'adolescence.	(16)
	T.5 Utiliser adéquatement les outils dangereux pouvant être mis à sa disposition.	(4)
	T.6 Appliquer les consignes de base relatives aux incendies.	(4)

Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'objectifs reliés à l'objectif terminal.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES*
Que l'élève:	L'élève sera capable de:	
	T.7 Dégager les éléments de valeurs sous-jacents à la décision de prendre ou non des drogues à des fins non médicales.	(11)
3. Acquière des connaissances, adopte des attitudes et des comportements préventifs à l'égard de certains dangers de la vie quotidienne.	T.8 Respecter l'environnement scolaire, familial et public.	(6)
	2e cycle	
	T.5 Analyser l'aspect risque que fait courir l'utilisation de l'automobile.	(4)
	T.6 Choisir judicieusement les moyens de transports nécessaires pour se rendre au travail et occuper ses loisirs.	(4)
	T.7 Prévenir les accidents dans un atelier.	(4)
	T.8 Indiquer les points à considérer avant d'utiliser des armes à feu.	(7)
	T.9 Prévenir les accidents liés aux produits industriels.	(4)
	T.10 Énoncer certaines règles de sécurité-incendie concernant les endroits publics et la maison.	(2)
	T.11 Prendre des décisions éclairées à l'égard de la consommation de drogues.	(9)
	T.12 Prendre les décisions favorables au respect de l'environnement physique et à la santé publique.	(6)
	1er cycle	
	T.9 Décrire sommairement les bienfaits personnels que divers loisirs peuvent apporter à chacun.	(4)
4. Prenne conscience de l'importance du loisir dans la planification de sa vie	2e cycle	
	T.13 Estimer l'importance que devrait avoir le loisir dans sa vie.	(4)

* Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'objectifs reliés à l'objectif terminal.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES*
Que l'élève:	L'élève sera capable de:	
	1er cycle	
	T.10 Acquérir une connaissance suffisante des préalables à la prise en charge d'enfants.	(5)
5. Se prépare à la prise en charge de responsabilités envers sa santé et la santé des autres	T.11 Décrire les consignes de base en vue de donner les premiers soins.	(10)
	2e cycle	
	T.14 Donner les premiers soins concernant les blessures les plus courantes.	(17)
	T.15 Faire appel aux services de santé dont il a besoin.	(6)
	T.16 Décrire sommairement les droits, les responsabilités et les ressources concernant la protection des travailleurs.	(6)

* Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'objectifs reliés à l'objectif terminal.

6. LES THÈMES EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ

7.1 Thème: OUTILS DANGEREUX (À RISQUE)

Nous sommes entourés, tant dans le milieu familial que dans celui du travail, d'équipements et d'outils de toutes sortes. Ces équipements et outils nous aident à accomplir différentes tâches à la maison, à l'atelier, à l'usine, au bureau... Ils sont de plus en plus indispensables.

Toutefois, la plupart d'entre eux peuvent présenter, pour ceux qui doivent s'en servir, des risques pour la santé et la sécurité; ces risques peuvent s'amplifier lorsque, par exemple, les conditions environnantes ne sont pas sécuritaires (mauvais éclairage, espace de travail restreint...), lorsque les dispositifs de sécurité ne sont pas mis en place, que l'équipement est en mauvais état par suite d'un manque d'entretien, ou encore lorsque la personne qui l'utilise ne connaît pas suffisamment le fonctionnement de l'outil ou son usage, ou même, lorsqu'un outil est utilisé pour autre chose que ce pourquoi il est conçu. Des accidents peuvent également survenir à la suite de fatigue, de distraction, d'urgence ou de stress.

L'étude de ce thème doit aider les jeunes à prendre davantage conscience des multiples risques auxquels ils peuvent s'exposer (les accidents, ça n'arrive pas qu'aux autres). Aussi, il est primordial de les amener à accorder toute l'importance nécessaire au respect des principes élémentaires de sécurité.

Le choix des activités suggérées vise d'abord à susciter chez les jeunes une attitude préventive, à déclencher un "réflexe sécuritaire" relativement aux divers outils et équipements. Un objectif de ce genre agit prioritairement sur des moyens concrets de prévenir les accidents : par le choix de l'outil à utiliser, par la façon de le manipuler, par l'aménagement des lieux de travail et par le port des équipements de protection individuelle.

Au premier cycle du secondaire, les jeunes auront surtout à prendre conscience des risques les plus évidents liés à l'utilisation d'outils connus et familiers.

Ils seront amenés, au deuxième cycle, à une analyse plus détaillée des facteurs de risques dans des situations de travail particulières et à la recherche de mesures appropriées de prévention, afin d'assurer leur intégrité physique et de protéger leur santé et celle des autres.

Soulignons, d'autre part, que plusieurs accidents du travail, qui ont entraîné des décès de travailleurs et de travailleuses, surviennent sur les routes (conduite de camions, livraisons, transport routier, etc.). Une étude statistique sur les accidents routiers, pour la période de 1979 à 1983 inclusivement, a permis de constater que, malgré une fréquence faible dans l'ensemble des accidents, soit 1,1%, la gravité des accidents est imposante : elle représente 30% des décès et 3% des incapacités permanentes enregistrées à la CSST."

Il est donc souhaitable que l'enseignement fasse le lien, lorsque la situation s'y prête, entre sécurité du travail et sécurité routière, qui constituent deux facettes de la même réalité.

Il serait également souhaitable que l'enseignante ou l'enseignant puisse, avant d'aborder ce thème, discuter de la question avec des collègues du secteur professionnel, et même obtenir leur collaboration pour une présentation en classe ou une visite d'atelier. L'utilisation des documents suggérés en bibliographie aidera à étoffer le contenu et servira de déclencheur.

Relation du thème avec d'autres programmes

Ce thème est en relation avec les programmes d'éducation technologique.

---

* Bélanger, Robert et Beauchemin, André, Évaluation de la situation des accidents routiers au travail, partie I, Analyse des statistiques sur les lésions, CSST, document interne, 1986, p. 42.

7.2 Thème: PRODUITS DANGEREUX

À des degrés divers, nous entrons en contact avec certaines substances dont l'usage nous expose à des risques pour la santé parfois très élevés.

Que l'on pense à l'accident de Bhopal en Inde, en décembre 1984, qui a coûté des milliers de vie et laissé chez les survivants des séquelles permanentes. Plus près de nous, l'amiante, le mercure, les BPC ont fait la manchette des journaux ces dernières années. Enfin, dans nos propres maisons, nous manipulons des produits fort toxiques : solvants, insecticides, etc. Les risques d'atteinte varient selon le degré de concentration du produit, la durée de l'exposition au produit, la toxicité et d'autres facteurs, tels l'état de santé du sujet, les conditions d'utilisation des produits, etc.

Sans être alarmistes, nous devons toutefois reconnaître que certaines substances à usage domestique et beaucoup de produits à usage industriel comportent des dangers pour notre santé individuelle et collective. Étant donné leur grande diversité, il est impossible d'en faire une revue exhaustive et détaillée.

L'étude de ce thème vise donc en priorité une sensibilisation générale des jeunes aux risques potentiels d'atteinte à la santé que représentent ces produits. Cette sensibilisation permettra aux jeunes de mesurer l'importance des précautions et des mesures à prendre pour éviter des accidents, des intoxications et une détérioration de l'environnement.

Relation du thème avec les autres volets

Ce thème est en relation avec le volet éducation à la consommation; aussi le personnel enseignant pourra se servir des notions présentées dans les deux volets pour aider les jeunes à intégrer ces connaissances dans leur vie personnelle.

7.3 Thème: PREMIERS SOINS (SECOURS)

Dans la vie quotidienne, à la maison, à l'école ou au travail, des accidents peuvent survenir malgré toutes les précautions prises. Ainsi, on peut être aux prises avec des situations d'urgence à la suite d'un accident. Il devient alors impérieux de savoir quoi faire, comment réagir dans de pareils cas. Une intervention, si elle respecte les règles et les principes de base, peut sauver la vie et empêcher l'aggravation des blessures.

Il ne s'agit pas tant de faire des jeunes élèves des secouristes chevronnés, mais plutôt de leur inculquer des notions fondamentales, de leur montrer des gestes essentiels à poser, de leur démontrer leur capacité d'aide, en cas d'urgence. Dans toute situation d'accident, l'important est d'acheminer la personne blessée aux soins spécialisés dans les plus brefs délais. Toutefois, en attendant ce transfert, notre attitude et notre comportement peuvent être d'un grand secours.

Au premier cycle, les élèves aborderont le thème surtout sous l'angle théorique : acquisition de notions de base, description des étapes à parcourir, des gestes à poser selon le type de blessure rencontrée.

Au deuxième cycle, les élèves seront appelés à poser des gestes, à adopter des comportements précis en fonction de certaines blessures. Il est souhaitable, pour l'enseignant ou l'enseignante qui aborde ce thème, d'obtenir la collaboration d'une personne spécialisée (infirmière ou infirmier, ambulancière ou ambulancier, ...) pour les démonstrations en classe, s'il ou elle ne possède pas les habiletés requises.

Les diaporamas produits par la CSST seront également d'une grande utilité et fourniront un support de contenu appréciable.

* Dans le programme officiel, on indique "premiers soins" ; or, en réalité il s'agit de "premiers secours" puisqu'ils sont donnés par des secouristes, les soins étant réservés aux spécialistes. C'est pourquoi le mot "secours" est ici ajouté entre parenthèses.

7.4 Thème: SANTÉ ET SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

La plupart des jeunes seront tôt ou tard sur le marché du travail. Les divers milieux de travail où ils sont appelés à oeuvrer sont assujettis à des lois et à des règlements. Deux lois touchent plus particulièrement la santé et la sécurité : la Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

À cet égard, il est essentiel que l'élève, futur travailleur ou travailleuse, connaisse ses droits et ses obligations en matière de santé et de sécurité et puisse faire appel aux organismes dont le mandat est de veiller à l'application de ces lois, conçues pour protéger son intégrité physique.

L'étude de ce thème, destiné aux élèves de la 5e secondaire, vise à les initier à la problématique de la santé et de la sécurité en milieu de travail, aux règles qui régissent le monde du travail à cet égard et aux fondements des lois afférentes en vigueur dans notre société.

Elle vise également à les familiariser avec les méthodes et les démarches administratives à entreprendre en cas d'accidents, de lésions professionnelles ou de situation d'accident ou de maladie dus au travail. Il sera ainsi question de l'exercice du droit de refus pour toute personne que son travail expose individuellement ou collectivement au danger.

La consultation des documents suggérés en bibliographie aidera à concrétiser les notions abordées dans ce thème.

Relation avec les autres volets

Ce thème est en relation avec le volet Vie en société qui aborde l'étude des principales lois régissant la société québécoise.

7.5 Thème: LA POLLUTION

L'industrialisation a contribué au mieux-être de l'humanité à plusieurs points de vue : scolarisation accrue, soins de santé, hausse de la richesse collective et de la productivité, etc. L'industrialisation a cependant également apporté dans son sillage des problèmes, dont celui de la pollution.

Diversifiée dans sa nature et ses origines, la pollution nous atteint partout à la ville comme à la campagne, à la maison comme au travail, elle est présente dans l'air, dans l'eau, sur la terre ...

Une des formes de pollution les plus fréquentes et les plus omniprésentes est le bruit. Plus particulièrement, en milieu de travail, le bruit constitue un agresseur important ; l'atteinte qu'il porte à la santé est cumulative et irréversible, et va jusqu'à altérer la qualité de la vie privée. Les documents audio-visuels suggérés en bibliographie permettront de bien mesurer l'ampleur du danger que présente le bruit pour l'organisme humain.

D'autres formes de pollution, tant physique que chimique ou organique, présentées dans les activités courantes, seront reconnues par les élèves à l'aide de "feuilles supports".

L'étude de ce thème permettra aux jeunes de prendre conscience du phénomène de la pollution, d'en connaître les principales manifestations et d'envisager les moyens de l'éviter ou d'en restreindre l'ampleur, dans le but de protéger leur santé, celle des autres, et de conserver à l'environnement son intégrité.

7. RÉPARTITION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE SELON LES CLASSES ET LES THÈMES.

PREMIER CYCLE

Thèmes	Activités	Durée (minutes)
Outils dangereux (à risque)	1.5.1 Les dangers des outils	50
	1.5.2 Utilisation, rangement, vêtements	50
	1.5.3 Maniement	50
Premiers soins (secours)	2.11.1 Notions de base sur les premiers secours	50
	2.11.2 Urgence respiratoire	100
	2.11.3 Hémorragie et fracture	50
	2.11.4 Remettre dans l'ordre	50

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE SELON LES CLASSES ET LES THÈMES.

DEUXIÈME CYCLE

3e Secondaire

Thèmes	Activités	Durée (minutes)
Outils dangereux (à risque)	3.7.1 La prévention dans les ateliers	100
Produits dangereux	3.9.1 Les produits dangereux et leurs dangers	50
	3.9.2 Prévenir, c'est mieux que guérir	50
La pollution	3.12.1 Combattre la pollution	50

4e Secondaire

Thème	Activités	Durée (minutes)
Premiers soins (secours)	4.14.1 L'asphyxie : des accidents courants...	50
	4.14.2 Respiration artificielle plus	50
	4.14.3 Réanimation cardio-respiratoire	50
	4.14.4 L'inconscience	50

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE SELON LES CLASSES ET LES THÈMES.

DEUXIÈME CYCLE

5e Secondaire

Thèmes	Activités	Durée (minutes)
Premiers soins (secours)	5.14.1 Un retour sur l'hémorragie	50
	5.14.2 Stabiliser ou immobiliser	50
	5.14.3 Des bandages, pourquoi?	50
	5.14.4 La bonne technique de transport	50
Santé et sécurité en milieu de travail	5.16.1 Loi sur la santé et sur la sécurité du travail	50
	5.16.2 Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	50

CHAPITRE I

Les outils dangereux (à risque)

THÈME: Outils dangereux (à risque)

OBJECTIF TERMINAL 5

UTILISER ADÉQUATEMENT LES OUTILS DANGEREUX (À RISQUE) POUVANT ÊTRE MIS À SA DISPOSITION.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES		ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
5.1	Connaître les outils dangereux utilisés à la maison.	- *outils dangereux:* . outils de jardinage . outils de l'atelier à la maison . outils ménagers
5.2	Montrer les dangers que présentent ces outils.	- *dangers possibles:* . décharge électrique . coupures . brûlures . fractures . mutilation de membres . etc.
5.3	Connaître les sources d'information permettant de connaître les procédures de sécurité requises pour l'utilisation de ces outils.	- *sources d'information possibles:* . parents . professeurs du secteur professionnel . dépliants du fabricant . dépliants d'information des gouvernements . etc.
5.4	Décrire les procédures de sécurité requises pour l'utilisation de ces outils.	- *procédures de sécurité relatives:* . au lieu d'utilisation . au montage . au maniement de l'outil . au rangement de l'outil . aux vêtements

Source: Programme Formation personnelle et sociale, MEQ, 1984, p. 66.

1ère SECONDAIRE

ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

Thème	Activités	Durée (minutes)
Outils dangereux (à risque)	1.5.1 Les dangers des outils	50
	1.5.2 Utilisation, rangement vêtements	50
	1.5.3 Maniement	50

THÈME : OUTILS DANGEREUX (À RISQUE) **CYCLE:** 1re

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Les dangers des outils

FICHE 1.5.1

ANNÉE : 1re

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 5 PAGE 66)

Utiliser adéquatement les outils dangereux (à risque) pouvant être mis à sa disposition

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

5.1 Connaître les outils dangereux (à risque) utilisés à la maison.

5.2 Montrer les dangers que présentent ces outils.

5.3 Connaître les sources d'information permettant de connaître les procédures de sécurité requises pour l'utilisation de ces outils.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

OUTILS DANGEREUX : (à risque)
- outils de jardinage ;
- outils de l'atelier, de la maison ;
- outils ménagers.

DANGERS (CONSÉQUENCES POSSIBLES)
- électrocution ;
- coupures ;
- brûlures ;
- fractures ;
- mutilation de membres.

SOURCES D'INFORMATION POSSIBLES
- dépliants d'information ;
- personnes ressources ;
- etc.

Relation avec les autres O.I.

1re secondaire

O.I: 5.4
Activité : 1.5.2, 1.5.3

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève: Les élèves de 13 et 14 ans commencent à s'intéresser fortement aux outils utilisés par leurs parents. Ils et elles désirent souvent les utiliser et montrer leur capacité d'en avoir la maîtrise. Ce goût plus marqué pour l'utilisation de ces outils coincide très fréquemment avec une répartition des tâches familiales où les élèves se voient attribuer de nouvelles responsabilités. Les élèves se retrouvent dans des situations où la manipulation d'outils leur fait courir certains dangers. Il est donc important de les prévenir des divers dangers associés à l'utilisation de ces outils afin de les éviter.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de catalyseur. Aider les élèves à prendre conscience des dangers que comporte l'utilisation des outils et à amorcer l'acquisition de comportements sûrs et préventifs. Souligner l'importance de la formation et de l'information relatives à l'utilisation de ces outils à risque.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Feuille support "C"
Réf.: Manuel du parfait bricoleur (Sélection du Reader's digest)

Article de La Presse du 5 janvier 1985

MISE EN SITUATION

- Raconter une mésaventure vécue personnellement lors des travaux effectués à la maison (dans la maison, l'atelier ou à l'extérieur)
- Demander aux élèves s'ils ou elles ont vécu de pareilles mésaventures.
- Attirer l'attention des élèves sur les nombreux dangers des travaux ménagers et les inviter à faire la somme des conséquences possibles d'une mauvaise utilisation de certains outils.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME:

- Objet d'évaluation :
  - niveau de connaissance des élèves en ce qui concerne les dangers associés aux outils utilisés à la maison ;
  - intérêt d'améliorer leur niveau de connaissance.
- Mesure :
  - par l'analyse des propos des élèves ;
  - par l'observation de leurs attitudes.

DÉROULEMENT (FICHE 1.5.1)

1. Manifester aux élèves l'intérêt et le plaisir éprouvés en accomplissant tel travail à la maison. Avouer ne pas être tellement "passionné(e)" par d'autres travaux, mais les faire parce qu'ils doivent être faits.
   Dire aux élèves qu'une maison est en somme une petite usine où toutes sortes de travaux sont réalisés en vue de nourrir ses résidents, d'entretenir ou d'améliorer telle ou telle partie du bâtiment. Les personnes qui y vivent remplissent en fait des tâches que l'on retrouve dans de nombreux corps de métiers; elles doivent pouvoir exécuter ces tâches avec autant de sécurité que les ouvriers. La préparation à ces travaux est nécessaire si l'on veut avoir du plaisir à les faire et ne pas se blesser.

2. Demander aux élèves de nommer leurs tâches préférées et les tâches qu'on leur demande de remplir. Leur souligner l'intérêt de connaître les dangers associés à ces tâches. Inscrire ces tâches au tableau.

3. Demander ensuite aux élèves de nommer les outils nécessaires à l'exécution de ces tâches. Inscrire le nom des outils au tableau. Compléter si nécessaire. Se référer ici à la feuille support "A".

4. Demander ensuite à chaque élève d'énumérer par écrit les dangers que présentent le plus grand nombre d'outils possibles.

5. Ce travail terminé, demander aux élèves de se grouper par deux afin de comparer leur liste respective.

6. Ce travail terminé, demander aux élèves d'aider à inscrire au tableau les dangers associés aux outils préalablement énumérés. (Feuille support "C").

7. Féliciter les élèves pour le travail accompli. Leur faire remarquer qu'ils ou elles ont été des sources d'information les uns pour les autres. Leur dire qu'il y a aussi d'autres sources d'information. Leur distribuer alors la feuille support "B" en leur suggérant de la garder comme document général de consultation.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  . intérêt pour le sujet ;
  . niveau de connaissance relative aux notions de sécurité ;
  . goûts particulier pour certaines tâches ;
  . connaissances des outils et des dangers.

- Mesure :
  . par l'observation des attitudes et des comportements ;
  . par l'analyse des propos ;
  . par des questions.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  . connaissance générale des dangers ;
  . connaissance des règles de prudence ;
  . connaissance des sources d'information.

- Mesure :
  . par examen oral ;
  . par examen écrit (cf. feuille support "C").

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 1.5.1)

EXEMPLES D'OUTILS À PRÉSENTER EN CLASSE

FEUILLE SUPPORT "A" SUITE 1 (FICHE 1.5.1)

EXEMPLES D'OUTILS À PRÉSENTER EN CLASSE

NIVEAU

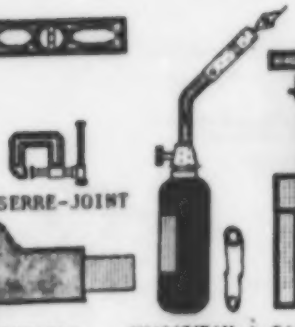

SERRE-JOINT

ÉTAU D'ÉTABLI

CHALUMEAU À GAZ ET ALLUMOIR

BANC DE SCIE

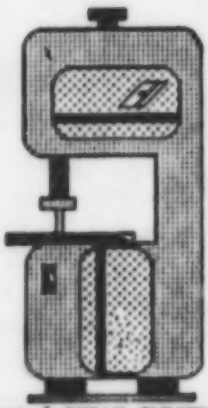

SCIE À RUBAN ÉLECTRIQUE

ÉCHELLE

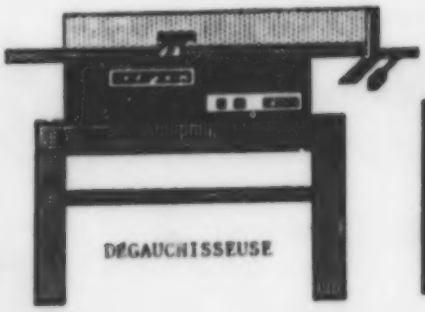

DÉGAUCHISSEUSE

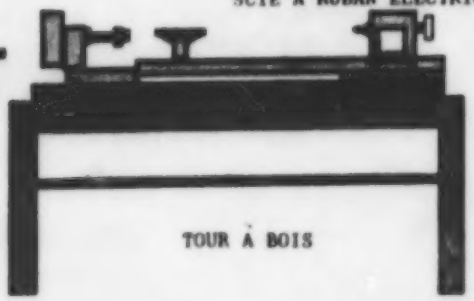

TOUR À BOIS

ALLUMEUR ÉLECTRIQUE

TAILLE-HAIES ET ÉTUI

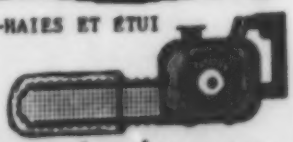

SCIE À CHAÎNE ET ÉTUI

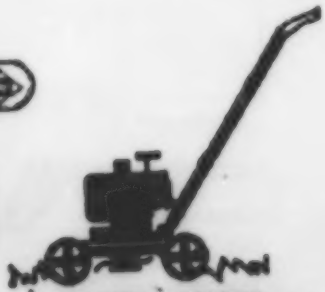

TONDEUSE À ESSENCE

GRIL EXTÉRIEUR AU GAZ PROPANE

SOUFFLEUSE À NEIGE

TONDEUSE ÉLECTRIQUE

FEUILLE SUPPORT "A" SUITE 1 (FICHE 1.5.1)

EXEMPLES D'OUTILS À PRÉSENTER EN CLASSE

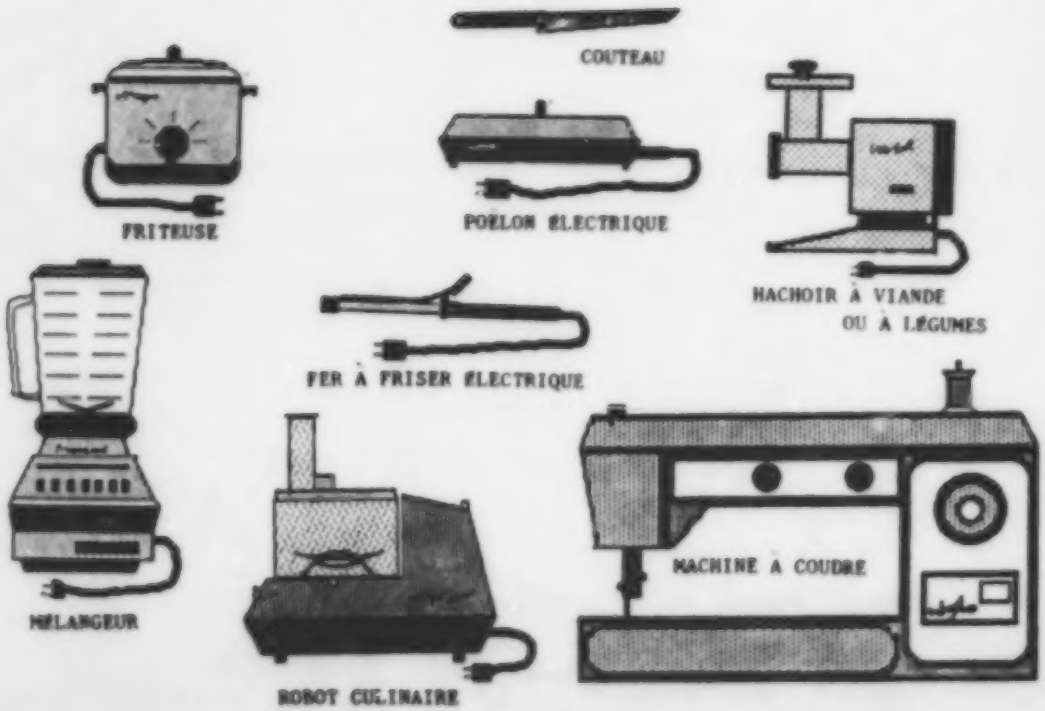

LES OUTILS ILLUSTRÉS SUR CES FEUILLES SUPPORTS NE SONT LÀ QU'À TITRE D'EXEMPLES. LA SÉLECTION EN A ÉTÉ FAITE EN FONCTION DES RISQUES QU'ILS REPRÉSENTENT ET DE L'ÉVENTUALITÉ QUE LES ÉLÈVES LES MANIPULENT À LA MAISON OU PLUS TARD AU TRAVAIL.

IL VOUS EST LOISIBLE DE CHOISIR D'AUTRES OUTILS QUI SEMBLENT PLUS JUDICIEUX POUR LES ÉLÈVES.

FEUILLE SUPPORT "A" SUITE 2 (FICHE 1.5.1)

LISTE COMPLÉMENTAIRE D'OUTILS SUGGÉRÉS

- Couteau de poche
- Cuisinière électrique
- Cuisinière à gaz
- Séchoir à cheveux
- Fer à repasser
- Matériel de camping à l'alcool, au pétrole, au propane, au naphte
- Pic (construction, jardinage, terrassement)
- Râteau
- Pelle
- Pioche
- Tranche-gazon ou coupe-bordure
- Masse
- Marteau pneumatique
- Fusil à coller
- etc.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 1.5.1)

RÈGLES À OBSERVER POUR LA MANIPULATION D'OUTILS À MAIN ET D'OUTILS ÉLECTRIQUES

CONSEILS AVANT LA MANIPULATION :

1. Lorsqu'on utilise un outil pour la première fois, il est important de lire le mode d'emploi du fabricant. S'il n'y en a pas, on s'informe auprès de ses parents, d'amis ou d'amies, ou de personnes qui le connaissent.

2. L'utilisation d'instruments tels que le banc de scie, la scie radiale, la dégauchisseuse, etc., nécessite un apprentissage graduel avec supervision (s'exercer un peu à la fois).

3. Avant d'utiliser des outils, il faut en comprendre à fond le fonctionnement, puisqu'ils peuvent être extrêmement dangereux.

4. Il faut travailler dans un espace suffisant et prendre le temps de s'installer de manière sécuritaire (assises solides, place nettoyée, éclairée, ventilée).

5. Il faut porter des lunettes de sécurité, des gants et des coquilles chaque fois que la situation l'exige.

6. Il vaut mieux perdre une pièce, même si l'on a mis beaucoup de temps à la façonner, et conserver ses doigts.

7. Il faut toujours garder les lames, les couteaux et les mèches bien affûtés. Lorsqu'ils sont mal affûtés, on doit forcer plus et on risque des accidents.

CONSEILS PENDANT LA MANIPULATION :

Éviter absolument d'enlever les protège-lame.
Utiliser un bâton-poussoir lorsqu'on doit pousser une pièce de bois sur un banc de scie.
Éviter toute distraction, même avec les scies manuelles ou fixes.
Le local où l'on travaille doit être propre, dégagé, aéré et suffisamment éclairé afin d'éviter de se heurter et tomber.
Ne jamais porter des vêtements amples, attacher les cheveux longs, enlever les bracelets, les bagues, etc.; ils pourraient être pris dans une courroie ou un engrenage et entraîner une blessure très sérieuse.
Pendant un travail, éviter d'amener des invités, pour leur sécurité et la vôtre.
Enfin, après usage, toujours mettre les outils sous clé afin que les plus jeunes ne puissent y avoir accès.

CONSEILS CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS ÉLECTRIQUES POUR ÉVITER LE CHOC ÉLECTRIQUE :

Éviter de travailler dans les endroits humides.
S'assurer que le fil et la fiche de l'outil *sont en bon état*.
Tirer sur la fiche et non sur le fil.
Toujours débrancher l'appareil lorsqu'on doit changer un accessoire ou arrêter momentanément le travail.
Mettre l'appareil hors tension avant de le débrancher.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 1.5.1) PERSONNEL ENSEIGNANT

LES OUTILS	BLESSURES POSSIBLES
rabot électrique	SE COUPER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
ponceuse portative à courroie	SE BRÛLER ; S'ÉRAFLER LA PEAU ; RESPIRER LA POUSSIÈRE.
scie circulaire	SE COUPER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
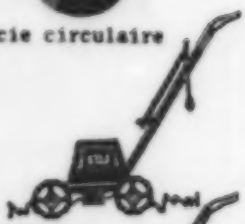 tondeuse électrique	SE COUPER ; BLESSER UNE AUTRE PERSONNE PAR LA PROJECTION D'UN OBJET ; ÉLECTROCUTION.
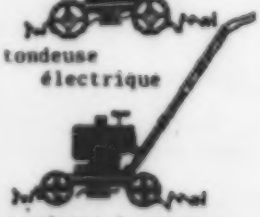 tondeuse à essence	SE COUPER ; SE BRÛLER ; BLESSER UNE AUTRE PERSONNE PAR LA PROJECTION D'UN OBJET.
scie à chaîne	SE COUPER ; SE BRÛLER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
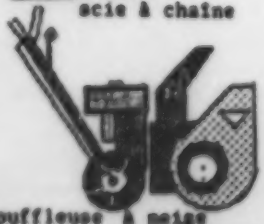 souffleuse à neige	SE COUPER ; SE BRÛLER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX ; BLESSER UNE AUTRE PERSONNE PAR LA PROJECTION D'UN OBJET.

LES OUTILS	BLESSURES POSSIBLES
toupie	SE COUPER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
couteau à gypse	SE COUPER.
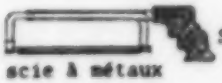 scie à métaux	SE COUPER.
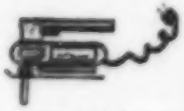 scie à découper	SE COUPER ; SE BRÛLER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
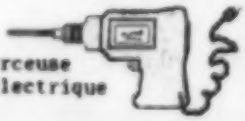 perceuse électrique	SE COUPER ; SE BRÛLER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
hache à équarrir	SE COUPER ; SE FRACTURER UN MEMBRE ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
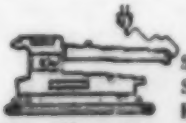 ponceuse vibrante	S'ÉRAFLER LA PEAU ; SE BRÛLER ; RESPIRER LA POUSSIÈRE.
rabot manuel	SE COUPER.
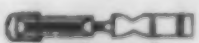 ciseau à biseau	SE COUPER.

FEUILLE SUPPORT "B" SUITE (FICHE 1.5.1) PERSONNEL ENSEIGNANT

LES OUTILS	BLESSURES POSSIBLES
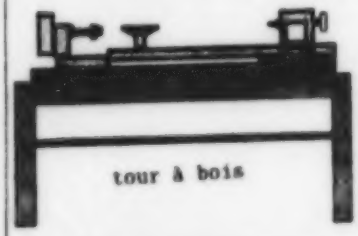 tour à bois	SE COUPER ; SE BRÛLER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
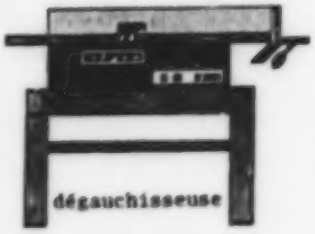 dégauchisseuse	SE COUPER ; SE BRÛLER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
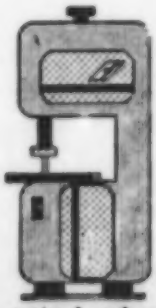 scie à ruban électrique	SE COUPER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.
pistolet à souder	SE BRÛLER.
banc de scie	SE COUPER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.

LES OUTILS	BLESSURES POSSIBLES
chalumeau à gaz	SE BRÛLER ; BLESSURES PAR EXPLOSION DUE À UN SURCHAUFFEMENT ; S'ASPHYXIER.
taille-haies	SE BRÛLER ; S'ASPHYXIER.
gril extérieur au gaz	SE COUPER ; RECEVOIR DES ÉCLATS DANS LES YEUX.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS MANUELS :

- Se couper, se brûler, s'érafler la peau, se fracturer un membre, recevoir des éclats dans les yeux.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS ÉLECTRIQUES :

- Se couper, se brûler, s'électrocuter, recevoir des éclats dans les yeux, déclencher un incendie.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS À GAZ :

- Se brûler, s'asphyxier, avoir des problèmes visuels à cause des radiations émises, déclencher une explosion et un incendie.

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 1.5.1) ÉLÈVE

LES OUTILS	BLESSURES POSSIBLES	LES OUTILS	BLESSURES POSSIBLES
rabot électrique		toupie	
ponceuse portative à courroie		couteau à gypse	
scie circulaire		scie manuelle	
tondeuse électrique		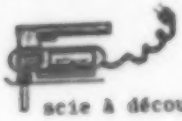 scie à découper	
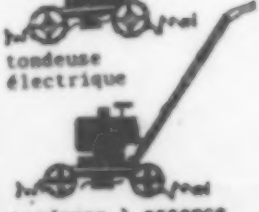 tondeuse à essence		perceuse électrique	
scie à chaîne		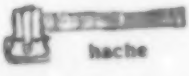 hache	
souffleuse à neige		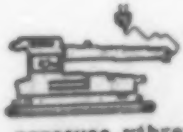 ponceuse vibrante	
		rabot manuel	
		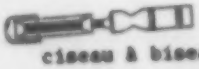 ciseau à biseau	

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE (FICHE 1.5.1) ÉLÈVE

LES OUTILS	BLESSURES POSSIBLES	LES OUTILS	BLESSURES POSSIBLES

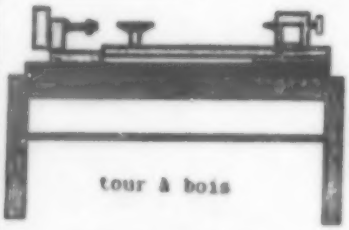

tour à bois

chalumeau à gaz

taille-haies

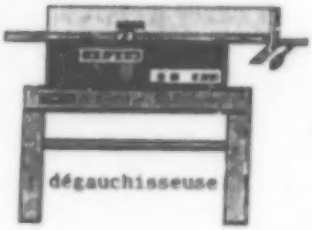

dégauchisseuse

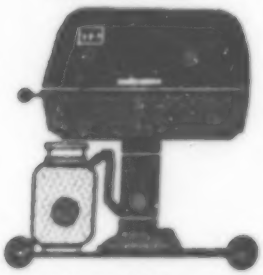

gril extérieur au gaz

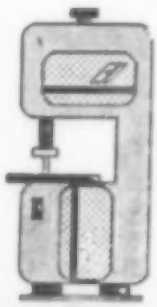

scie à ruban électrique

pistolet à souder

banc de scie

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS MANUELS :

- Se couper, se brûler, s'érafler la peau, se fracturer un membre, recevoir des éclats dans les yeux.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS ÉLECTRIQUES :

- Se couper, se brûler, s'électrocuter, recevoir des éclats dans les yeux, déclencher un incendie.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS À GAZ

- Se brûler, s'asphyxier, avoir des problèmes visuels à cause des radiations émises, déclencher une explosion et un incendie.

THÈME : OUTILS DANGEREUX (à risque) **CYCLE:** 1er

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Utilisation, rangement, vêtement

FICHE 1.5.2

ANNÉE : 1re

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 5 PAGE 66)

Utiliser adéquatement les outils dangereux (à risque) pouvant être mis à sa disposition.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

5.4 Décrire les procédures de sécurité requises pour l'utilisation de ces outils.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

PROCÉDURES (MESURES) DE SÉCURITÉ RELATIVES
- . au lieu d'utilisation ;
- . au rangement ;
- . aux vêtements.

Relation avec les autres O.I.

1re secondaire

O.I: 5.1, 5.2, 5.3
Activité : 1.5.1
O.I: 5.4
Activité : 1.5.3

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève: En général, l'élève de cet âge ne se soucie pas de ranger les outils qu'il utilise. Souvent, il ne se donne pas la peine de faire le ménage ou de les replacer. Son attention est centrée sur le travail qu'il veut exécuter. Il n'accorde que très peu d'importance à l'idée de remettre les choses en place, de travailler dans un endroit sûr et de porter des vêtements appropriés. Il lui arrive même de travailler avec ses plus beaux vêtements et de ne pas prendre conscience que cela peut les endommager.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante: Dans cette activité, jouer surtout le rôle de catalyseur. Aider les élèves à prendre conscience de l'importance de bien se préparer à leur travail et d'éliminer les risques.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Feuille support "C"

Feuille support "D"

Feuille support "E"

Feuille support "F"

MISE EN SITUATION

. Raconter un incident où l'utilisation d'outils dans un espace restreint a causé un accident sérieux. Ainsi, souder dans un endroit exigu peut amener le danger de feu et d'asphyxie.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME:

- Objet d'évaluation :
  - . intérêt pour le sujet ;
  - . le vécu des élèves.
- Mesure :
  - . par l'observation ;
  - . par l'écoute des propos des élèves.

DÉROULEMENT (FICHE 1.5.2)

DANS UN PREMIER TEMPS:

1. Relever le fait que plusieurs accidents, survenus avec des outils, sont liés à l'endroit où les outils sont utilisés, aux vêtements portés ou au lieu où les outils sont rangés.

2. Questionner les élèves sur leurs habitudes en rapport avec ces trois sources d'accidents.

3. Distribuer la feuille support "A" aux élèves et leur demander de raconter leurs expériences personnelles ou des faits qui leur ont été racontés à propos de ce genre d'accidents.

   Écouter les témoignages des élèves et prendre note des éléments importants liés au lieu d'utilisation, au bon usage, au rangement et à la protection individuelle et collective.

   En écoutant, l'enseignante ou l'enseignant se rendra probablement compte que plusieurs élèves ont des habitudes de travail peu sécuritaires. Leur faire remarquer et les inviter à approfondir leurs connaissances.

4. Distribuer alors la feuille support "B" portant sur les vêtements et les équipements protecteurs. Demander aux élèves d'essayer de la remplir au meilleur de leurs connaissances. Se référer à la feuille support "C" pour information.

DANS UN DEUXIÈME TEMPS:

5. Distribuer les feuilles supports "D" et "E" portant sur la question du rangement.

6. Leur demander d'énumérer les outils au bon espace de rangement en écrivant le nom de l'outil à l'endroit approprié sur la feuille support "E".

7. Demander enfin aux élèves d'essayer d'énumérer les consignes de sécurité concernant les lieux d'utilisation. (Voir feuille support "F").

8. Pour terminer, rappeler les trois aspects étudiés et demander aux élèves de faire la synthèse de l'information recueillie pendant le cours (voir feuille support "F"). Leur demander aussi s'il n'y a pas d'autres aspects à étudier en sécurité avant de pouvoir se dire qu'on a fait le tour de la question. Faire le lien avec l'activité 1.5.3.

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  . intérêt des élèves ;
  . expérience des élèves par rapport au sujet ;
  . connaissance des règles de sécurité en regard de chacun des points étudiés.
- Mesure :
  . par l'observation des réactions des élèves ;
  . par l'écoute des témoignages ;
  . par l'analyse des réponses aux feuilles supports.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  . connaissance des dangers ;
  . connaissance des règles de prudence.
- Mesure :
  . par un examen oral.

ÉVALUATION

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 1.5.2)

Voici une liste d'outils courants dont l'utilisation peut causer des accidents. Ces accidents ne sont pas le fruit du hasard. Tu le sais... À quoi sont-ils dus? Il y a de multiples causes, mais aujourd'hui il serait intéressant de s'attarder à trois d'entre elles et de connaître tes expériences à ce sujet. En étant "tout à fait honnête", dis-nous si tu as toujours utilisé ces outils (ou d'autres) dans des **ENDROITS APPROPRIÉS ET SELON LE BON USAGE**, en te **PROTÉGEANT** (vêtements et équipements de protection) et en protégeant ton entourage, et si tu as toujours bien **RANGÉ LES OUTILS APRÈS USAGE**.

ENDROIT APPROPRIÉ ET BON USAGE

1. Scie circulaire (électrique)
2. Scie à découper (électrique)
3. Scie à refendre
4. Scie à chantourner
5. Perceuse (électrique)
6. Robot culinaire
7. Scie à chaîne
8. Toupie
9. Ponceuse à courroie
10. Rabot électrique
11. Ciseau
12. Hache
13. Souffleuse à neige
14. Tondeuse (électrique ou essence)
15. Scie à métaux

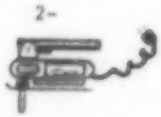

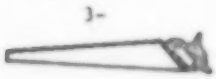

10-

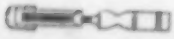

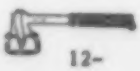

12-

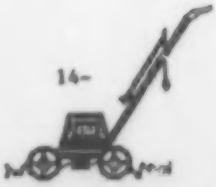

15-

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 1.5.2) ÉLÈVE

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

LES OUTILS	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS
rabot électrique	
ponceuse portative à courroie	
scie circulaire	
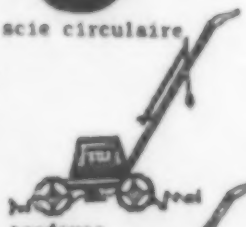 tondeuse électrique	
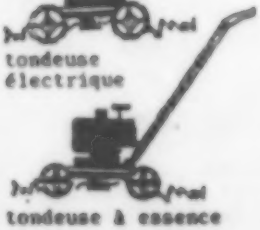 tondeuse à essence	
scie à chaîne	
souffleuse à neige	

LES OUTILS	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS
toupie	
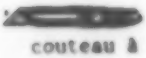 couteau à gypse	
scie manuelle	
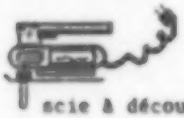 scie à découper	
perceuse électrique	
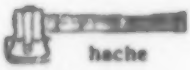 hache	
ponceuse vibrante	
rabot manuel	
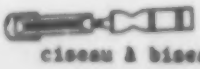 ciseau à biseau	

FEUILLE SUPPORT "B" SUITE (FICHE 1.5.2) ÉLÈVE

LES OUTILS	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS
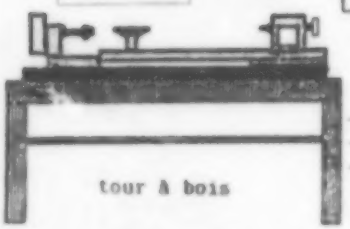 tour à bois	
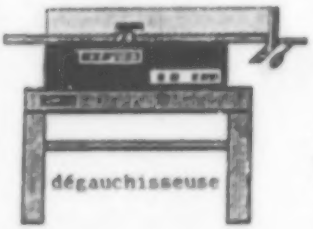 dégauchisseuse	
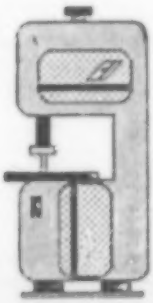 scie à ruban électrique	
pistolet à souder	
banc de scie	

LES OUTILS	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS
chalumeau à gaz	
taille-haies	
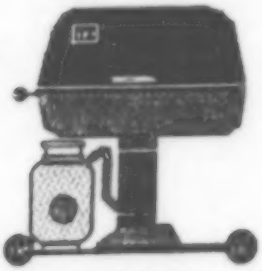 gril extérieur au gaz	

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS MANUELS :
- Se couper, se brûler, s'érafler la peau, se fracturer un membre, recevoir des éclats dans les yeux.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS ÉLECTRIQUES :
- Se couper, se brûler, s'électrocuter, recevoir des éclats dans les yeux, déclencher un incendie.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS À GAZ :
- Se brûler, s'asphyxier, avoir des problèmes visuels à cause des radiations émises, déclencher une explosion et un incendie.

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 1.5.2) PERSONNEL ENSEIGNANT

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

LES OUTILS	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS
rabot électrique	SALOPETTES LUNETTES COQUILLES
ponceuse à courroie	SALOPETTES LUNETTES MASQUE ANTI-POUSSIÈRE
scie circulaire	SALOPETTES LUNETTES COQUILLES
tondeuse électrique	SALOPETTES GANTS BOTTINES LUNETTES (FACULTATIF)
tondeuse à essence 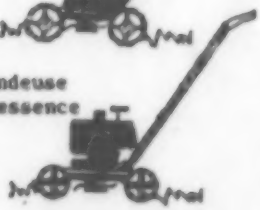	SALOPETTES GANTS BOTTINES LUNETTES (FACULTATIF)
scie à chaîne	PANTALON DE SÉCURITÉ OU JAMBIÈRES GANTS (DE CUIR) LUNETTES BOTTINES SPÉCIALES
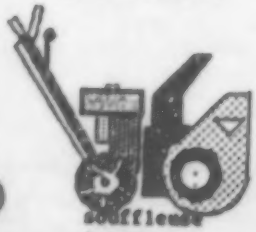 soufflerie à neige	LUNETTES SPÉCIALES GANTS BOTTINES VÊTEMENTS APPROPRIÉS (chauds, confortables)

LES OUTILS	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS
toupie	LUNETTES COQUILLES
couteau à gypse	GANTS LUNETTES (ÉCLATS)
scie manuelle	LUNETTES GANTS
scie à découper	SALOPETTES LUNETTES COQUILLES (FAC)
perceuse électrique	SALOPETTES LUNETTES
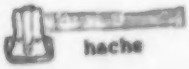 hache	BOTTINES LUNETTES
ponceuse vibrante	SALOPETTES MASQUE ANTI-POUSSIÈRE
rabot manuel	GANT
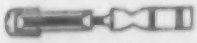 ciseau à biseau	GANTS (DE CUIR) (FACULTATIF)

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE (FICHE 1.5.2) PERSONNEL ENSEIGNANT

LES OUTILS	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS
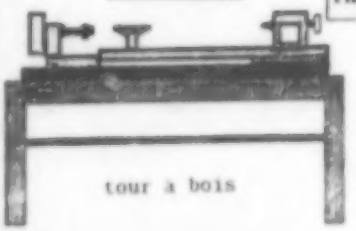 tour à bois	LUNETTES SALOPETTES COQUILLES (FAC.)
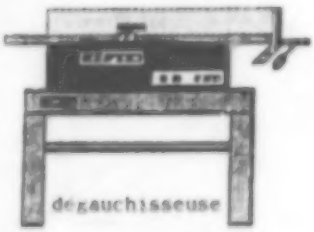 dégauchisseuse	LUNETTES SALOPETTES COQUILLES
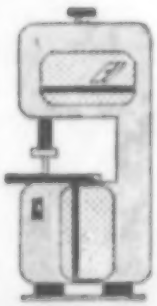 scie à ruban électrique	LUNETTES SALOPETTES
banc de scie	LUNETTES SALOPETTES

LES OUTILS	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS
chalumeau à gaz	GANTS (DE CUIR) LUNETTES
taille-haies	LUNETTES GANTS (FAC.)
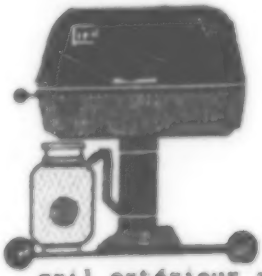 gril extérieur au gaz	TABLIER GANTS (FAC.)
pistolet à souder	LUNETTES

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS MANUELS

- Se couper, se brûler, s'érafler la peau, se fracturer un membre, recevoir des éclats dans les yeux.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS ÉLECTRIQUES

- Se couper, se brûler, s'électrocuter, recevoir des éclats dans les yeux, déclencher un incendie.

PRINCIPAUX RISQUES AVEC LES OUTILS À GAZ

- Se brûler, s'asphyxier, avoir des problèmes visuels à cause des radiations émises, déclencher une explosion et un incendie.

FEUILLE SUPPORT "D" (FICHE 1.5.2) ÉLÈVE

Placer ces outils à l'endroit approprié et essayer, à l'aide de la feuille "E", de faire un rangement idéal. Ex: panneau de bois, établi fonctionnel, remise à jardin, armoires, étuis, comptoir de cuisine, etc.

perceuse à main

tournevis

ponceuse portative à courroie

tournevis à spirale et à rochet

pinces

vilebrequin

pince à bec rond

rabot

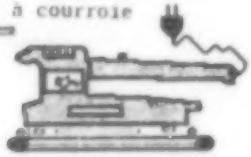
ponceuse vibrante

hache à simple tranchant et étui

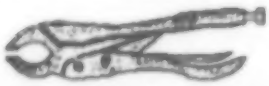
pince-étau

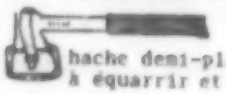
hache demi-plate ou à équarrir et étui

clé à tuyau

rabot électrique

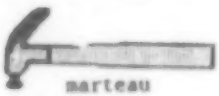
marteau

ciseau

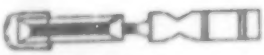
ciseau à biseau et étui

scie à découper ou sauteuse

scie à découper ou à chantourner

burin à bout plat

pic

spatule

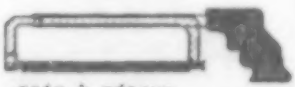
scie à métaux

lime ou râpe d'ébéniste

pistolet à souder

queue-de-rat

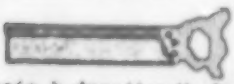
scie à dossière/à dos à dosseret

coupe-verre

toupie

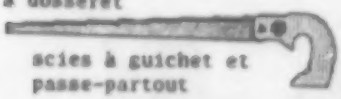
scies à guichet et passe-partout

couteau tout usage à lame escamotable

perceuse électrique

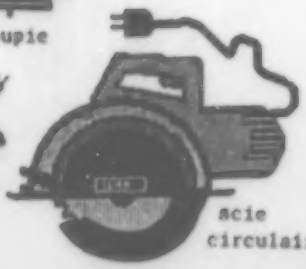
scie circulaire

scies à main : à tronçonner à refendre

niveau

serre-joint

étau d'établi

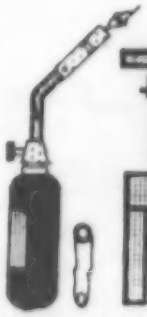

chalumeau à gaz et allumoir

banc de scie

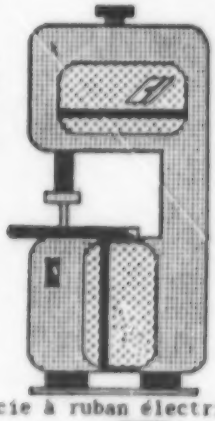

scie à ruban électrique

échelle

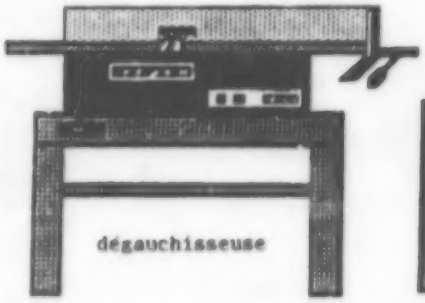

dégauchisseuse

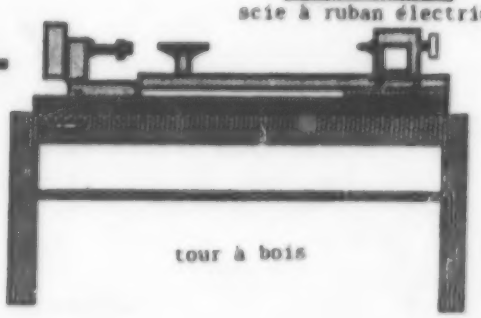

tour à bois

allumeur électrique

taille-haies et étui

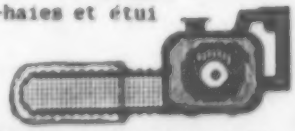

scie à chaîne et étui

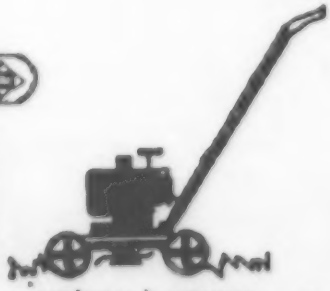

tondeuse à essence

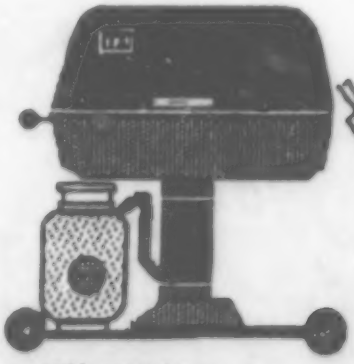

gril extérieur au gaz propane

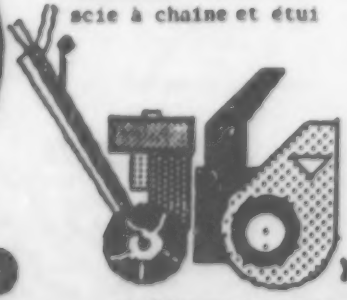

souffleuse à neige

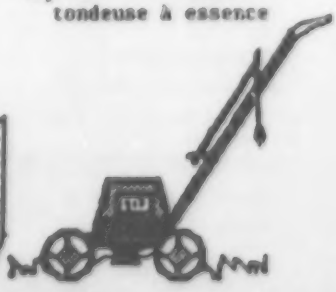

tondeuse électrique

FEUILLE SUPPORT "D" SUITE 1 (FICHE 1.5.2) ÉLÈVE

friteuse

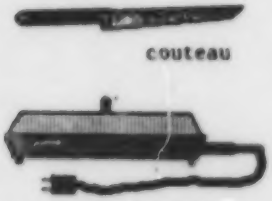

couteau

poêlon électrique

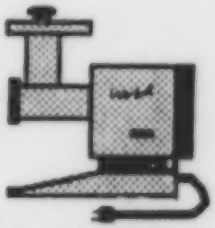

hachoir à viande ou
à légumes

fer à friser électrique

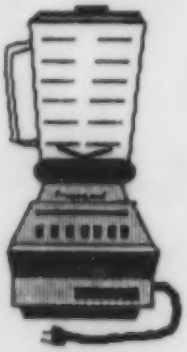

mélangeur

robot culinaire

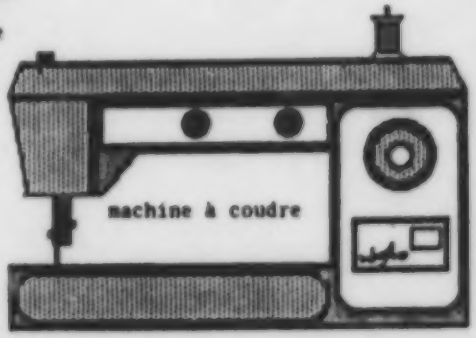

machine à coudre

LES OUTILS ILLUSTRÉS SUR CES FEUILLES SUPPORTS NE SONT LÀ QU'À TITRE D'EXEMPLES. LA SÉLECTION EN A ÉTÉ FAITE EN FONCTION DES RISQUES QU'ILS REPRÉSENTENT ET DE L'ÉVENTUALITÉ QUE LES ÉLÈVES LES MANIPULENT À LA MAISON OU PLUS TARD AU TRAVAIL.

IL VOUS EST LOISIBLE DE CHOISIR D'AUTRES OUTILS QUI SEMBLENT PLUS JUDICIEUX POUR LES ÉLÈVES.

FEUILLE SUPPORT "E" (FICHE 1.5.2) ÉLÈVE

Écrire le nom des outils à recouvrir d'un étui ou dont il faut se protéger avant de les ranger ou de les transporter.

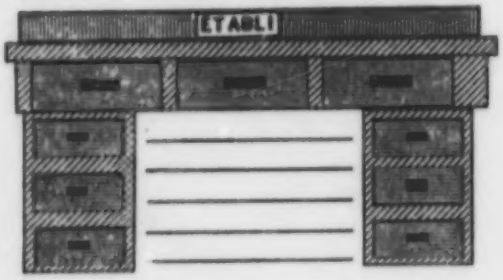

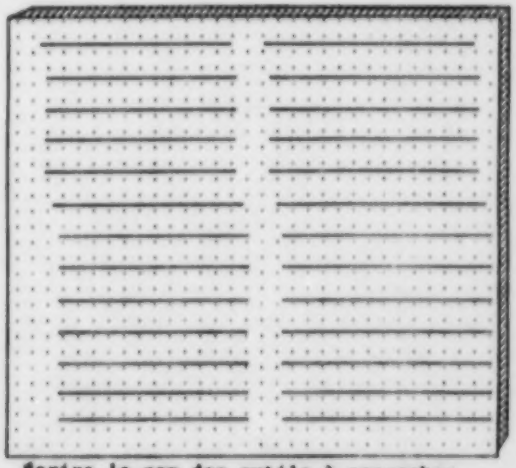

Écrire le nom des outils à accrocher à ce panneau.

Écrire le nom des outils à ranger dans l'établi.

Écrire le nom des outils à placer dans cette étagère.

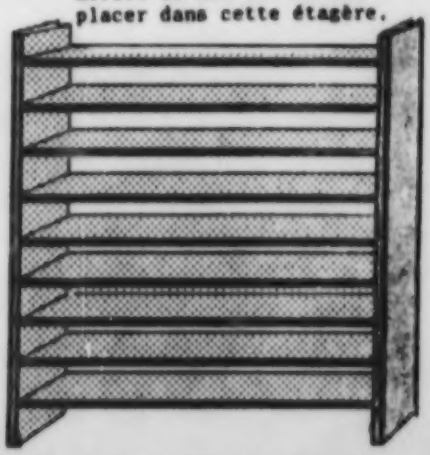

Écrire le nom des outils à ranger dans ce coffre.

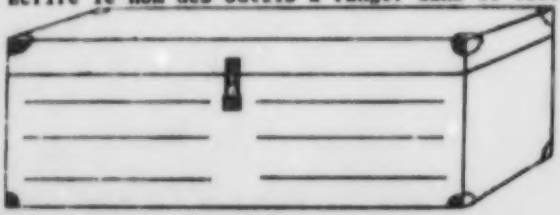

Écrire le nom des outils à ranger dans cette remise.

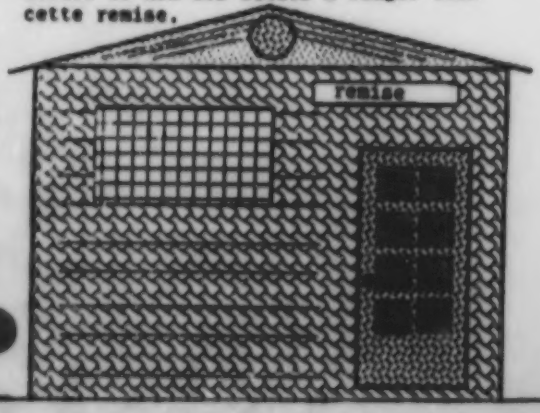

Écrire le nom des outils à ranger dans la cuisine.

FEUILLE SUPPORT "F" (FICHE 1.5.2)

CONSIGNES QUANT AU LIEU D'UTILISATION

1. Tenir le plancher propre, sec et dégagé, afin d'éviter les chutes pour soi-même ou pour les autres.

2. Travailler dans un espace suffisant, bien aéré et bien éclairé.

3. Protéger par un grillage approprié les ampoules qui éclairent la pièce.

4. Identifier clairement sur tous les contenants le nom des produits utilisés.

5. Tenir les extincteurs chimiques en bon état de fonctionnement, bien en vue et les remplacer au besoin (Type A.B.C.).

CONSIGNES QUANT AU LIEU DE RANGEMENT

1. Ranger les outils en général aux endroits prévus à cet effet.
   Garder les contenants bien fermés.

2. Pour les outils à accrocher, prévoir des crochets ou des attaches qui tiendront solidement les outils.

3. Placer sur les tablettes les plus basses les outils les plus lourds afin qu'ils aient une base solide.

4. Mettre hors de portée des enfants en bas âge les outils qui pourraient s'avérer dangereux pour eux.

5. Mettre sous clef les outils très spécialisés.

6. Ranger les combustibles et les substances inflammables (bonbonnes de gaz, essence) dans une remise à l'extérieur de la maison.

7. Enlever, démonter ou rentrer les lames ou les mèches non protégées, des outils portatifs avant de les ranger.

8. Couvrir d'un étui les outils tranchants avant de les ranger ou pour les transporter.

CONSIGNES QUANT AU PORT DE VÊTEMENTS SPÉCIAUX ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

1. Se faire un devoir de toujours porter les vêtements appropriés lorsque l'utilisation de l'outil l'exige.

2. Ne jamais porter de gants ou de vêtements amples. Ne jamais porter de gants lorsqu'on travaille avec des machines-outils.

3. Toujours porter l'équipement de protection individuelle prévu pour chacune des sortes d'outils.

4. Toujours bien se référer au mode d'emploi du manuel du fabricant pour connaître les vêtements et l'équipement qu'on suggère de porter pour la manipulation de certains outils.

THÈME : OUTILS DANGEREUX (À RISQUE) CYCLE: 1er	FICHE 1.5.3
TITRE DE L'ACTIVITÉ : Maniement	ANNÉE : 1re

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 5 PAGE 66)

Utiliser adéquatement les outils dangereux (à risque) pouvant être mis à sa disposition.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

5.4 Décrire les procédures de sécurité requises pour l'utilisation de ces outils.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

PROCÉDURES DE SÉCURITÉ RELATIVES

. au maniement des outils ;
. au choix d'outil en fonction du travail à faire.

Relation avec les autres O.I.

1re secondaire

O.I: 5.1, 5.2, 5.3
Activité : 1.5.1
O.I.: 5.4
Activité : 1.5.2

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève: L'élève de cet âge aime prendre des risques. Souvent, en l'absence de ses parents, il lui viendra à l'esprit d'utiliser des appareils qui lui sont interdits, pour ensuite prouver à ses parents qu'ils s'inquiétaient inutilement. Il et elle aime particulièrement démontrer son habileté devant ses amis et amies: par exemple, il faut les voir manoeuvrer leur bicyclette. Même après des blessures importantes, pas question d'arrêter! Souvent même, l'événement devient une gloire auprès de l'entourage.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante: Dans cette activité, jouer surtout le rôle de catalyseur. Tenter de faire réaliser aux élèves les conséquences irrémédiables que pourrait entrainer, non seulement pour soi-même mais pour les autres, une attitude imprudente et non sécuritaire.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

MISE EN SITUATION

. L'enseignant ou l'enseignante peut arriver en classe avec un pansement évident à une main en disant qu'il ou elle s'est fait une blessure en manipulant un outil. Rappeler aux élèves les sujets étudiés sur la fiche 1.5.2 et les inviter à se pencher maintenant sur la façon de manier les outils en toute sécurité.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME:

- Objet d'évaluation :
  . intérêt pour le sujet ;
  . rappel de l'information recueillie dans les activités précédentes.

- Mesure :
  . par l'observation des attitudes et un examen oral.

DÉROULEMENT (FICHE 1.5.3)

1. Afin de les engager davantage dans l'activité, demander aux élèves s'il y en a qui se sont déjà blessés en manipulant des outils.

   Laisser les élèves témoigner jusqu'à ce que l'intérêt commence à diminuer.

   Enchainer tout de suite avec une invitation à jouer à un jeu des erreurs.

2. Distribuer la feuille support "A" et demander aux élèves de la lire attentivement et de noter pour eux-mêmes les erreurs trouvées.

3. Une fois que tous les élèves ont terminé cette tâche, faire le tour des situations décrites dans la feuille support et relever les erreurs (voir feuille support "B").

4. Une fois cette partie de l'exercice terminée, demander aux élèves de revoir ces situations et de dégager les principes de sécurité à respecter dans le maniement des outils et dans leur choix (voir feuille support "B").

   Animer cette recherche et aider les élèves à dégager les principes.

5. Faire un retour sur l'activité et distribuer la feuille support "B" aux élèves. La leur donner à titre de référence.

   Inviter les élèves à poser des questions et à émettre des commentaires.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objets d'évaluation :
  . intérêt des élèves ;
  . connaissance du maniement des outils ;
  . connaissance des principes de sécurité.

- Mesure :
  . par l'observation des attitudes des élèves lors des témoignages, de la recherche des erreurs et des principes ;
  . par l'analyse des réponses données lors des recherches ;
  . par un examen oral.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  . intégration des principes de sécurité ;
  . points encore obscurs pour certains.

- Mesure :
  . par un examen oral.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 1.5.3)

Un grand nombre d'accidents surviennent lorsque l'on ne sait pas manier les outils que l'on utilise ou encore lorsque l'on ne connait pas les règles de sécurité à respecter pour leur utilisation.

Afin de se familiariser avec ce problème, essayer de trouver les erreurs volontairement glissées dans les situations suivantes.

SITUATIONS

1. Jean tond les talus en remontant la pente.
2. Luce essuie la lame d'un couteau en remontant les doigts vers le manche.
3. Jeanne débranche la scie à découper avant de l'arrêter.
4. Marc place son échelle sur un sol inégal.
5. Berthe passe la tondeuse sur un sol couvert de petites pierres.
6. Luc coupe de la viande en regardant la télévision.
7. Lise nettoie un robot culinaire avec les doigts sans l'avoir débranché.
8. Joseph utilise une rallonge avec un fil dénudé.
9. Michel scie une petite planche sur un banc de scie sans utiliser de poussoir.
10. Gilles utilise un appareil électrique alors qu'il a les pieds dans l'eau.
11. Marie nettoie sa piscine avec son aspirateur. Elle voit des oiseaux sur le fil électrique au-dessus de sa tête. Elle les chasse avec le manche de son aspirateur.
12. Jules allume son gril au propane en laissant s'échapper beaucoup de gaz avant de l'allumer.
13. Paul enlève les clous avec un tournevis.
14. Jean sculpte une pièce en bois avec un couteau alors qu'il tient la pièce entre les genoux.
15. Robert ne prend jamais le soin de bien stabiliser les pièces de bois lorsqu'il travaille avec son ciseau à bois.
16. Yvan essaie toujours d'enfoncer les clous d'un seul coup de marteau.
17. Rolande soude des tuyaux posés contre une pièce de bois.
18. Stéphane appuie la lame de sa scie à chaîne sur l'arbre avant de l'actionner.
19. Marjolaine ébranche un arbre en se plaçant du même côté que la hache.
20. Gilles fait du soudage dans le garage et ferme la porte pour ne pas être dérangé.
21. Sylvie ouvre ses lettres avec un couteau de boucherie.
22. Jules guide sa toupie d'une seule main.
23. Marcel utilise un couteau pour ouvrir une boîte de conserve.
24. Jacques utilise une hache dont le manche n'est pas bien fixé.
25. Julie fait chauffer son fer à friser sur le bord de la baignoire pendant qu'elle prend son bain.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 1.5.3)

FEUILLE SERVANT À FACILITER LA RECHERCHE DES CAUSES D'ACCIDENTS ET DES PRINCIPES EN JEU DANS LES SITUATIONS DE LA FEUILLE SUPPORT "A"

ERREURS	PRINCIPES
1. Monte le talus au lieu de le descendre.	Toujours travailler dans une position sécuritaire, se placer en amont de la tondeuse.
2. Essuie la lame dans le mauvais sens.	Toujours utiliser une méthode de travail sûre.
3. Débranche avant d'arrêter l'appareil.	Toujours arrêter un appareil électrique avant de le débrancher.
4. Échelle en déséquilibre.	Toujours travailler dans une position stable
5. N'enlève pas les pierres.	Bien préparer la surface de travail.
6. Fait deux choses en même temps.	Toujours se concentrer sur son travail.
7. N'a pas débranché l'appareil.	Toujours débrancher un appareil électrique entre les utilisations.
8. Utilise une rallonge défectueuse.	Ne jamais utiliser un outil en mauvais état.
9. N'utilise pas de poussoir.	Toujours utiliser un poussoir pour couper ou aplanir une petite pièce de bois.
10. Travaille les pieds dans l'eau.	Éviter tout contact avec l'eau quand on utilise un appareil électrique.
11. Ne prend pas garde au fil électrique.	Éviter tout contact avec l'eau quand on utilise un appareil électrique.
12. Laisse le gaz se diffuser.	Ne jamais laisser le gaz se diffuser abondamment avant de l'allumer.
13. Utilise un tournevis au lieu d'une pince spéciale.	Toujours utiliser l'outil approprié pour faire le travail désiré.
14. Ne stabilise pas l'objet sur lequel il veut travailler.	Toujours adopter une position sûre et stabiliser la pièce sur laquelle on travaille.
15. Ne stabilise pas l'objet sur lequel il veut travailler.	Toujours adopter une position sûre et stabiliser la pièce sur laquelle on travaille.
16. Ne stabilise pas le clou.	Toujours stabiliser le clou ou la vis avant de l'enfoncer.
17. N'isole pas la pièce de bois.	Toujours isoler les objets situés à proximité immédiate de l'endroit où l'on fait du soudage.
18. Appuie la lame sur l'arbre avant de démarrer la scie.	Toujours actionner les scies électriques ou à gaz avant de les appuyer sur les pièces de bois.
19. Se place du mauvais côté de l'arbre.	Toujours se placer de manière à supprimer une branche située de l'autre côté du tronc.
20. Soude dans un espace clos (non ventilé).	Toujours faire du soudage dans un espace bien aéré et ventilé.
21. Utilise un couteau de boucherie au lieu d'un coupe-papier.	Toujours utiliser l'outil approprié pour le travail désiré.
22. Ne se sert que d'une seule main.	Toujours guider toupie, taille-haies, ponceuse, rabot et scie électrique avec les deux mains.
23. Utilise un couteau au lieu d'un ouvre-boîte.	Toujours utiliser l'outil approprié.
24. Utilise une hache même si elle est défectueuse.	Ne jamais utiliser un outil en mauvais état.
25. Laisse son fer en position dangereuse.	Éviter d'utiliser des outils électriques dans l'eau.

CHAPITRE II

Les premiers soins (secours)

THÈME: Premiers soins (secours)

OBJECTIF TERMINAL 11

DÉCRIRE LES CONSIGNES DE BASE EN VUE DE DONNER LES PREMIERS SOINS.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
11.2 Distinguer premiers soins et traitement.	- *premiers soins:* . soins immédiats en attendant la venue d'un médecin - *traitement:* . intervention médicale
11.2 Décrire le type d'intervention pratiquée en cas de premiers soins.	- *intervention:* . buts de l'intervention . nature de la responsabilité . temps où elle est faite
11.3 Décrire l'attitude générale à adopter en cas de premiers soins.	- *attitude générale:* . attitude à l'égard du blessé . attitude en ce qui concerne sa propre sécurité
11.4 Décrire le comportement général à adopter en cas de premiers soins.	- *comportements généraux:* . l'exécution . l'application de techniques de secourisme . les demandes de secours . sa sécurité
11.5 Démontrer les soins à donner en cas d'urgence respiratoire.	- *soins:* . position du blessé . techniques de base en cas d'étouffement (poussée abdominale) . respiration artificielle bouche à bouche
11.6 Décrire les premiers soins à donner en cas d'hémorragie causée par une coupure grave ou une plaie.	- *soins:* . en cas de coupures et de plaies . en cas de coupure avec présence de corps étrangers dans la peau . en cas de saignement de nez
11.7 Indiquer les premiers soins à donner en cas d'entorse et de fracture.	- *soins:* . déplacement du blessé . soutien du membre . attelles
11.8 Indiquer les actions à entreprendre en cas de blessure au dos ou au cou.	- *actions:* . immobilisation du blessé . secours
11.9 Indiquer les premiers soins à donner en cas de brûlures.	- *premiers soins:* . en cas d'une brûlure au corps . en cas d'une brûlure à l'oeil
11.10 Dire ce qu'il faut faire en cas d'empoisonnement.	- *actions:* . actions initiales . soins particuliers

ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

Thème	Activités	Durée (minutes)
Premiers soins (secours)	2.11.1 Notions de base sur les premiers secours	50
	2.11.2 Urgence respiratoire	100
	2.11.3 Hémorragie et fracture	50
	2.11.4 Remettre dans l'ordre	50

THÈME : Premiers soins (secours) CYCLE: 1er

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Notions de base,

FICHE 2.11.1

ANNÉE : 1re

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 11 PAGE 74)

Décrire les consignes de base en vue de donner les premiers soins (secours).

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

11.1 Distinguer premiers secours et traitement.

11.2 Décrire le type d'intervention pratiquée en cas de premiers secours.

11.3 Décrire l'attitude générale à adopter en cas de premiers secours.

11.4 Décrire le comportement général à adopter en cas de premiers secours.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

PREMIERS SECOURS :
. soins immédiats en attendant la venue d'un ou d'une médecin.

TRAITEMENT :
. intervention médicale.

INTERVENTION :
. buts de l'intervention ;
. nature de la responsabilité ;
. temps où elle est faite.

ATTITUDE GÉNÉTALE :
. attitude à l'égard de la personne blessée ;
. attitude en ce qui concerne sa propre sécurité.

COMPORTEMENTS GÉNÉRAUX :
. exécution, application de tech. de secourisme, secours, etc.

Relation avec les autres O.I.

1re secondaire

O.I.: 11.5
Activité : 2.11.2
O.I.: 11.6, 11.7
Activité : 2.11.3
O.I.: 11.8, 11.9, 11.10
Activité : 2.11.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève: Les élèves de 13 et 14 ans sont sensibles aux accidents et ne se font pas prier pour porter secours aux personnes accidentées. Si quelqu'un se blesse, il leur est naturel de s'en approcher et faire tout ce qui leur est possible dans la circonstance. Cependant, le manque d'information sur les premiers secours fait en sorte que leur intervention risque d'aggraver la situation.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante: Dans cette activité, jouer surtout le rôle de catalyseur. Aider les élèves à prendre conscience de l'ensemble des facteurs à prendre en considération lorsqu'ils ou elles sont sur les lieux d'un accident.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Feuille support "C"

Diaporama de la CSST sur les premiers secours. Voir informations en annexe 1

MISE EN SITUATION

. Profiter d'une situation où quelqu'un de la classe a subi un accident ayant nécessité des premiers secours.

. Inviter les élèves à faire un retour sur la situation et à entreprendre une démarche leur permettant d'en savoir davantage sur les règles à suivre en cas d'accident.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  . rappel des mesures prises lors de l'accident ;
  . prise de conscience du manque d'information ;
  . désir d'améliorer leurs connaissances.
- Mesure :
  . par un examen oral ;
  . par l'observation des attitudes.

DÉROULEMENT (FICHE 2.11.1)

1. Inviter les élèves à essayer d'analyser ce qui se passe dans une situation réelle. Demander à quelques-uns de mimer une scène où un ou une élève de la classe se brise une jambe et où ses camarades essaient de lui porter secours. Pendant que les volontaires se préparent, demander aux autres de porter attention aux attitudes et aux réactions des acteurs et actrices tout au long de la petite mise en scène. Leur dire que leurs observations seront très utiles tout de suite après (distribuer la feuille support "A" aux acteurs et actrices).

2. Superviser le déroulement pendant que les volontaires jouent la scène. (Il sera peut-être nécessaire de déplacer quelques bureaux).

3. Une fois la scène terminée, remercier les volontaires. Leur demander de retourner à leur place et de participer à l'analyse de la situation.

4. Demander aux élèves d'énumérer les actions des comédiens et comédiennes et l'ordre dans lequel elles ont été exécutées. Écrire au tableau les observations des élèves. Leur demander ensuite de décrire les attitudes des acteurs et actrices tout au long de leurs interventions. Placer ces nouvelles observations vis-à-vis des actions préalablement décrites.

5. Inviter les élèves à regarder le tableau et à dire s'ils ou s'elles pensent que les secouristes ont fait tout ce qu'il faut en cas d'accident.

6. Demander aux acteurs et actrices si leur savoir-faire et leur capacité à donner des secours adéquats auraient été les mêmes si l'accident avait été réel.

7. Il est plausible de prévoir que les élèves manquent de préparation à donner les premiers secours, aussi, il est préférable de les inviter à étudier un schéma présentant la séquence d'actions que les secouristes doivent suivre afin d'assurer correctement les premiers secours. Leur distribuer la feuille support "B" et en faire la présentation en faisant ressortir la différence entre des premiers secours et un traitement, le but de l'intervention des secouristes, les attitudes à adopter et les actions à exécuter. Pour faire ce travail, se référer à la feuille support "C" et visionner le diaporama correspondant.

8. Demander aux élèves s'ils ou elles ont bien compris le déroulement général des actions d'un ou d'une secouriste. Inviter les élèves à poser des questions et à émettre des commentaires.

> **NOTE:** La série d'activités 2.11.1 à 2.11.4 demande une certaine préparation. Il est primordial de demander la collaboration du personnel qualifié des services de santé, à moins d'avoir soi-même les qualifications.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objets d'évaluation :
  - . intérêt pour l'exercice proposé ;
  - . sérieux dans le travail ;
  - . justesse des observations ;
  - . prise de conscience de l'importance d'être bien informé avant d'intervenir ;
  - . compréhension des concepts de base.
- Mesure :
  - . par l'observation des attitudes et des comportements des élèves ;
  - . par l'analyse d'un propos ;
  - . par un examen oral portant sur les concepts de base et les contenus s'y rattachant ;
  - . par l'analyse de la démarche critique des élèves.

ACTION UNIFIANTE :

- Objets d'évaluation :
  - . amélioration des connaissances concernant les notions de base en premiers secours ;
  - . intégration des connaissances.
- Mesure :
  - . par un examen oral sur les éléments d'apprentissage.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 2.11.1)

SCÉNARIO POUVANT ÊTRE UTILISÉ AU POINT 1 DU DÉROULEMENT

PERSONNAGES:

. Deux personnes dévalent une pente en planche à roulette.

. Quatre personnes au coin d'une rue parlent du dernier cours "plate" qu'elles ont eu le matin.

ACTION:

. Les deux spécialistes de la planche à roulette descendent la pente à toute vitesse en essayant de maintenir leur équilibre.

. Juste avant d'arriver au coin, l'un deux fait une fausse manoeuvre, perd l'équilibre, accroche l'autre; tous deux tombent par terre et se fracturent une jambe.

Leur chute se produit juste devant les personnes qui se tenaient au coin de la rue. Celles-ci voient l'accident et se hâtent d'aller les secourir.

. Les secouristes improvisés font tout ce qu'ils ou elles pensent devoir être fait.

IMPORTANT

DEMANDER AUX ACTEURS ET ACTRICES DE PLACER L'IMPORTANCE SUR LES ACTIONS ET LES RÉACTIONS DES SECOURISTES.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 2.11.1)

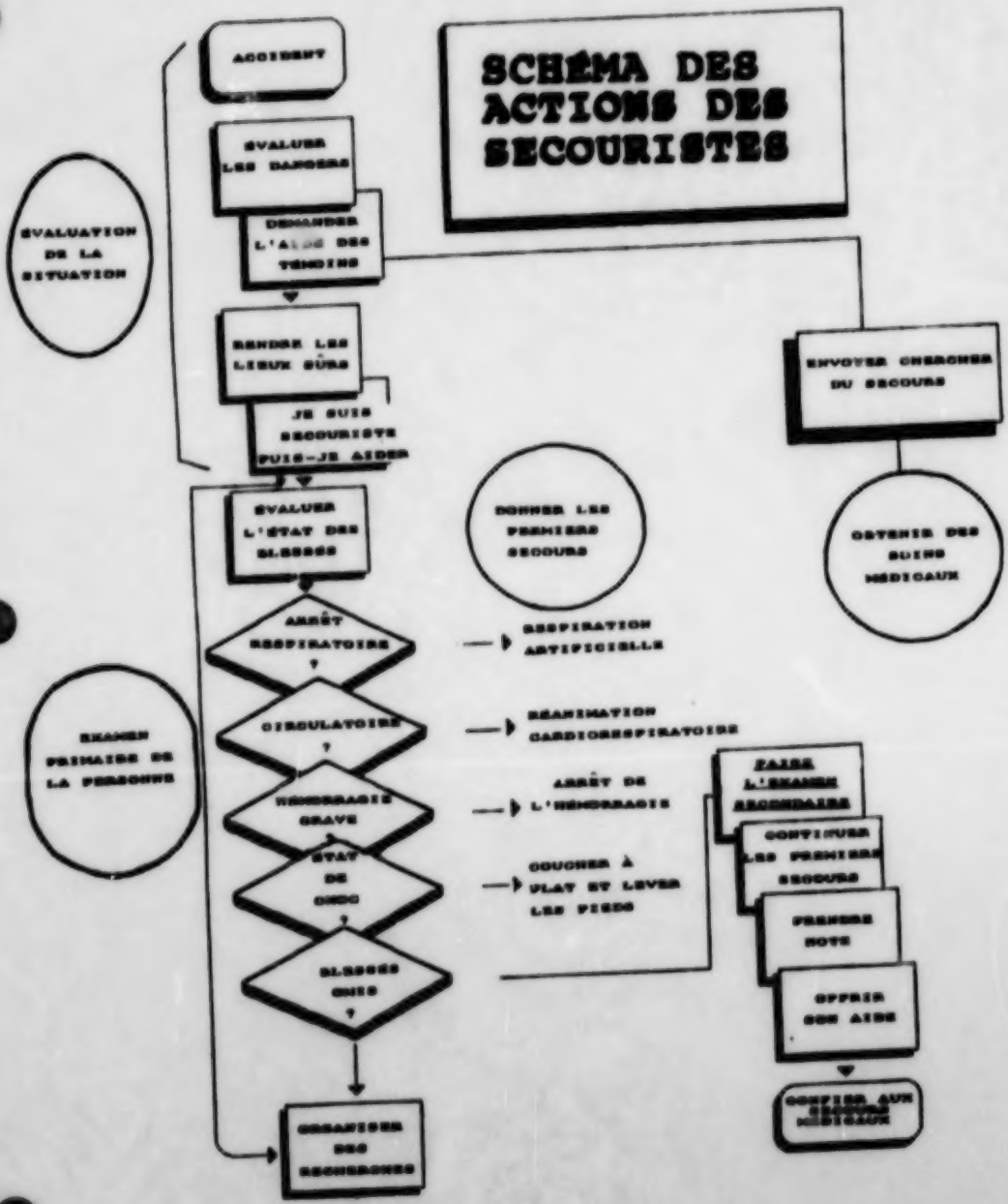

A. NOTIONS DE BASE:

Premiers secours :

intervention du ou de la secouriste, dont le but est de fournir une aide immédiate à la personne accidentée :

- lors de blessures mineures, agir de manière à diminuer l'inconfort et l'aggravation des blessures ;
- lors de blessures graves, effectuer immédiatement les manoeuvres connues afin de préserver la vie et empêcher l'aggravation des blessures et demander immédiatement l'aide de personnes spécialisées (personnel médical).

Premiers soins :

- ce terme est réservé aux actions du personnel médical. Un ou une secouriste ne doit jamais s'aventurer dans ce domaine.

Attitudes :

- le ou la secouriste doit toujours agir à partir des connaissances qu'il ou elle possède. Ne jamais s'aventurer dans des actions dont on ne connait pas les conséquences ;
- toujours rester calme ;
- toujours avoir une attitude sécurisante pour la personne accidentée ;
- toujours être alerte et agir avec rapidité et efficacité.

Comportement :

- connaitre le schéma d'intervention du ou de la secouriste et le suivre rigoureusement.

B. SCHÉMA D'INTERVENTION:

1. Évaluer la situation.
2. Faire un examen provisoire.
3. Donner immédiatement les secours requis.
4. Communiquer avec les services d'urgence.

1. ÉVALUER LA SITUATION :

- Assurer sa sécurité et celle de la victime.
- Rester calme et agir sans précipitation.
- Parler et écouter la victime si elle est consciente.
- Demander l'aide d'une personne sur place pour la circulation et pour appeler l'ambulance.

2. EXAMINER LA PERSONNE :

EXAMEN PRIMAIRE :

1. Respiration ?
2. Pouls ?
3. Hémorragie ?
4. État de choc ?

EXAMEN SECONDAIRE :

1. Fracture à la colonne vertébrale ?
2. Inconscience ?
3. Autres blessures ?

OBSERVATION ET QUESTIONS

3. DONNER IMMÉDIATEMENT LES SECOURS

1. SAUVER LA VIE D'ABORD :

1. Donner la respiration artificielle.
2. Réanimer la personne.
3. Contrôler l'hémorragie.
4. Coucher à plat (s'il y a état de choc).

2. EMPÊCHER L'AGGRAVATION DES AUTRES BLESSURES :

1. En cas de fracture à la colonne vertébrale, stabiliser la victime dans la position où on l'a trouvée.
2. En cas d'inconscience, coucher de côté.
3. S'occuper des autres blessures ensuite.

4. COMMUNIQUER AVEC LES SERVICES D'URGENCE.

À RETENIR

LES PROCÉDÉS LES PLUS URGENTS POUR SAUVER LA VIE :

1. Si le sujet ne respire pas, dégager les voies respiratoires en le plaçant dans la position recommandée et commencer immédiatement la respiration artificielle.
2. Si le coeur ne bat pas, donner la réanimation cardio-respiratoire.
3. Si la personne est en état de choc, la coucher à plat.
4. Maitriser tout saignement abondant.

LES MESURES LES PLUS URGENTES POUR EMPÊCHER LA CONDITION DE S'AGGRAVER :

1. Ne pas déplacer une victime si elle est blessée à la colonne vertébrale. La stabiliser dans la position dans laquelle on l'a trouvée.
2. Placer en position de recouvrement si la personne est inconsciente et si elle n'a pas de fracture de la colonne.

LES MESURES DE SUPPORT GÉNÉRAL :

1. Calmer l'anxiété de la victime et gagner sa confiance en l'encourageant et en la réconfortant.
2. La protéger de la chaleur et du froid excessif.
3. Continuer à surveiller la victime.
4. Laisser la personne dans la position qui lui semble la plus confortable.
5. Faire appel à des soins spécialisés le plus tôt possible.

N.B. Si une ambulance est accessible en quelques minutes, ne faire que le strict nécessaire.

THÈME : **Premiers soins (secours)** CYCLE: 1er

FICHE 2.11.2

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Urgence respiratoire.

ANNÉE : 1re

TEMPS : 100 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 11 PAGE 74)

Décrire les consignes de base en vue de donner les premiers soins (secours).

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

11.5 Démontrer les premiers secours à donner en cas d'urgence respiratoire.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

SECOURS :
- position du sujet blessé ;
- technique de base en cas d'étouffement (poussée abdominale) ;
- respiration artificielle bouche à bouche.

Relation avec les autres O.I.

1re secondaire

O.I.: 11.1, 11.2, 11.3, 11.4
Activité : 2.11.1
O.I.: 11.6, 11.7
Activité : 2.11.3
O.I.: 11.8, 11.9, 11.10
Activité : 2.11.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève: La très grande majorité des élèves n'ont aucune formation relative aux premiers secours à donner en cas d'urgence respiratoire. Seulement quelques élèves, ayant suivi des cours de natation ou fait partie des scouts, cadets ou jeannettes, possèdent de l'information sur le sujet et une certaine formation. Face à une urgence respiratoire, les élèves sont complètement sans ressource. De plus, la perspective de donner la respiration bouche à bouche les rend très mal à l'aise.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante: Dans cette activité, jouer les rôles de catalyseur et de facilitateur. Aider les élèves à maîtriser le contenu relatif aux urgences respiratoires et à appliquer les consignes de base.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Feuille support "C"

Feuille support "D"

Diaporama de la CSST sur les premiers secours. (Voir information en annexe 1.)

MISE EN SITUATION

- Rappeler le schéma d'actions étudié lors du premier cours sur le secourisme.
- Demander aux élèves ce qu'il leur en reste en mémoire et quelle est leur préparation à intervenir dans n'importe quelle situation.
- Inviter les élèves à revoir ce schéma et à étudier plus particulièrement le secours à donner en cas d'urgence respiratoire.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME:

- Objet d'évaluation :
  - souvenir des grandes étapes du schéma étudié au cours précédent ;
  - prise de conscience du manque de préparation en vue d'une intervention particulière.
- Mesure :
  - par un examen oral ;
  - par l'analyse des propos des élèves.

DÉROULEMENT (FICHE 2.11.2)

PREMIÈRE PARTIE

1. Demander aux élèves de prendre le schéma distribué au dernier cours (schéma des actions des secouristes).

   Leur rappeler que la première chose à évaluer est la respiration de la victime.

   Leur demander quoi faire si la victime ne respire pas, s'il y a urgence respiratoire.

2. Animer un bref échange et faire ressortir les différents points importants. Se référer à la feuille support "A" pour faire ce travail et regarder le diaporama.

3. À la fin de ce bref échange, inviter les élèves à étudier ensemble le schéma remis (feuille support "A"). Les informer qu'ils n'aborderont pas la réanimation cardio-respiratoire. Ce sujet sera vu en troisième secondaire.

4. Inviter deux volontaires à venir démontrer les actions illustrées sur ce schéma.

   Les diriger en expliquant la raison d'être de leurs actions et les détails techniques. (Voir feuilles supports "B, C, D".)

5. À la fin de la démonstration, informer les élèves que le prochain cours portera sur un exercice des actions de la démonstration.

DEUXIÈME PARTIE

6. Demander aux élèves de se regrouper deux par deux. Leur demander de relire la feuille support "A" (schéma sur l'urgence respiratoire). Inviter ensuite chaque groupe à s'entraîner ensemble à la démarche conduisant à la remise en fonction du système respiratoire.

   Aller de groupe en groupe, apporter les corrections nécessaires, répondre aux questions et fournir les informations demandées.

   N.B. UTILISER UN CARRÉ DE TISSU (GAZE) POUR L'EXERCICE. CECI PEUT FACILITER LE TRAVAIL AVEC LES ÉLÈVES.

NOTE: La série d'activités 2.11.1 à 2.11.4 demande une certaine préparation. Il est primordial de demander la collaboration du personnel qualifié des services de santé, à moins d'avoir soi-même les qualifications.

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  - . connaissance du schéma général d'intervention ;
  - . prise de conscience des différents points à observer ;
  - . connaissances relatives aux premiers secours à donner en cas d'urgence respiratoire ;
  - . prise de conscience relative au schéma d'actions menant à la respiration artificielle ;
  - . connaissance des actions à exécuter lors de la respiration artificielle.
- Mesure :
  - . par un examen oral sur les différents sujets abordés ;
  - . par l'observation de la capacité d'appliquer la technique.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  - . amélioration du niveau de connaissance.
- Mesure :
  - . par un examen oral.

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE RESPIRATOIRE

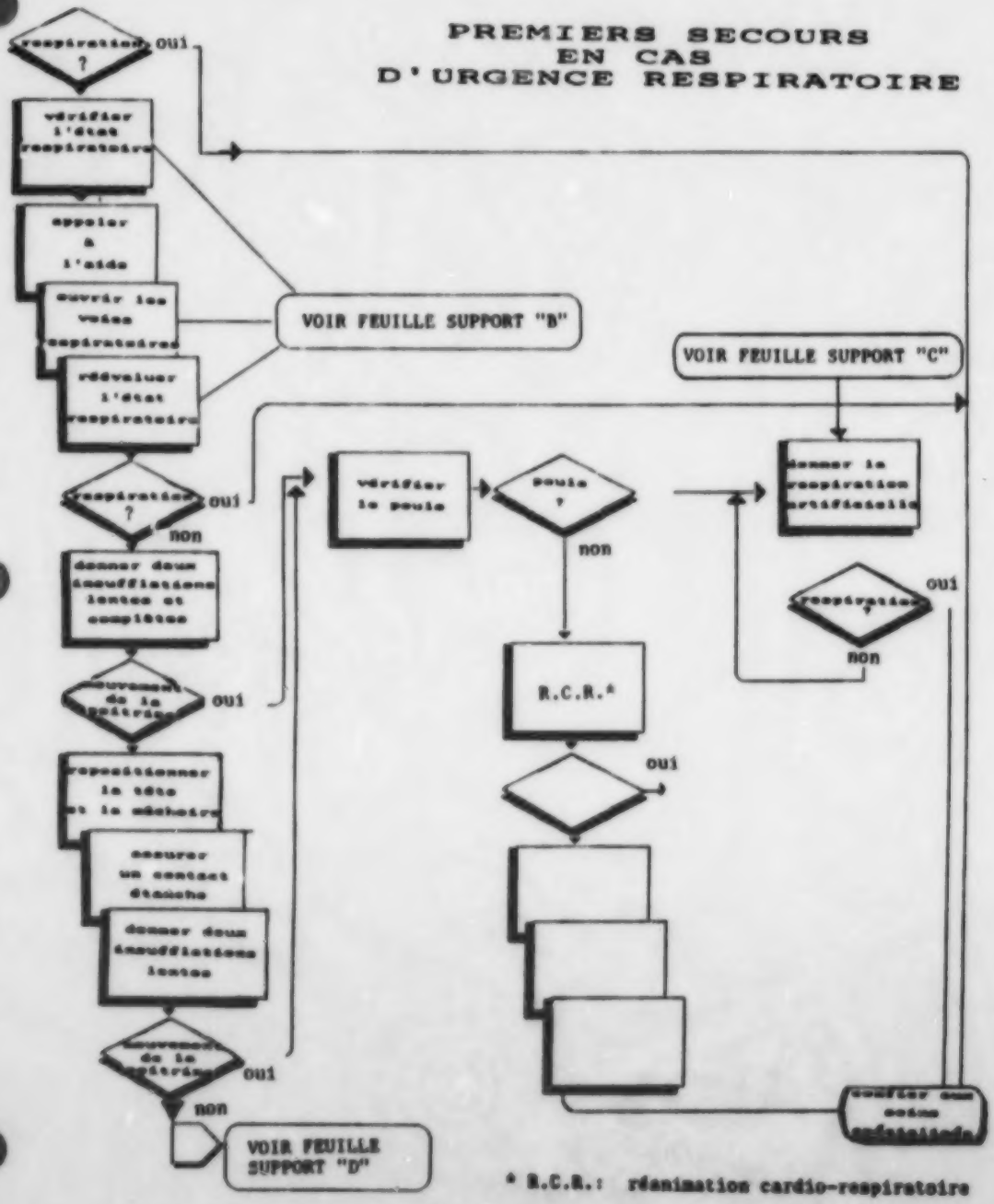

* R.C.R.: réanimation cardio-respiratoire

VÉRIFICATION DE LA RESPIRATION

. Lorsqu'une personne est inconsciente, il faut vérifier sa respiration.

Écouter à la bouche et au nez.

Observer attentivement et toucher pour déceler les signes de la respiration.

Signes :

Absence d'expulsion d'air par la bouche et le nez.

Absence de mouvement de la poitrine et de l'abdomen.

Inconscience.

Peau grisâtre ou bleutée, cireuse (observer les lèvres et les paumes des mains chez les personnes de race noire).

OUVERTURE DES VOIES RESPIRATOIRES

A) PAS DE RISQUE DE FRACTURE DE LA COLONNE

1. Ouvrir les voies respiratoires en renversant la tête de la personne vers l'arrière: appuyer une main sur le front de celle-ci et pousser fermement avec la paume afin que la tête bascule. Placer ensuite les doigts de l'autre main sous son menton et soulever la mâchoire inférieure.

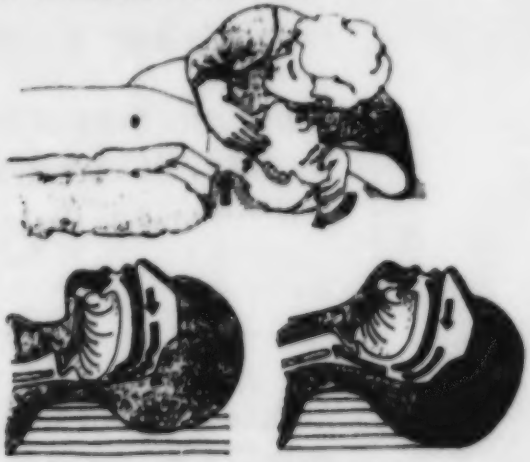

obstruction dégagement

Laisser en place les prothèses dentaires complètes car elles facilitent le scellement de la bouche de la personne par le ou la secouriste: si la respiration artificielle doit être pratiquée, les enlever seulement si elles sont cassées, déplacées ou si elles bloquent le passage de l'air.

2. Après avoir ouvert les voies respiratoires, prendre de trois à cinq secondes pour vérifier si la respiration a repris:
   - poser l'oreille près de la bouche de la personne et écouter le bruit de la respiration ;
   - regarder si la poitrine ou l'abdomen se soulève ;
   - sentir le souffle de la personne contre sa joue.

3. Si la respiration est rétablie ou a repris, placer la personne en position de recouvrement.

> Si la respiration est toujours absente, commencer immédiatement la respiration artificielle.

B) POSSIBILITÉ DE FRACTURE DE LA COLONNE OU DU COU

Ouverture des voies respiratoires d'une personne qui présente un risque de fracture de la colonne

Toutes les précautions doivent être prises afin de ne pas aggraver l'état de la personne.

QUOI FAIRE

1. **Si ce n'est déjà fait, étendre la personne sur le dos sur une surface rigide et plane. Procéder de la manière suivante: en veillant à soutenir le cou continuellement, déplacer la tête et le tronc d'un seul bloc sans les tordre afin de retourner la personne sur le dos.**

2. **Ouvrir les voies respiratoires en pratiquant une traction qui produira une subluxation de la mâchoire. Pour ce faire :**
   - **se poster à la tête de la personne dans un angle de 0 à 45 degrés ;**
   - **saisir la mâchoire inférieure à l'aide des doigts et tenir la bouche ouverte en retenant la lèvre inférieure avec les pouces ;**

   - **pratiquer la traction de la mâchoire: remonter la mâchoire vers le haut, en ligne droite, et sans bouger la tête, qui doit rester dans l'axe du tronc.**

3. **Vérifier si la respiration reprend. Il faut maintenir la traction de la mâchoire aussi longtemps qu'elle s'avère efficace et permet à la personne de respirer.**

4. **Si la respiration est rétablie ou a repris :**
   - **laisser la personne sur le dos: il ne faut pas la placer en position de recouvrement ;**
   - **continuer à surveiller attentivement la respiration et le pouls ;**
   - **assurer le transport à l'hôpital de toute urgence.**

Si la respiration est toujours absente, entreprendre immédiatement la respiration artificielle, en tenant compte du fait qu'il peut y avoir fracture de la colonne.

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 2.11.2)

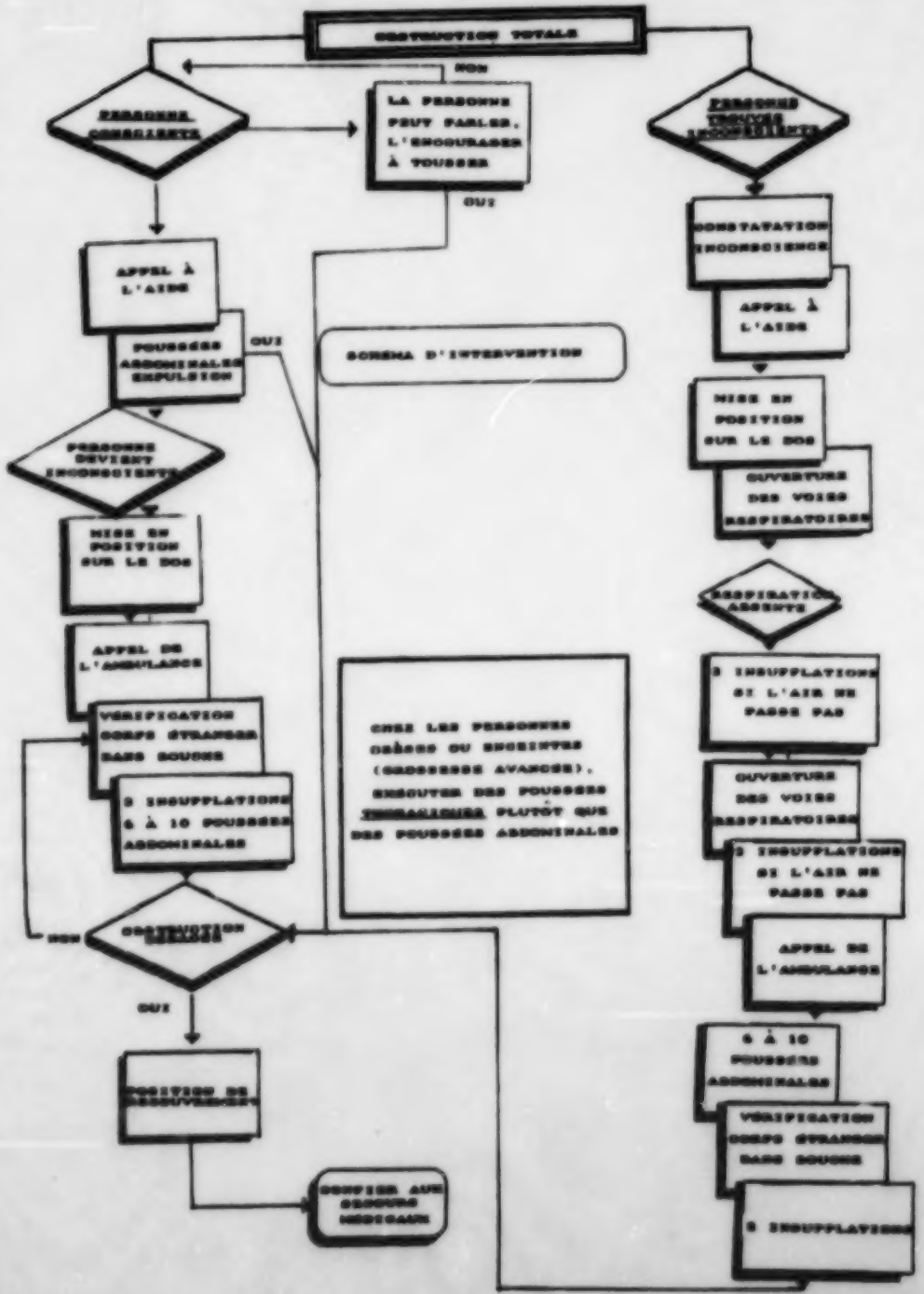

FEUILLE SUPPORT "D" (FICHE 2.11.2)

RESPIRATION ARTIFICIELLE BOUCHE-À-BOUCHE

1. Étendre la personne sur le dos, si c'est possible. La respiration artificielle peut se pratiquer quelle que soit la position dans laquelle se trouve la personne.

2. Vérifier l'intérieur de la bouche: laisser les prothèses dentaires (sauf si elles sont cassées), retirer les corps étrangers ou les sécrétions afin de dégager et d'ouvrir les voies respiratoires.

3. Ouvrir les voies respiratoires en renversant la tête de la personne vers l'arrière: appuyer une main sur le front de celle-ci et pousser fermement avec la paume afin que la tête bascule. Placer ensuite les doigts de l'autre main sous son menton et soulever la mâchoire inférieure.

4. Pincer les narines et recouvrir de façon absolument hermétique la bouche de la personne. Donner deux insufflations lentes et complètes de une à une seconde et demie chacune tout en vérifiant si la poitrine se soulève. Inspirer entre chaque insufflation. Si la poitrine ne se soulève pas, vérifier si la tête est complètement basculée vers l'arrière, ou si les voies respiratoires sont bien dégagées et ouvertes.

5. Prendre le pouls pendant cinq à dix secondes et vérifier simultanément la respiration. Si le pouls est absent, il faut pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (voir manuel de secourisme).

6. Continuer de pincer les narines. Inspirer profondément et souffler ensuite dans la bouche pendant une à une seconde et demie tout en vérifiant si la poitrine se soulève.

> **MISE EN GARDE:** Lorsque des insufflations sont très fortes, beaucoup d'air est dirigé vers l'estomac ce qui diminue l'efficacité de la manoeuvre et peut causer des vomissements. De plus, elles peuvent causer des lésions aux poumons. Si la personne vomit, la tourner rapidement sur le côté, éponger, puis la retourner sur le dos et continuer.

7. Arrêter entre chaque insufflation afin de permettre à la personne d'expirer. Vérifier si l'air s'échappe de la bouche et si la poitrine s'abaisse.

8. Recommencer à la fréquence de 12 insufflations/minute ou une insufflation aux cinq secondes.

9. Vérifier le pouls et la respiration simultanément toutes les minutes.

   Lorsque la respiration reprend: tourner la personne sur le côté en position de recouvrement.

   Si la respiration ne reprend pas: continuer jusqu'à ce qu'elle reprenne ou jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés.

10. Dans tous les cas, assurer le transport de la personne à l'hôpital.

THÈME : PREMIERS SOINS (secours) **CYCLE:** 1er

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Hémorragie et fracture.

FICHE 2.11.3

ANNÉE : 1re

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 11 PAGE 74)

Décrire les consignes de base en vue de donner les premiers soins (secours).

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

11.6 Démontrer les soins à donner en cas d'hémorragies causées par une coupure grave ou une plaie.

11.7 Indiquer les premiers secours à donner en cas d'entorse et de fracture.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

SECOURS :
. en cas de coupure et de plaie ;
. en cas de coupure avec présence de corps étrangers dans la peau ;
. en cas de saignement de nez.

SECOURS :
. déplacement du sujet blessé ;
. soutien du
. membre ;
. attelles.

Relation avec les autres O.I.

1re secondaire

O.I.: 11.1, 11.2, 11.3, 11.4
Activité : 2.11.1
O.I.: 11.5
Activité : 2.11.2
O.I.: 11.8, 11.9, 11.10
Activité : 2.11.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève: Comme en tout ce qui concerne les premiers secours, les élèves de cet âge ne connaissent à peu près rien. Leur disponibilité à venir en aide aux personnes accidentées est souvent acquise et, en ce sens, l'apprentissage des savoir-faire stimule leur intérêt.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante: Dans cette activité, jouer surtout le rôle de facilitateur. Aider les élèves à connaître les actions de base à donner en cas d'hémorragie, d'entorse et de fracture. Il est à noter que cette activité ne vise pas l'étude approfondie des sujets. Les élèves pourront approfondir leurs connaissances au deuxième cycle.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A" | Diaporama
Feuille support "B" | de la
Feuille support "C" | CSST
Feuille support "D" | sur les
Feuille support "E" | premiers
Feuille support "F" | secours.
Feuille support "G"
Feuille support "H"

(Voir informations en annexe 1.)

MISE EN SITUATION

. Rappeler le contenu du schéma d'actions étudié dans l'activité 2.11.1. Rappeler aussi que le premier objet d'évaluation et d'intervention est l'urgence respiratoire (pas de respiration, pas de vie).
. Demander ensuite de nommer l'objet d'évaluation qui vient tout de suite après en importance (la perte de sang, l'hémorragie).

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  . compréhension de l'aspect vital de la respiration ;
  . compréhension de l'importance tout aussi vitale du fonctionnement normal de la circulation sanguine.
- Mesure :
  . par l'examen oral.

DÉROULEMENT (FICHE 2.11.3)

1. Rappeler les deux interventions prioritaires: la respiration et la circulation. Indiquer aussi, qu'une fois le fonctionnement de ces deux systèmes vitaux assuré, le ou la secouriste se préoccupe des problèmes secondaires. Donner un exemple: une fracture ou une entorse à un pied. Informer les élèves que ces deux sujets seront étudiés pendant le cours.

2. Revenir au problème que peut causer un saignement abondant. Introduire le mot **HÉMORRAGIE**. Demander aux élèves s'ils ou elles ont déjà entendu ce mot et en connaissent la signification; leur demander des exemples. Terminer en donnant la définition du mot (voir feuille support "A").

3. Expliquer que les hémorragies peuvent être plus ou moins abondantes selon l'étendue, la profondeur ou l'endroit de la plaie, qu'elles peuvent être internes ou externes (voir feuille support "A"). Informer les élèves que le sujet abordé se limitera aux hémorragies externes abondantes.

4. Demander aux élèves quoi faire en cas d'hémorragie grave. Leur demander plus spécifiquement de donner le principe de base concernant les secours à donner: bloquer la sortie du sang.

5. Après ce bref échange, soumettre quatre cas où ce principe doit être appliqué et deux cas concernant un problème secondaire : entorse ou fracture d'une cheville. Partager la classe en six équipes et demander de préparer un exposé sur un de ces cas. (Feuilles supports "C, D, E, F, G, H"). Spécifier que l'exposé doit être court et contenir une démonstration (sujet blessé et secouriste).

6. Les élèves préparent leur exposé et font leur démonstration.

7. Les exposés terminés, faire un retour sur le sujet en faisant ressortir les points majeurs (voir feuille support "B") et demander aux élèves de poser des questions et d'émettre des commentaires.

N.B. La série d'activités 2.11.1 à 2.11.4 demande une certaine préparation. La collaboration de personnel spécialisé (infirmière, infirmier) est conseillée.

OBSERVATION

ÉVALUATION

QUESTION PROBLÈME:

- Objet d'évaluation :
  - . compréhension de l'existence de deux niveaux d'intervention: le prioritaire et le secondaire ;
  - . connaissance de la signification du mot hémorragie ;
  - . connaissance de quatre grandes catégories d'hémorragie ;
  - . expérience et savoir-faire actuels ;
  - . compréhension du travail demandé ;
  - . clarté des exposés.
- Mesure :
  - . examen oral portant sur les différents points d'évaluation ;
  - . analyse du contenu des exposés.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  - . les points encore obscurs et les intérêts des élèves.
- Mesure :
  - . par l'examen oral.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 2.11.3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

HÉMORRAGIE: : Effusion de sang ou saignement causé par le bris d'un vaisseau sanguin.

EXTERNE OU INTERNE : 1. Externe: visible, le sang coule à l'extérieur.

2. Interne: invisible, le sang se répand dans le corps.

TYPES DE PLAIES OÙ LE SANG COULE : Écorchures, éraflures, coupures, piqûres, plaies pénétrantes (causées par des objets pointus), lacérations (déchirures irrégulières de la peau et des tissus environnants).

PRINCIPE GÉNÉRAL POUR LE CONTRÔLE : Bloquer la sortie du sang en appliquant une pression directe sur la plaie.

Poser ou faire un pansement compressif.

BUT DE L'ACTION : Réduire au minimum la perte de sang.

OBJECTIFS DE L'ACTION : Faciliter la formation de caillots lorsque le vaisseau sanguin est petit.

Minimiser les dégâts en attendant les soins médicaux.

TRAITEMENT DE L'HÉMORRAGIE EXTERNE GRAVE

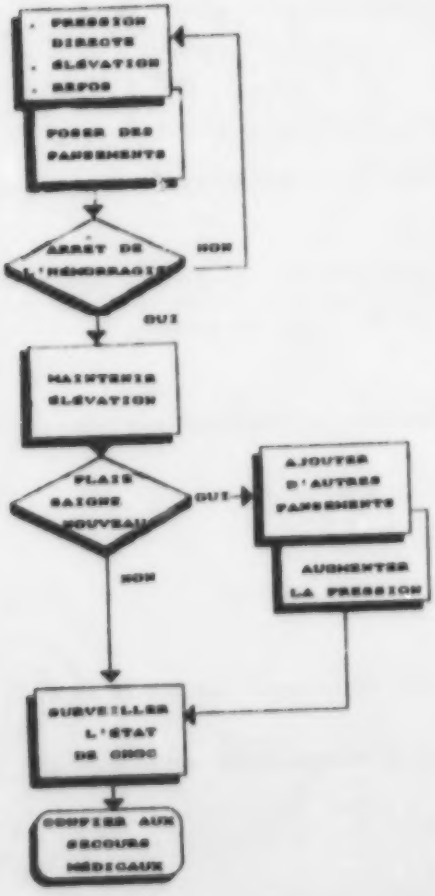

SAIGNEMENT ABONDANT

Compression directe

Sans perdre une seconde, peser ou presser directement sur la plaie avec les doigts ou la main de façon à écraser ou à comprimer fortement le vaisseau qui saigne. Si possible interposer de la gaze ou un autre tissu propre entre la plaie et la main.

2. Elever le bras afin d'y diminuer la circulation du sang.

3. Faire allonger la personne si la quantité de sang perdu est importante.

4. Maintenir la compression sans arrêt avec la main et demander d'apporter le matériel nécessaire.

5. a) Si l'on n'a pas le matériel: maintenir la compression avec la main jusqu'à ce que le saignement cesse (au moins 10 minutes). Relâcher, vérifier et reprendre la compression jusqu'à l'arrivée de l'ambulance si le saignement reprend.

   b) Si l'on a le matériel: 1) Mettre un pansement compressif sur la plaie en appuyant fermement avec la main.

   2) Enrouler une bande de gaze autour de la compresse et la nouer solidement, assez fort pour arrêter l'hémorragie mais pas trop, pour ne pas bloquer la circulation.

6. Assurer le transport à l'hôpital.

La rupture d'un gros vaisseau sanguin localisé au cou ou à l'aine entraîne toujours une hémorragie d'une extrême gravité pouvant causer la mort en quelques secondes.

Au cou

En évitant d'appuyer sur la trachée pour ne pas bloquer la respiration sans perdre une seconde, écraser fermement l'artère ou tout autre gros vaisseau rupturé avec le pouce.

n.b.: Comprimer le plus près possible du point de rupture, entre la plaie et le coeur.

À l'aine

Sans perdre une seconde, écraser le plus fortement possible l'artère ou la veine rupturée avec le poing.
Comprimer le plus près possible du point de rupture entre la plaie et le coeur.

Dans tous les cas

Maintenir la compression, sans arrêt, jusqu'à l'arrivée de soins spécialisés. Demander à une personne de téléphoner à l'hôpital.

SAIGNEMENT DE NEZ :

1. Pincer le nez fortement (ou demander à la personne de le faire) juste en bas de la partie osseuse.

2. Faire asseoir la personne. Desserrer les vêtements au niveau du cou et lui dire de respirer par la bouche

> N.B. FAIRE PENCHER LA TÊTE LÉGÈREMENT VERS L'AVANT ET NON VERS L'ARRIÈRE

3. Comprimer pendant cinq minutes au moins et plus longtemps si nécessaire afin de permettre la formation d'un caillot.

4. Une fois le saignement arrêté, demander à la personne de ne pas se moucher pendant environ 24 heures.

5. La diriger vers des soins spécialisés si le saignement persiste ou si les saignements de nez sont fréquents, s'ils sont accompagnés de maux de tête ou si la personne est connue pour avoir une tension artérielle élevée (hypertension). Vérifier s'il y a dans l'environnement un produit susceptible de causer des saignements de nez: solvants, colle sous pression, métal (électroplacage), etc.

N.B. EN CAS DE FRACTURE DU NEZ, NE PAS LE PINCER

1. Ne pas tenter d'arrêter le saignement en pinçant les narines.
2. Éponger le sang à l'aide de compresses de gaze.
3. Appliquer de la glace ou une compresse froide.
4. Si la personne est inconsciente ou si elle saigne abondamment, la coucher sur le côté (côté de la narine qui saigne) en position de recouvrement afin qu'elle ne risque pas de s'étouffer avec du sang qui s'écoulerait dans la gorge.
5. Diriger la personne vers des soins spécialisés.

SAIGNEMENT ABONDANT À UN BRAS

1. Arrêter tout saignement par compression directe avec les mains ou à l'aide de pansements compressifs si l'on en dispose.

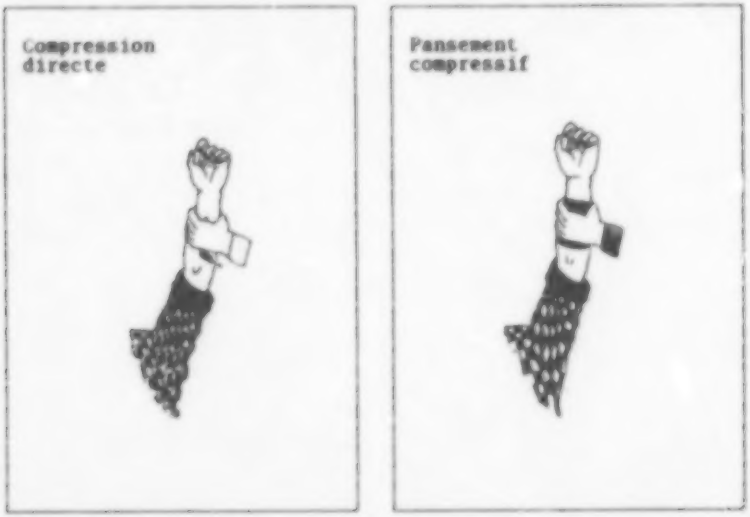

N.B.: Si la blessure est au pied, ne pas enlever la chaussure, celle-ci comprime et soutient le pied.

2. Si l'on ne dispose pas de pansement compressif, interposer des compresses stériles entre la plaie et les doigts du ou de la secouriste.

3. Entourer le tout avec la gaze en serrant pour faire pression.

4. Assurer le transport à l'hôpital.

PLAIE AVEC PRÉSENCE D'UN CORPS ÉTRANGER

1. Laisser le corps étranger en place; l'enlever risquerait de causer davantage de problèmes.

2. Maîtriser le saignement: presser à l'aide de compresses de gaze autour du corps étranger. Exercer la pression sans bouger le corps étranger.

3. Si le saignement est abondant, coucher la personne, tête à plat, et lui élever les pieds et le membre blessé s'il y a lieu.

4. Ajouter autant de compresses de gaze que nécessaire autour du corps étranger ou placer un tampon en forme d'anneau autour du corps étranger et le fixer avec une bande de gaze afin de maintenir la compression.

5. Enrouler une bande de gaze de manière à recouvrir les compresses et le tampon en forme d'anneau. Nouer en serrant suffisamment pour maintenir la compression.

ENTORSE OU FRACTURE À LA CHEVILLE

Fracture: Rupture d'un os.

Entorse: Élongation ou déchirure des tissus qui composent l'articulation.

SIGNES: La fracture et l'entorse peuvent présenter l'un ou l'autre des signes suivants :

- douleur intense et persistante ;
- mouvement impossible ou difficile ;
- enflure autour de la blessure ;
- déformation.

EN PRÉSENCE DE CES SIGNES, TOUJOURS SECOURIR COMME S'IL Y AVAIT FRACTURE

PRINCIPE: Empêcher le pied de bouger.

- Coucher la personne ;
- si la personne a une bottine de travail, ne pas l'enlever, celle-ci sert de support. Sinon, stabiliser à l'aide d'un oreiller, de coussins ou de vêtements repliés de sorte à diminuer l'effort ;
- appliquer de la glace ou des compresses froides (sauf si la fracture est ouverte).

N.B.: SI LA FRACTURE EST OUVERTE, PENSER À PROTÉGER LA PLAIE AVEC DES COMPRESSES DE GAZE STÉRILE.

TRANSPORTER VERS DES SOINS MÉDICAUX EN CAS DE BLESSURES MINEURES ET SUR DE COURTES DISTANCES

MARCHE ASSISTÉE:

1. Se placer du côté blessé, sauf si la blessure est située au bras ou à l'épaule.
2. Passer un bras de la personne autour de vos épaules. Tenir le poignet.
3. Avancer prudemment.

UN SECOURISTE

DEUX SECOURISTES

TRANSPORT SUR LE DOS:

1. La personne doit être debout; se pencher devant elle en lui tournant le dos. Il faut lui placer les bras par-dessus vos épaules afin de pouvoir la tenir par les poignets.
2. Lever la personne suffisamment pour que ses pieds ne touchent pas le sol.

LEVAGE À DEUX:

1. Croiser les mains de la manière illustrée, ce qui permet de constituer un solide point d'appui.
2. Demander à la personne de s'asseoir et de passer ses bras autour de vos épaules.
3. Si la personne est incapable de se servir de ses bras, fabriquer un anneau à l'aide d'une ceinture (ou d'une bande triangulaire nouée). Le bras disponible appuyé sur l'épaule de l'autre porteur constitue un dossier permettant de mieux soutenir la personne.

THÈME : PREMIERS SOINS (SECOURS) CYCLE: 1er

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Remettre dans l'ordre.

FICHE 2.11.4

ANNÉE : 1re

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 11 PAGE 74)

Décrire les consignes de base en vue de donner les premiers secours.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

11.8 Indiquer les actions à entreprendre en cas de blessure au dos ou au cou.

11.9 Indiquer les premiers secours à donner en cas de brûlures.

11.10 Dire ce qu'il faut faire en cas d'empoisonnement.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

ACTIONS :
. immobilisation du sujet blessé (blessure au dos etc.) ;
. secours.

PREMIERS SECOURS :
. en cas de brûlure au corps.

ACTIONS :
. actions initiales et soins particuliers en cas d'empoisonnement.

Relation avec les autres O.I.

1re secondaire

O.I.: 11.1, 11.2, 11.3, 11.4
Activité : 2.11.1
O.I.: 11.5
Activité : 2.11.2
O.I.: 11.6, 11.7
Activité : 2.11.3

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève: Voir l'activité 2.11.1.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante: Dans cette activité, jouer le rôle de dépisteur et de facilitateur. Aider les élèves à approfondir le schéma d'actions en leur faisant reprendre conscience des interventions prioritaires et secondaires. Leur faire connaître les actions à entreprendre en cas de blessures au dos et au cou, en cas de brûlures et d'empoisonnement.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Feuille support "C"

Diaporama de la CSST sur les premiers secours. (Voir informations en annexe 1.)

MISE EN SITUATION

. Rappeler le schéma d'actions.

. Rappeler aussi l'existence des deux niveaux d'intervention: prioritaire et secondaire.

. Inviter ensuite les élèves à étudier trois types de secours à donner (blessures au dos et au cou, brûlures et empoisonnement).

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  . mémoire du schema d'action;
  . mémoire des niveaux d'intervention ;
  . intérêt pour l'activité.
- Mesure :
  . par l'examen oral ;
  . par l'observation des attitudes.

DÉROULEMENT (FICHE 2.11.4)

1. Expliquer le déroulement de l'activité:

   1. Distribuer les deux feuilles supports (A2 et A3) aux élèves.

   2. Partager la classe en quatre ou cinq équipes.

   3. Donner un certain nombre d'informations tirées de la feuille support "A1".

   4. Chaque équipe lit attentivement la feuille support "A2": les actions y ont été volontairement mises dans le désordre. Elle doit à l'aide de la feuille support "A3", remettre les actions dans le bon ordre.

   5. Après cinq minutes de travail, donner l'ordre dans lequel les textes devraient être placés. Un point est donné à chaque équipe pour chaque texte bien placé. Chaque équipe est responsable de la compilation de ses points.

   6. L'activité se déroule de la même façon pour les feuille "B" et "C".

   7. À la fin de l'activité, on compte les points et une équipe est déclarée gagnante.

2. Faire un retour sur le contenu des feuilles supports et inviter les élèves à poser des questions et à émettre des commentaires.

N.B.: La série d'activités 2.11.1 à 2.11.4 demande une certaines préparation. L'enseignant ou l'enseignante pourrait avoir intérêt à demander la collaboration du personnel spécialisé (infirmière, infirmier) des services de santé.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  . compréhension du déroulement ;
  . compréhension des informations fournies ;
  . capacité de replacer les textes dans l'ordre (connaissances et logique de l'organisation du schéma) ;
  . intérêt pour l'activité.
- Mesure :
  . par l'examen oral sur les éléments de l'exploration liés à la compréhension ;
  . par l'observation des comportements et des attitudes des élèves ;
  . par l'analyse des travaux d'équipe.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  . points encore obscurs ;
  . vision d'ensemble ;
  . commentaires des élèves.
- Mesure :
  . par le questionnement des élèves ;
  . par l'analyse des commentaires des élèves.

FEUILLE SUPPORT "A" 1 (FICHE 2.11.4) PERSONNEL ENSEIGNANT

FRACTURE AU DOS OU AU COU

Lorsqu'il y a fracture à la colonne vertébrale, au dos ou au cou, il y a risque à tout moment d'écraser ou de sectionner la moelle épinière entraînant ainsi la paralysie des membres situés en-dessous du point de rupture. La paralysie ne survient pas toujours au moment du choc qui cause la fracture, elle peut aussi survenir lors de la manipulation du sujet blessé.
LA MAUVAISE MANIPULATION EST UNE CAUSE FRÉQUENTE DE PARALYSIE.

SIGNES: Douleur au niveau de la fracture, engourdissement.
Difficulté ou impossibilité de bouger ou de se mouvoir, insensibilité, paralysie.

SCHÉMA D'ACTION:

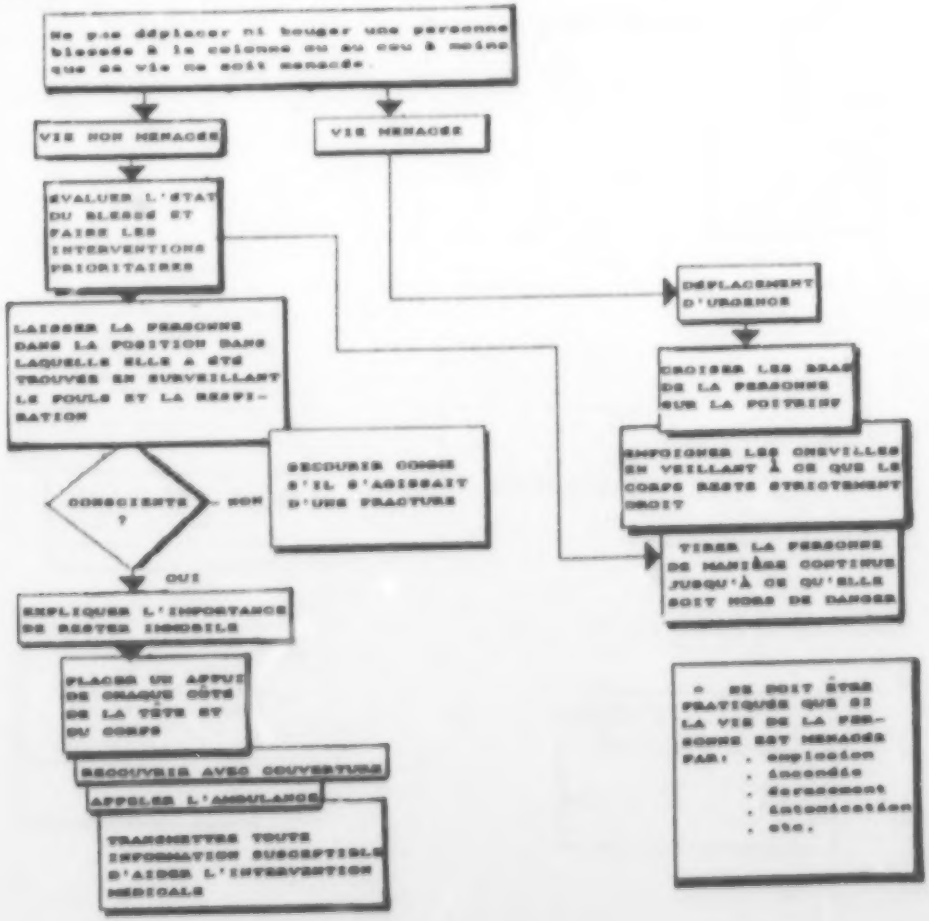

FEUILLE SUPPORT "A" 2 (FICHE 2.11.4) ÉLÈVE

FRACTURE AU DOS OU AU COU

Lorsqu'il y a fracture à la colonne vertébrale, au dos ou au cou, il y a risque à tout moment d'écraser ou de sectionner la moelle épinière entrainant ainsi la paralysie des membres situés en-dessous du point de rupture. La paralysie ne survient pas toujours au moment du choc qui cause la fracture, elle peut aussi survenir lors de la manipulation du sujet blessé.
LA MAUVAISE MANIPULATION EST UNE CAUSE FRÉQUENTE DE PARALYSIE.

SIGNES: Douleur au niveau de la fracture, engourdissement.
Difficulté ou impossibilité de bouger ou de se mouvoir, insensibilité, paralysie.

SCHÉMA D'ACTION:

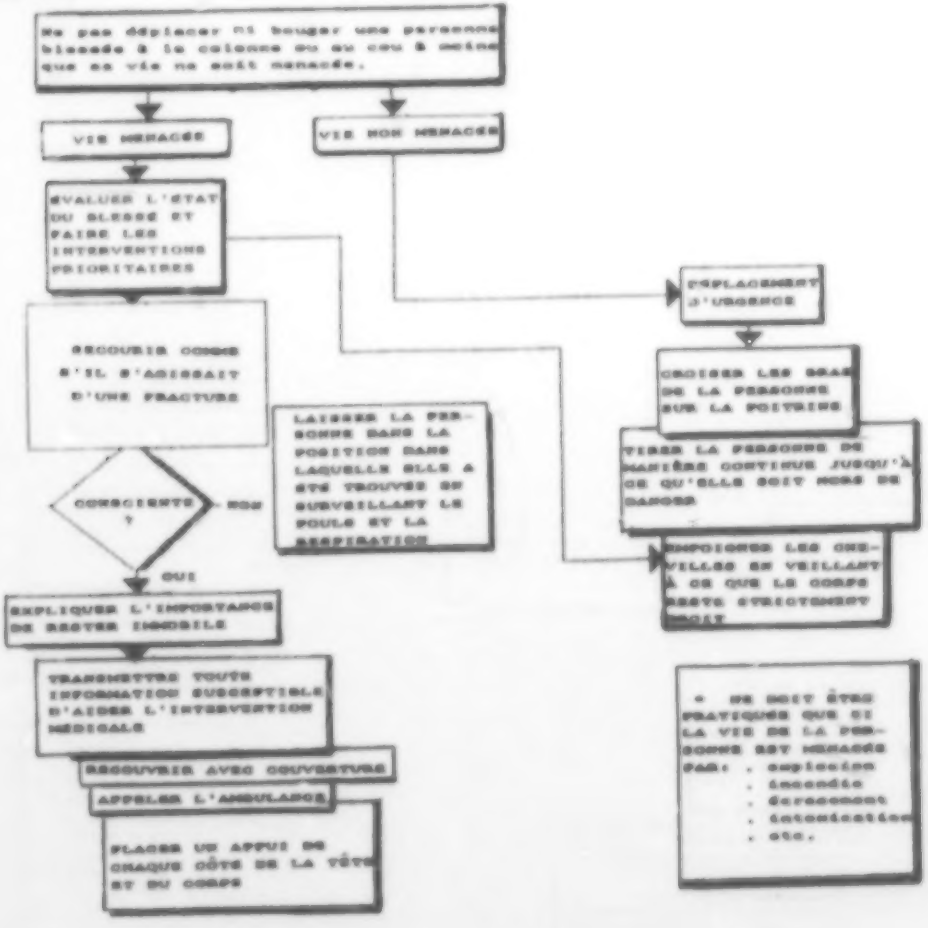

FEUILLE SUPPORT "A" 3 (FICHE 2.11.4) ÉLÈVE

SCHÉMA D'ACTION: (VIERGE)

FRACTURE AU DOS OU AU COU

PREMIERS SECOURS EN CAS DE BRÛLURES

N.B.: Le cours n'aborde que les brûlures thermiques.
Les brûlures chimiques et les brûlures électriques ne sont pas traitées ici.
À retenir cependant que dans tous les cas de brûlures chimiques, il faut laver à grande eau et enlever le vêtement contaminé seulement s'il n'est pas collé à la peau.

DEGRÉ DES BRÛLURES:

1er degré: brûlures où il n'y a pas de cloques ;
2e degré: brûlures où il y a des cloques ;
3e degré: brûlures où la peau est détruite.

PRINCIPE GÉNÉRAL:

EMPÊCHER LA BRÛLURE DE S'AGGRAVER SOIT :

a) en plongeant la surface brûlée dans l'eau froide (1er et 2e degrés) ;

b) en coupant le plus possible le contact avec l'air (1er, 2e et 3e degrés).

ÉTAT RESPIRATOIRE:

Vérifier l'état respiratoire de la victime si les brûlures se situent à la figure.

À NE JAMAIS FAIRE:

NE JAMAIS APPLIQUER DE POMMADE, ONGUENT OU CORPS GRAS (beurre ou autre) SUR UNE BRÛLURE.

NE JAMAIS PERCER LES CLOQUES.

NE JAMAIS UTILISER DE COUVERTURES SYNTHÉTIQUES POUR ÉTEINDRE LE FEU SUR LA PERSONNE.

N.B.: DANS LES CAS DE BRÛLURES ÉLECTRIQUES:

1. **NE PAS TOUCHER LA VICTIME.**
2. **COUPER LE COURANT.**

FEUILLE SUPPORT "B" 1 (FICHE 2.11.4) PERSONNEL ENSEIGNANT

SCHÉMA D'ACTION
(brûlures)

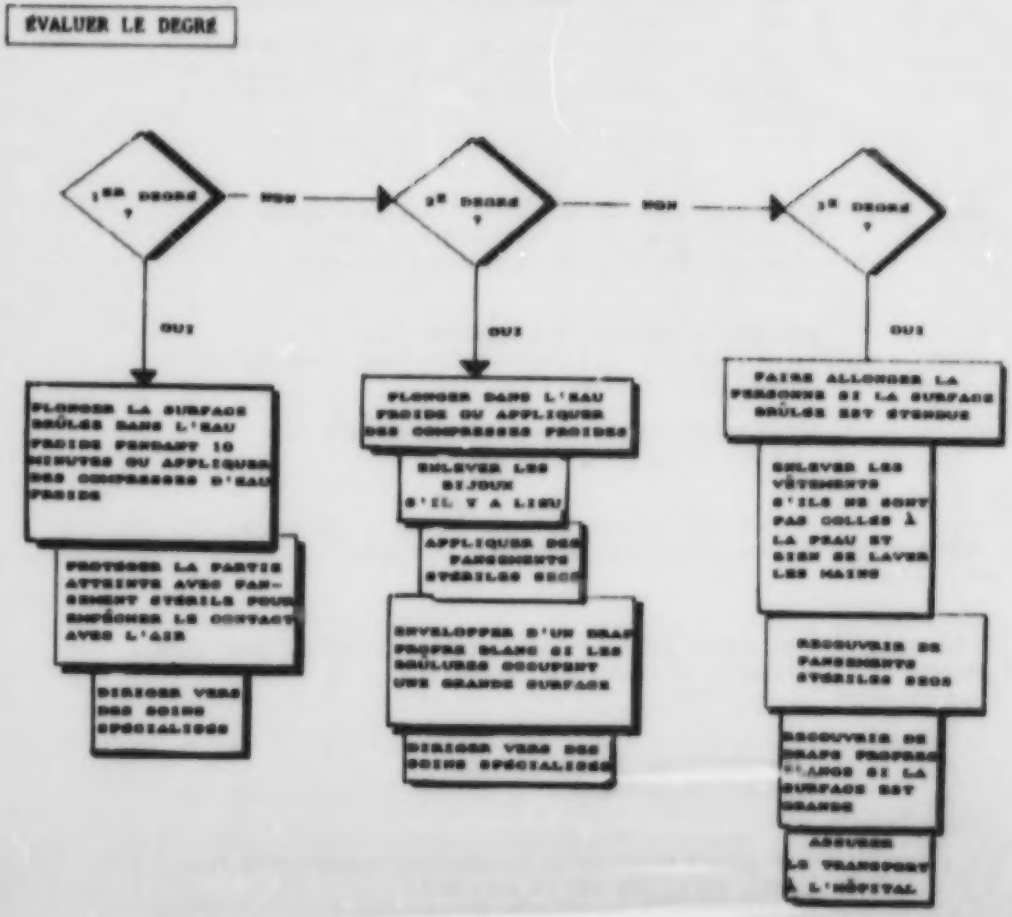

FEUILLE SUPPORT "B" 2 (FICHE 2.11.4) ÉLÈVE

SCHÉMA D'ACTION
(brûlures)

ÉVALUER LE 3E DEGRÉ

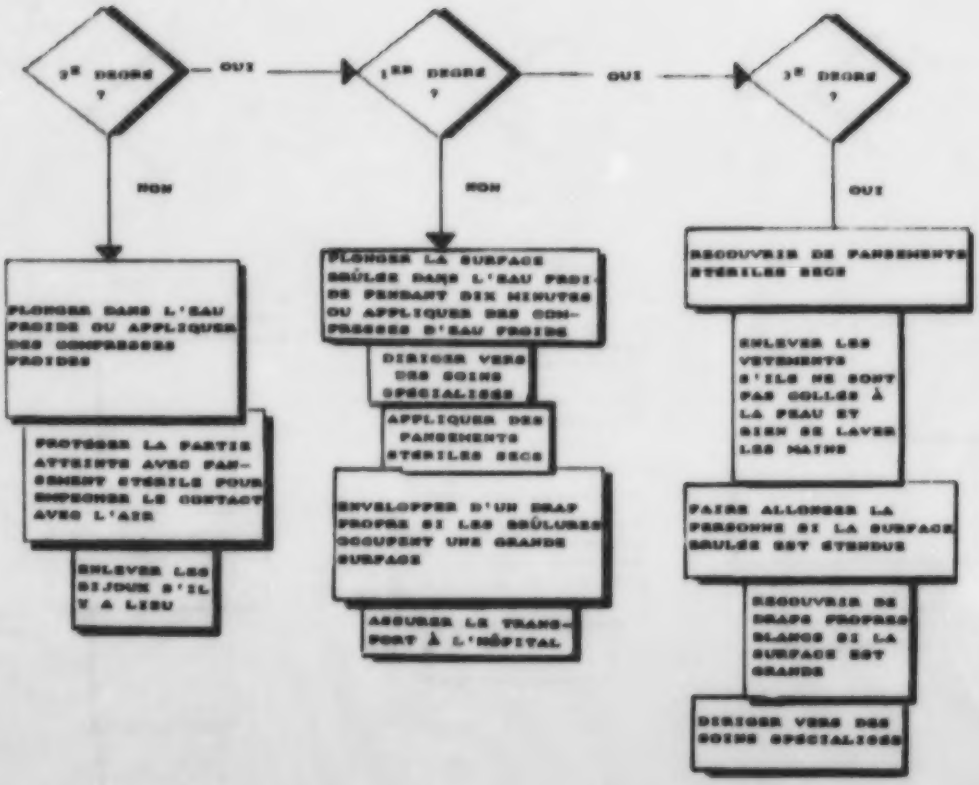

FEUILLE SUPPORT "B" 3 (FICHE 2.11.4) ÉLÈVE

SCHÉMA D'ACTION (VIERGE)
(brûlures)

ÉVALUER LE DEGRÉ

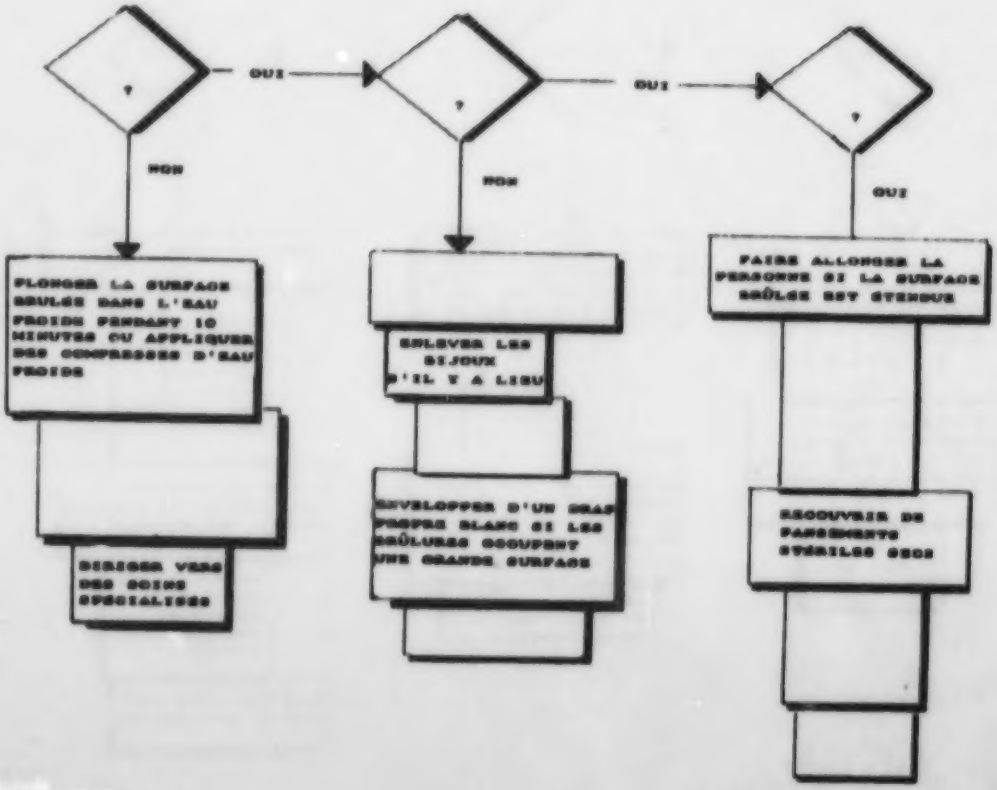

PREMIERS SECOURS EN CAS D'EMPOISONNEMENT

N.B. Ce cours n'aborde l'intoxication que par voie buccale.

SIGNES

Nausées, douleurs à l'abdomen, frissons, transpiration abondante, difficultés respiratoires, convulsions, inconscience (odeur de l'haleine, traces sur les lèvres).

PRINCIPE

Identifier la subatance ingérée en lisant l'étiquette du produit ingéré et appeler un centre anti-poison.

À NE PAS FAIRE

Ne pas faire faire vomir si :

- la personne est inconsciente ou convulsive ;
- la personne a ingéré une substance corrosive (acides ou alcalis), une substance dérivée du pétrole (solvants, gazoline, etc.), une substance inconnue, un produit moussant.

ATTENTION

Toujours porter attention à la respiration et au pouls.

Dans l'évaluation de la situation, éviter tout contact direct avec le contaminant.

TÉLÉPHONE DES CENTRES ANTI-POISON :	
NUMÉRO GÉNÉRAL	1-800-463-5060 (sans frais)
HOPITAL STE-JUSTINE MONTRÉAL	1-514-345-4600

FEUILLE SUPPORT "C" 1 (FICHE 2.11.4) PERSONNEL ENSEIGNANT

TRAITEMENT DE L'EMPOISONNEMENT

(poison ingéré)

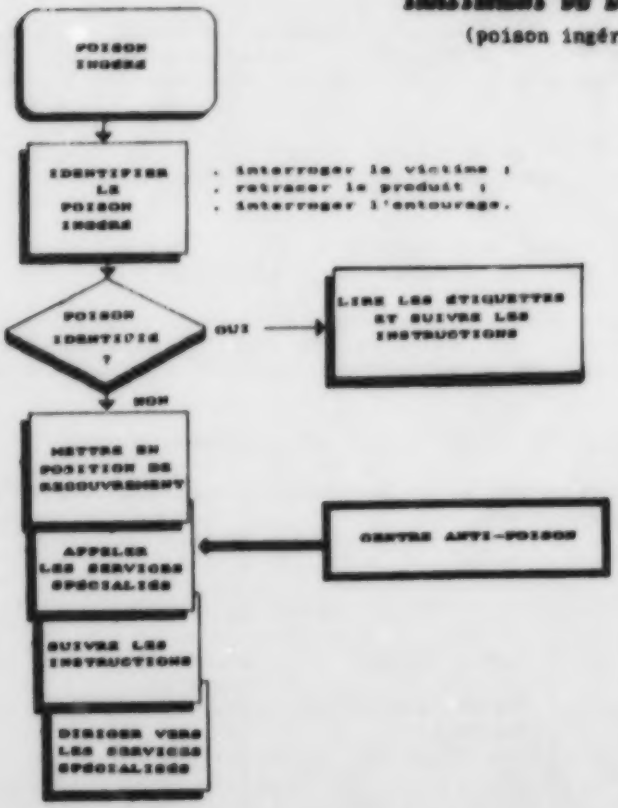

FEUILLE SUPPORT "C" 2 (FICHE 2.11.4) ÉLÈVE

TRAITEMENT DE L'EMPOISONNEMENT

(poison ingéré)

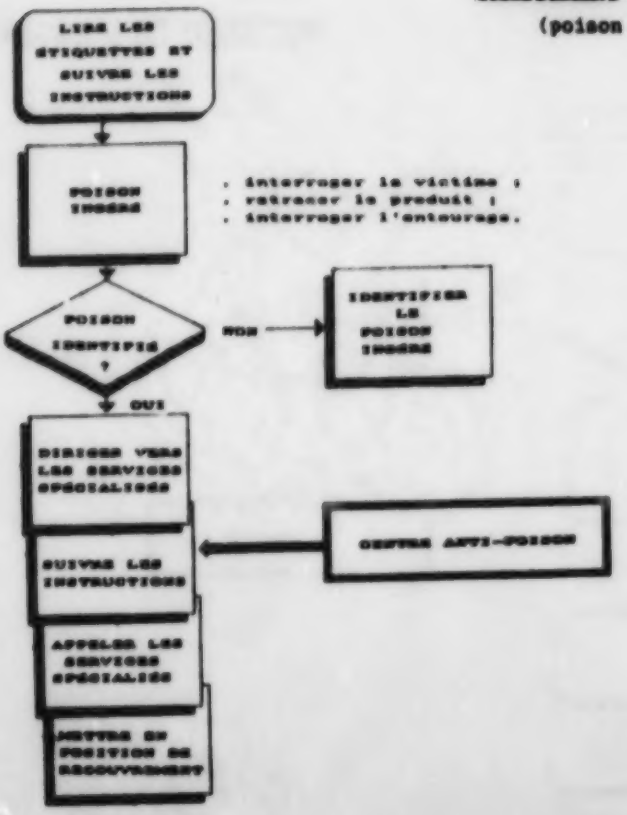

FEUILLE SUPPORT "C" 3 (VIERGE) (FICHE 2.11.4) ÉLÈVE

TRAITEMENT DE L'EMPOISONNEMENT

(poison ingéré)

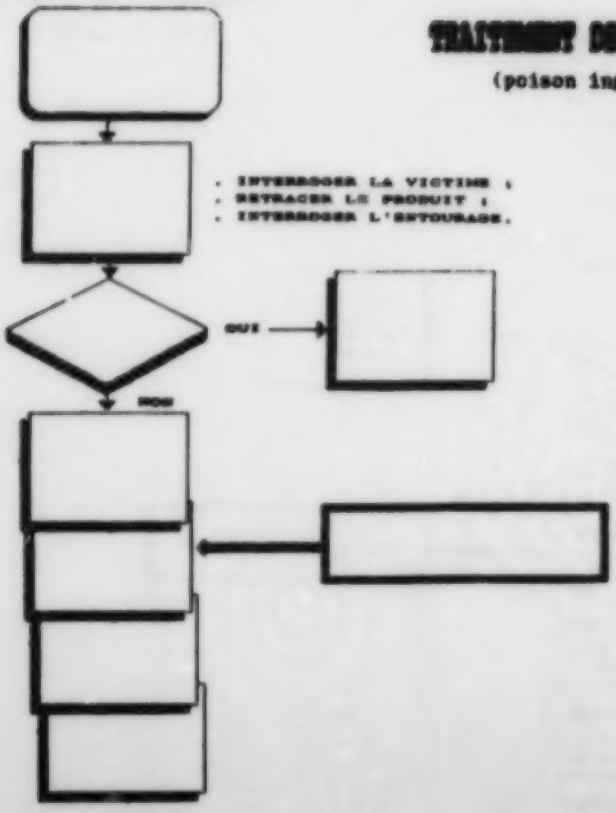

CHAPITRE III

3e secondaire

THÈME : Outils dangereux (à risque)

OBJECTIF TERMINAL 7

PRÉVENIR LES ACCIDENTS DANS UN ATELIER

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
7.1 Reconnaître qu'il peut être éventuellement victime d'un accident dans un atelier.	- *risques d'accidents liés à :* . l'utilisation d'outils . la consommation d'air . l'audition de bruits . l'utilisation de produits toxiques . l'inhalation de poussières
7.2 Indiquer les causes possibles des accidents.	- *causes des accidents :* . causes personnelles . causes extérieures
7.3 Indiquer des moyens de prévenir les accidents.	- *moyens :* . maîtrise de soi . maîtrise des appareils et outils . propreté des lieux . respect des règles et procédures sécuritaires
7.4 S'informer des règles de sécurité particulières des ateliers.	- *importance de l'information :* . action prioritaire lors d'un embauchage . prévention

THÈME : Produits dangereux.

OBJECTIF TERMINAL 9

PRÉVENIR LES ACCIDENTS CAUSÉS PAR LES PRODUITS INDUSTRIELS.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
9.1 Nommer certains produits industriels dangereux pour sa santé.	- *produits industriels dangereux :* . divers gaz . poussières en suspension . amiante . cuivre . mercure . produits à fort indice de radioactivité . produits toxiques divers (acide...) . produits d'usage domestique (pesticide, aérosols, tétrachlorure de carbone, etc.)
9.2 Indiquer des effets possibles de ces produits sur son organisme.	- *effets possibles :* . affections cutanées . troubles respiratoires . irritations des yeux . brûlures . cancer . etc.
9.3 Indiquer des moyens de prévenir les accidents et les maladies causées par les produits industriels.	- *prévention :* . prévention à la source : ventilation, élimination des déchets, etc. . connaissance des procédures de manutention . utilisation de vêtements protecteurs (écrans protecteurs, masques, ventilation, etc.) . examen médical . refus de travailler en cas de danger
9.4 Identifier les symboles de sécurité inscrits sur divers produits industriels.	

THÈME : La pollution.

OBJECTIF TERMINAL 12

PRENDRE DES DÉCISIONS FAVORABLES AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET À LA PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
12.1 Indiquer divers milieux où les humains agissent souvent comme des agents pollueurs.	- *milieux :* . dans les industries de fabrication de produits . sur les fermes . à la maison . dans les parcs et les endroits publics . dans les services publics municipaux . au chalet . etc.
12.2 Nommer les types de pollution les plus fréquents dans ces endroits.	- *types de pollution :* . dans l'air . dans l'eau . dans le sol
12.3 Reconnaître qu'il vit et aura à vivre en relation assez étroite avec plus d'un de ces milieux.	
12.4 Reconnaître qu'il sera très sûrement affecté par les agissements polluants des autres.	- *sources de pollution :* . sources proches (voisins - communauté) . sources lointaines (pluies acides, pollution des nappes d'eau souterraine, "touristes", etc.)
12.5 Reconnaître qu'il aura lui aussi à se défaire de ses déchets.	- *nature inévitable de la production et de la consommation*
12.6 Identifier certaines décisions qu'il aura à prendre pour sa protection personnelle et celle de l'environnement physique et humain.	- *décisions :* . comme consommateur . comme membre d'une collectivité . comme producteur . comme préposé à l'élimination de déchets de toutes sortes . responsabilité vis-à-vis de la récupération et du recyclage

THÈME : Premiers soins (secours).

OBJECTIF TERMINAL 14

DONNER LES PREMIERS SOINS (SECOURS) CONCERNANT LES BLESSURES LES PLUS COURANTES.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
14.1 Nommer les blessures les plus courantes dont peuvent être victimes les personnes de son entourage.	- *exemples de blessures à l'école, à la maison, lors des activités de loisir :* . brûlure . fracture . asphyxie . hémorragie . engelures
14.2 Indiquer la première décision que doit prendre le secouriste en situation d'urgence.	- *décision :* . secourir la victime d'abord ou alerter d'abord
14.3 Décrire pour chacune des blessures mentionnées plus haut le comportement à adopter.	- *comportements :* . secourir la victime d'abord : . asphyxie . hémorragie . engelures . brûlures mineures . alerter d'abord : . fractures . brûlures graves
14.4 Indiquer les responsabilités du secouriste qui donne les premiers soins à un blessé.	- *responsabilités :* . donner immédiatement et de façon adéquate les soins requis . évaluer la situation . demander l'aide d'un médecin sans tarder ou assurer le transport du blessé à l'hôpital
14.5 Appliquer les soins à donner en cas d'asphyxie.	- *soins à donner :* . vérifier l'état d'asphyxie . pratiquer la respiration artificielle ou faire respirer de l'air frais selon le cas
14.6 Démontrer deux méthodes de respiration artificielle.	- *méthodes :* . bouche-à-bouche . Holger Nielsen . Sylvester
14.7 Expliquer les procédures à suivre en cas d'inconscience	- *cf. procédures préconisées par les ambulanciers St-Jean et la Croix Rouge Jeunesse*

3e SECONDAIRE

ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

Thèmes	Activités		Durée (minutes)
Outils dangereux (à risque)	3.7.1	La prévention dans les ateliers	100
Produits dangereux	3.9.1	Les produits dangereux et leurs dangers	50
	3.9.2	Prévenir, c'est mieux que guérir	50
La pollution	3.12.1	Combattre la pollution	50
Premiers soins (secours)	3.14.1	Retour sur les notions de base pour les blessures courantes	50
	3.14.2	Quelques broblèmes mineurs	50

THÈME : OUTILS DANGEREUX (à risque) CYCLE: 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : La prévention dans les ateliers

FICHE 3.7.1

ANNÉE : 3e

TEMPS : 100 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 7 PAGE 84)

Prévenir les accidents dans un atelier.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

7.1 Reconnaître qu'il peut être éventuellement victime d'un accident dans un atelier.

7.2 Indiquer les causes possibles des accidents et des maladies professionnelles

7.3 Indiquer des moyens de prévenir les accidents et les maladies professionnelles.

7.4 S'informer des règles de sécurité particulières aux ateliers.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

.RISQUE D'ACCIDENTS LIÉS À :
. la manipulation d'outils ;
. l'environnement de travail ;
. l'utilisation de produits toxiques ;
. manque de formation et d'information ;
. méthode de travail ;
.CAUSE DES ACCIDENTS :
. causes directes ;
. causes indirectes ;
.MOYENS DE PRÉVENIR:
. maîtrise de soi, des appareils et outils ;
. entretien préventif ;
. respect des règles de sécurité ;
. information et formation.

Relation avec les autres O.I.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves de 3e secondaire ont déjà abordé le sujet en 1re. L'étude portait sur le maniement, le rangement, la protection individuelle et sur les dangers associés à l'utilisation des outils. Ils et elles possèdent donc un bagage minimal en ce domaine. Nous voulons maintenant revenir sur le sujet en replaçant cette étude dans le contexte d'un atelier de travail. Les élèves de 3e sont encore plus susceptibles d'utiliser ces outils à risque que ceux de 1re. Plusieurs ont peut-être déjà eu un peu d'expérience du travail en atelier. Un grand nombre bientôt trouveront un travail occasionnel ou un travail permanent dans des ateliers ou des usines.

Rôle de l'enseignant et de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de facilitateur. Aider les élèves à prendre conscience des dangers dans les ateliers et à acquérir des réflexes favorables au maintien de leur propre sécurité.
N.B. Informer l'enseignante ou l'enseignant d'initiation à la technologie pour décider, en commun, de la meilleure façon de réaliser l'activité.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Documents audiovisuels (Cf bibliographie)

MISE EN SITUATION

. Rappeler l'existence de nombreux accidents dans les ateliers de travail et informer les élèves qu'ils iront visiter les ateliers de la polyvalente afin d'y étudier les différents aspects de la sécurité.

. Les informer aussi qu'ils pourront poser toutes les questions voulues à la personne qui les recevra.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objets d'évaluation :
. intérêt pour le sujet et pour la visite des ateliers de la polyvalente.

- Mesure :
. par l'observation des attitudes et des comportements des élèves lors des informations transmises.

DÉROULEMENT (FICHE 3.7.1)

N.B. Avant de proposer l'activité, il serait fort important d'établir un bon contact avec les responsables des ateliers de la polyvalente, de leur indiquer clairement les objectifs de la visite, le contenu qui devrait être assuré par le personnel des ateliers, le déroulement et la durée prévus de l'activité. Informer de la non-conformité des appareils, s'il en est.

PREMIÈRE PARTIE

1. Présenter le personnel enseignant hôte, qui à son tour :

   . présente les différents ateliers de la polyvalente en nommant les principaux outils qui y sont utilisés et les dangers qu'ils comportent, et donne, par exemple, quelques démonstrations sur certains outils plus à risque ;

   . enchaîne ensuite avec l'énumération des sources de dangers que l'on peut retrouver dans les nombreux ateliers : aménagement inadéquat des lieux (ventilation, bruit), outils et produits utilisés, mauvaises méthodes et habitudes de travail ;

   . termine son exposé en parlant des accidents liés au manque d'information des gens et à leurs attitudes (négligence, inattention, prise de risques inutiles, méconnaissance des règles de sécurité avant de commencer un travail, ignorance des dangers.)

2. Inviter les élèves à poser des questions à l'hôte.

   À la fin de cette première partie, distribuer la feuille support "A" aux élèves en leur demandant de la remplir avant le prochain cours. Expliquer ce qu'il s'agit de faire :

   1. En solitaire ou avec d'autres (parents, amis), raconter un ou des accidents qui se sont produits dans un atelier.
   2. Découvrir les causes.
   3. Donner les moyens qui auraient permis d'éviter ce genre d'accident.

DEUXIÈME PARTIE

3. Au début du cours, demander aux élèves de prendre la feuille support "A" remplie à domicile et de nommer l'accident étudié. Écrire le nom des accidents au tableau.

4. Inviter ensuite les élèves à se regrouper selon le choix de l'accident à présenter. Demander à chaque équipe de préparer une petite mise en scène où le reste de la classe pourrait reconnaître les risques d'accidents et leurs causes. Distribuer la feuille support "B" à titre de soutien à leur présentation et à leur analyse de la situation. Indiquer les éléments à y retrouver : le type de travail, la cause de l'accident et l'accident.

5. Animer chaque présentation et l'exercice qui s'y rattache.

6. À la fin, revenir sur les contenus abordés en mettant l'accent sur l'importance de comprendre qu'un accident peut arriver à tout le monde, et qu'il faut être informé et user de prudence et de vigilance lorsqu'on doit travailler en atelier.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation:
  . niveau de connaissances des élèves en ce qui concerne les risques d'accidents dans des ateliers de travail ;
  . intérêt pour la visite des ateliers de la polyvalente.
- Mesure :
  . par un examen oral avant le début de l'exposé ;
  . par l'observation des attitudes et des comportements des élèves lors de la visite des ateliers.

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation:
  . intérêt lors de l'exposé ;
  . compréhension des informations transmises dans l'exposé ;
  . intégration des informations au moment de l'analyse de situation faite avec la feuille support "A" types d'accident, risques et causes d'accident) ; clarté des simulations ;
  . capacité de reconnaître les dangers et les causes d'accident dans les simulations.
- Mesure :
  . par un examen oral ;
  . par l'analyse des travaux des élèves ;
  . par l'observation des simulations et l'analyse de ces simulations.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation:
  . la valorisation des attitudes de prudence.
- Mesure :
  . par l'examen oral.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 3.7.1)

Répondre à toutes les questions. Se faire aider par un ami, une amie, par ses parents ou par quelqu'un ayant l'expérience du travail en atelier. À défaut d'une expérience personnelle ou du témoignage d'une personne expérimentée, utiliser les informations reçues lors de la visite de la polyvalente.

1. **Nommer un atelier de travail où l'on utilise des outils dangereux (à risque).** _____

2. **Donner le type d'accident s'étant produit à cet endroit ou susceptible de s'y produire.** _____

   _____

3. **Énumérer les causes de l'accident.**

   _____

   _____

   _____

   _____

4. **Comment l'accident aurait-il pu être évité ?** _____

   _____

   _____

5. **La victime était-elle au courant des dangers ?** _____

6. **Est-ce que la victime connaissait les règles de sécurité ? les a-t-elle respectées ?** _____

7. **Connaissait-elle le maniement ou le fonctionnement des outils ou équipement utilisés ?** _____

8. Était-il possible à la victime de lire les règles de sécurité sur un écriteau bien en vue ? _____

_____

9. Le ou les outils utilisés par la victime étaient-ils munis des dispositifs de sécurité prévus pour ce ou ces outils ? _____

_____

10. Les outils utilisés étaient-ils en bon état ? _____

11. Le milieu de travail immédiat de la victime était-il sécuritaire ?

plancher _____

surfaces de travail _____

système électrique _____

ventilation _____

éclairage _____

espace de dégagement _____

12. La victime a-t-elle fait une fausse manoeuvre ? _____

_____

13. Portait-elle les équipements de protection individuelle requis pour effectuer le travail (gants, lunettes, masques...) ?

_____

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 3.7.1)

TU PEUX UTILISER CETTE FEUILLE SUPPORT AFIN D'ANALYSER LES SIMULATIONS QUE FERONT LES AUTRES ÉLEVÉS DEVANT LA CLASSE. ELLE PEUT TE SERVIR À MIEUX COMPRENDRE LA SITUATION.

TYPES D'ATELIER :

- atelier de menuiserie ;
- atelier de mécanique ;
- atelier de soudure ;
- atelier de cuisine ;
- chantier de construction ;
- atelier de couture ;
- atelier de la maison ;
- etc.

RISQUES D'ACCIDENTS ET DE MALADIES PROFESSIONNELLES EN RELATION AVEC :

1) L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :

- qualité de l'air (problème de ventilation) ;
- espace de travail ;
- propreté de l'atelier (planchers) ;
- niveau de bruit ;
- éclairage ;
- proximité d'autres travaux.

2) LES ÉQUIPEMENTS OU PRODUITS UTILISÉS :

- produits toxiques, inflammables ;
- équipement en mauvais état...
  (jamais mal affûtées)

3) ORGANISATION DU TRAVAIL :

- horaire de nuit ;
- travail au rendement ;
- travail sous pression...

4) LES PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE TRAVAIL :

- Certains procédés sont dangereux, d'où l'importance de travailler en adoptant des méthodes sécuritaires.
- Aspect ergonomique lié aux procédés et aux méthodes de travail.

5) LES FACTEURS LIÉS AUX INDIVIDUS :

- manque d'information et de formation sur les dangers, sur le fonctionnement des outils, les moyens de prévention ;
- inattention - imprudence ;
- état de santé (fatigue, surmenage).

TYPES DE BLESSURES ET DE LÉSIONS FRÉQUENTES À LA SUITE D'ACCIDENTS OU D'EXPOSITION :

- BRÛLURES À LA SUITE D'UNE EXPLOSION, D'UN FEU, PAR CONTACT AVEC DES PRODUITS DANGEREUX, ETC.
- COUPURES AU CORPS, AUX MEMBRES, À LA TÊTE.
- PERTE DE MEMBRES.
- FRACTURES.
- ÉLECTROCUTION.
- INTOXICATION.
- ASPHYXIE.
- ALLERGIES.
- CHUTES, ÉCRASEMENT.
- SURDITÉ.
- MAUX DE DOS.

THÈME : PRODUITS DANGEREUX **CYCLE:** 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Les produits dangereux et leurs dangers

FICHE 3.9.1

ANNÉE : 3e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 9 PAGE 87)

Prévenir les accidents causés par les produits industriels (et domestiques contenant des substances dangereuses...).

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

9.1 Nommer certains produits dangereux pour sa santé (industriels et domestiques).

9.2 Indiquer les effets possibles de ces produits sur son organisme.

9.4 Identifier les symboles de sécurité inscrits sur divers produits industriels (et domestiques).

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

PRODUITS INDUSTRIELS DANGEREUX :
- . divers gaz, poussières en suspension, amiante, cuivre, mercure, produits à fort indice de radioactivité, produits toxiques divers, produits d'usage domestique (pesticide, aérosol, tétrachlorure de carbone, etc.).

EFFETS POSSIBLES :
- . affection cutanée, trouble respiratoire, irritation aux yeux, brûlures, cancer, etc.

SYMBOLES :
- . industriels (SIMDUT) ;
- . domestiques.

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 9.3

ACTIVITÉ : 3.9.2

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves ont sûrement déjà entendu parler des produits industriels ou domestiques dangereux. Leurs parents leur ont déjà dit de ne pas avaler certaines de ces substances à usage domestique. Cependant, les élèves ignorent à peu près tout sur ce sujet. Leurs connaissances en ce domaine sont à peu près nulles et leur aptitude à manipuler ces produits de façon sécuritaire est sans doute très limitée.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de déplatage. Faire prendre conscience de l'importance et de l'étendue des problèmes de santé causés par l'utilisation de certains produits dangereux.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"
Feuille support "B"
Feuille support "C"
Feuille support "D"

RÉPERTOIRE TOXICOLOGIQUE DE LA CSST (514)873-6374

ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC (514) 844-3644

MISE EN SITUATION

. Rappeler aux élèves l'existence d'un grand nombre de produits industriels et domestiques dangereux pour la santé et les sensibiliser au problème en lisant la feuille support "A". Inviter les élèves à étudier ces problèmes.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  - . prise de conscience du problème ;
  - . intérêt à étudier le problème.
- Mesure :
  - . par l'observation des réactions à la mise en situation ;
  - . par le questionnement sur le niveau de conscience de la problématique.

DÉROULEMENT (FICHE 3.9.1)

1. Aborder l'exploration en demandant aux élèves de se regrouper par deux ou trois et d'essayer de trouver le plus grand nombre de substances dangereuses qu'ils ou qu'elles connaissent.

2. Leur proposer ensuite de les aider à dresser une liste des produits connus par l'ensemble de la classe. Écrire le tout au tableau. (Il est fort possible que les élèves ne connaissent que très peu de produits). Vérifier leur connaissance des dangers liés à l'utilisation de ces produits, leur capacité à reconnaître les symboles s'il y a lieu (voir la feuille support B). Leur demander enfin comment prévenir ces dangers.

3. Compte tenu du peu de connaissances des jeunes, guider et inviter les élèves à étudier ensemble une liste de produits en faisant ressortir leurs dangers pour la santé et les précautions à prendre pour les éviter. Distribuer la feuille support C aux équipes et en faire la lecture avec elles.

4. Après la lecture, faire remarquer aux élèves que les dangers sont liés à la nature du produit, à la forme sous laquelle il se présente et à la nature du contact que l'on a avec lui. Ex.: Si l'on respire les vapeurs d'un produit toxique, ce dernier peut causer des troubles respiratoires, des problèmes aux systèmes nerveux et rénal et peut-être aussi un dérèglement du métabolisme. Si l'on avale le produit, on aura peut-être (mais pas nécessairement) des troubles d'ordre digestif ; d'autres dérèglements de l'organisme peuvent aussi survenir. De plus, il faut bien retenir que certains produits provoquent des réactions immédiates sur l'organisme, d'autres seulement au bout d'un certain temps (plusieurs jours, mois, années).

5. Faire remarquer aux élèves que la liste présentée contient des produits qu'ils ou qu'elles ne connaissent pas. Leur apprendre qu'il existe des symboles d'identification obligatoire pour les produits industriels (SIMDUT). Cette liste est loin d'être exhaustive et des produits viennent s'y ajouter continuellement. Ce qui importe, c'est de savoir que l'utilisation de certains produits comporte des dangers pour la santé, qu'il est nécessaire d'en reconnaître les symboles, de s'informer de ces dangers et de tout faire pour les prévenir. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le répertoire toxicologique de la CSST (voir feuille support D).

OBSERVATION

La vidéo «Santé, sécurité, environnement: les substances dangereuses» d'une durée de 24 minutes est disponible dans chacune des commissions scolaires.

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation:
  - . amélioration du niveau de connaissance des produits et de leurs dangers ;
  - . niveau de connaissance des symboles reconnus par les élèves ;
  - . compréhension de la feuille support B.
- Mesure :
  - . par la production des équipes ;
  - . par les questions posées par les élèves ;
  - . par un examen oral sur les divers aspects du contenu et de la structure de la feuille support B.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation:
  - . compréhension des informations et commentaires transmis ;
  - . valorisation de la prise d'information ;
  - . points encore obscurs pour les élèves.
- Mesure :
  - . par un examen oral.

En novembre 1984, les journaux ont publié des articles sur les "malheurs" de l'amiante.

- Aux États-Unis, des milliers de nouvelles poursuites ont été intentées devant les tribunaux. Ce sont les administrations locales qui poursuivent les compagnies d'amiante ; en effet, de nombreuses écoles et immeubles publics ont été isolés à l'amiante. Il est connu que ce produit peut provoquer des maladies comme l'amiantose et certaines formes de cancer, selon le degré d'exposition.

  Le total des indemnisations réclamées dépasse les deux milliards de dollars. L'État du Maryland réclame des dommages de 500 millions à 47 compagnies d'amiante pour l'utilisation de ce produit dans 3000 immeubles publics.

- Au Québec, la société Asbestos a décidé de fermer des mines, mettant au chômage des centaines de travailleurs et de travailleuses. En effet, les débouchés pour l'amiante sont devenus de plus en plus rares, par suite de la campagne féroce menée aux États-Unis et en Europe contre l'amiante ; le marché mondial s'est aussi effondré, et l'industrie de l'amiante est en pleine crise.

  Toutefois, il faut prendre en considération que l'exposition à l'amiante dans l'environnement quotidien est très différente de celle qui se produit en milieu de travail ; c'est là que le risque est le plus important si des mesures de contrôle ne sont pas prises. Et l'une de ces mesures est le remplacement de l'amiante par d'autres produits. Mais encore faut-il que ces derniers soient reconnus comme inoffensifs ou moins dangereux.

En octobre 1985, des articles ont paru sur les dangers du perchloréthylène (PERC), solvant très toxique utilisé dans l'industrie du nettoyage à sec. On soupçonne ce produit d'être cancérogène (cancer du foie et leucémie). Il peut produire certains effets aigus sur les voies respiratoires et la peau ; irritation des yeux, de la peau, maux de tête, fatigue, vertige, dépression du système nerveux central, nausées, vomissements, perte de conscience et même la mort si le produit est avalé. Une exposition de longue durée et répétée à des concentrations excessives provoque des lésions au foie et aux reins.

Or, il semble que très peu de travailleurs et de travailleuses de l'industrie du nettoyage à sec connaissent vraiment bien la nature du produit et ses dangers. C'est une émission de télévision du réseau de langue anglaise de Radio-Canada "The Fifth Estate", qui a permis à un certain nombre de prendre conscience des dangers du produit avec lequel ils ou elles travaillent tous les jours depuis 5, 10, 15 et même 25 ans. On découvre que les normes de sécurité ne sont pas respectées dans les ateliers de nettoyage à sec : aucun équipement de protection pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

n'est fourni aux travailleurs ou aux travailleuses . Les locaux sont souvent mal ventilés, les récipients contenant le produit ne sont pas toujours hermétiques. Le personnel vient souvent en contact avec le produit quand il doit manipuler les vêtements lors de l'immersion, de l'égouttage et du transfert à la sécheuse.

Le 23 août 1988, un entrepôt est la proie des flammes, à Saint-Basile-le-Grand. Il contient des tonnes d'huiles contaminées aux aPC (biphényles polychlorés), un produit dangereux pour la population et l'environnement, car sa combustion peut donner des produits extrêmements toxiques.

On évacue immédiatement les personnes qui résident dans un périmètre englobant aussi des quartiers des villes voisines (tel Saint-Bruno) susceptibles, selon l'orientation du vent, d'être atteintes par les BPC.

Ces produits de combustion sont irritants pour les yeux et les voies respiratoires, ils peuvent affecter la peau et causer des dommages au foie. Cancérogènes, ils peuvent aussi contaminer le lait maternel et être à l'origine de malformations du foetus.

Un mauvais entreposage, une négligence administrative, une quantité trop grande, un système de sécurité et une surveillance inadéquats sont autant d'éléments déclencheurs de la catastrophe que l'étincelle elle-même à l'origine de l'incendie. L'entreposage, même dans le cas où le produit dangereux est mieux "emballé" qu'à Saint-Basile, représente toujours un danger potentiel, danger accru si le produit se trouve en grande quantité.

Cette situation a largement sensibilisé la population au danger de l'entreposage de produits dangereux et a soulevé le problème majeur de l'élimination des déchets dangereux de même que celui du contrôle et de la surveillance gouvernementale de l'entreposage.

Elle pointe le doigt sur la responsabilité des entreprises qui se débarrassent de leurs déchets sans souci de l'environnement.

La population est en droit de réclamer une surveillance plus serrée, d'être informée des dangers potentiels, d'exiger un contrôle plus efficace et un environnement plus sain. La population doit être consultée ; elle peut aussi accepter ou refuser une zone de tolérance à proximité, pour les citoyennes et citoyens d'une ville donnée par exemple, en vue d'établir une usine d'élimination des déchets.

Autres exemples : Bhopal, pluies acides, vins autrichiens et italiens, urée formaldéhyde, eau du Saint-Laurent, qualité de l'air dans les édifices à bureaux, etc.

LES SYMBOLES

PRODUITS À USAGE DOMESTIQUE

EXPLOSIF

INFLAMMABLE

CORROSIF

POISON

REMARQUE :

LES SYMBOLES À 8 CÔTÉS
REPRÉSENTENT DES DANGERS IMMINENTS.
CE SONT CEUX QU'IL FAUT BIEN REMARQUER.

IL FAUT AUSSI TENIR COMPTE DES
DEUX AUTRES SIGNES : AVERTISSEMENT
ET MISE EN GARDE OU ATTENTION.

MISE EN GARDE-AVERTISSEMENT-DANGER

SUBSTANCES RAYONNANTES

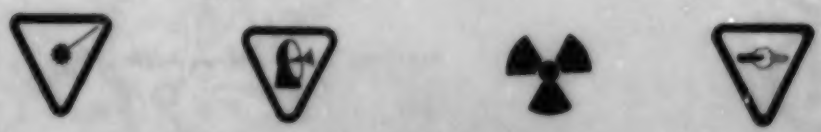

PRODUITS À USAGE INDUSTRIEL

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

SIGNAUX DE DANGER	CATÉGORIES	
	A	Gaz comprimés
	B1	Gaz inflammables
	B2	Liquides inflammables
	B3	Liquides combustibles
	B4	Solides inflammables
	B5	Aérosols inflammables
	B6	Matières réactives inflammables
	C	Matières comburantes
	D1A	Matières très toxiques ayant des effets immédiats et graves
	D1B	Matières toxiques ayant des effets immédiats et graves
	D2A	Matières très toxiques ayant d'autres effets
	D2B	Matières toxiques ayant d'autres effets
	D3	Matières infectieuses
	E	Matières corrosives
	F	Matières dangereusement réactives

FEUILLE SUPPORT "B" SUITE (FICHE 3.9.1)

RÈGLES À SUIVRE POUR L'UTILISATION DE PRODUITS TOXIQUES

- Tenir tout produit hors de la portée des enfants. Ne les acheter que dans des contenants protège-enfant.

- Lire attentivement les étiquettes avant d'utiliser un produit.

- S'il s'agit d'un produit industriel, consulter la fiche signalétique qui accompagne le produit.

- Dans les mélanges, toujours respecter les proportions proposées par le fabricant.

- Prendre connaissance des mesures d'urgence décrites sur le contenant.

- Toujours utiliser tous les moyens de protection individuelle appropriés (lunettes, masque, sarrau, etc.).

- Ne jamais porter de verres de contact lors de l'utilisation de produits dangereux (solvants, corrosifs, etc.).

- Ne jamais mêler ensemble des produits différents même s'ils ont le même usage.

- Garder les produits dans leur contenant d'origine.

- Toujours nettoyer les éclaboussures.

- En cas d'accident, toujours consulter un médecin.

- En cas d'ingestion ou d'inhalation de substances dangereuses, ne pas hésiter à composer l'un des numéros suivants :

  - Centre anti-poison du Québec : (sans frais) 1-800-463-5060

  - Hôpital Sainte-Justine : (514) 345-4600

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 3.9.1)

Exemples de produits dangereux

La plupart des substances dangereuses comportent des risques pour la santé et pour la sécurité. Les risques pour la santé sont d'autant plus importants que le degré de concentration du produit est élevé et que la durée d'exposition est longue. De plus, les mécanismes de pénétration dans l'organisme, les conditions d'utilisation, les caractéristiques individuelles (état de santé) sont d'autres facteurs qui font varier le degré de risque.

C'est pourquoi il existe des normes permettant de garantir, dans la majorité des cas, un milieu de travail sain et sécuritaire. Ces normes, établies par des gouvernements ou des organismes spécialisés, sont par la suite adoptées par les gouvernements qui voient à les faire respecter. Au Québec, on trouve plusieurs de ces normes dans le Règlement sur la qualité du milieu de travail.

Par exemple, pour le plomb (gaz, fumées, vapeurs, brouillards, poussières), la concentration moyenne admissible est de 0,15 milligrammes par mètre cube (mg/m^3) d'air. Plus le degré de concentration de plomb dans l'air dépasse ce seuil, plus le risque est grand pour que la santé et la sécurité des personnes exposées soient atteintes.

Divers moyens de prévention peuvent et doivent être adoptés pour éliminer les dangers, ou du moins les réduire au minimum. Ils ne sont pas tous d'égale importance.

L'idéal est d'éliminer le danger à la source. Par exemple, une substance jugée dangereuse devrait être remplacée par une autre qui l'est moins, si cela est possible. Lorsque le produit de remplacement n'existe pas, il faut alors modifier le procédé de travail (par exemple, faire exécuter le travail plutôt par des machines ou des robots), ou encore capter à la source les éléments nocifs, par un dispositif efficace d'aspiration ou de ventilation. Dans de pareils cas, on essaie d'éliminer à la source le danger, ou du moins on le réduit de beaucoup.

Cependant, les contraites financières (coûts) et techniques (de meilleurs procédés ne sont pas disponibles) rendent difficile, à l'occasion, l'élimination des dangers à la source. Dès lors, il faut, pour préserver l'intégrité des travailleuses et des travailleurs, recouvrir provisoirement à d'autres moyens de prévention, faute de mieux : porter des équipements de protection individuelle (lunettes, gants, sarrau, masques, etc.), respecter les règles d'hygiène et de sécurité, limiter l'exposition au danger en prévoyant une rotation entre les personnes dans les postes de travail, etc... Dans de tels cas, les travailleuses et les travailleurs ne sont pas vraiment isolés du danger, mais le risque d'atteinte à leur santé et à leur sécurité est d'autant diminué.

Les tableaux qui suivent donnent des exemples de produits dangereux (produits industriels et substances à usage domestique), en décrivent les effets possibles sur la santé et la sécurité, et suggèrent les moyens de prévention appropriés en commençant toujours par l'élimination des dangers à la source.

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 1 (FICHE 3.9.1)

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
AMIANTE	fibres et poussières en suspension dans l'air.	- isolation des conduites et tuyaux ; - fabrication de matériaux isolants ; - additif au ciment.	- irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. S'il y a exposition prolongée ou répétée au produit : - amiantose (fibrose du poumon) : capacité vitale diminuée, râles, toux, insuffisance respiratoire ; - peut provoquer le cancer.	- ventiler localement par extraction ; si la ventilation est insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié ; - opérer en vase clos, si possible ; - nettoyer les locaux de travail ; - entreposer le produit dans un contenant hermétique, dans un endroit bien aéré ; - humidifier les déchets et les entreposer dans des récipients hermétiques ; - porter des équipements de protection individuelle : gants, lunettes, masques, vêtements spéciaux.

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 2 (FICHE 3.9.1)

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
PLOMB	- fumées (oxydes) ; - poussières ; - liquide ; - solide (billes).	- soudage (ex.: vitrail, lampes Tiffany) : - imprimerie ; - batterie d'automobile (accumulateur) ; - recyclage de métaux.	- troubles digestifs : brûlures, vomissements, coliques, diarrhée, constipation ; - peut affecter le système nerveux : (irritabilité, chocs, agitation, convulsions) ; - peut affecter le système rénal et le système sanguin : anémie (baisse du taux d'hémoglobine dans le sang).	- ventiler localement par extraction. Si la ventilation est insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié ; - ne pas fumer, ni boire, ni manger pendant l'utilisation ; - bien se laver après utilisation ; - porter des vêtements protecteurs spéciaux pendant l'utilisation.

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 3 (FICHE 3.9.1)

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
HUILE DE COUPES (mélange d'huile minérale, d'eau et d'agents chimiques divers)	liquide et brouillard (lors de l'utilisation l'huile s'évapore)	Les huiles de coupe servent à refroidir l'outil, à le lubrifier, à produire une surface lisse de travail, à entraîner les déchets en dehors de la surface de travail et à protéger contre la corrosion. Ces huiles se trouvent partout où l'on doit travailler le métal avec des outils tels que perçeuses, fraiseuses, polisseuses, scies circulaires, etc.	- inflammation de la peau (rougeurs, dermites, boutons et à la limite tumeurs cancéreuses, notamment le cancer du scrotum) ; - irritation des voies respiratoires (toux, inconfort) ; - danger d'explosion, de feu, de chutes et de glissades ;	- ventiler à la source ; - sélectionner l'huile et en vérifier la qualité (éviter les vieilles huiles) ; - utiliser les protecteurs (écrans et capots) lorsqu'on travaille le métal ; - porter des équipements de protection : tablier, gants (s'il n'y a pas de risque pour la sécurité), lunettes et masque ; - utiliser des crèmes protectrices pour la peau ;

suite...

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 4 (FICHE 3.9.1)

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
... suite **HUILE DE COUPES** (mélange d'huile minérale, d'eau et d'agents chimiques divers)				- se laver fréquemment les mains et les avant-bras au savon et bien s'essuyer ; - éviter de se nettoyer avec des solvants et composés du pétrole ou encore avec des chiffons, des pans de vêtements, etc. - changer de vêtements souvent.
PERCHLORO-ÉTHYLÈNE (PERC)	liquide	- industrie du nettoyage à sec et buanderies ; - industrie chimique.	- irritation des yeux (cornée) et de la peau ; - dépression du système nerveux central : maux de tête, fatigue, vertiges, nausées, vomissements, perte de conscience ;	- assurer une ventilation latérale suffisante ; - si la ventilation est insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié ; suite...

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 5 (FICHE 3.9.1)

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
... suite PERCHLOROÉTHYLÈNE (PERC)			- oedème pulmonaire si le produit est respiré ; - mort si le produit est avalé ; - une exposition prolongée et répétée peut provoquer des dermites, conjonctivites, insomnies, troubles de la mémoire et du comportement, cloques, diarrhée, constipation ; - effets aggravés si la personne prend des boissons alcooliques ;	- éviter tout contact avec la peau ; - porter les équipements de protection individuelle, (gants, lunettes) ; - entreposer dans un endroit aéré, frais, dans un contenant hermétique ; suite...

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
... suite PERCHLOROÉTHYLÈNE (PERC)			- le produit peut causer le cancer et induire des malformations du foetus ; il se retrouve dans le lait de la travailleuse qui allaite.	
ESSENCE MINÉRALE (VARSOL)	liquide	dégraissage des pièces	- irritation des yeux et de la peau (dermites) ; - système nerveux central : vertiges, coma, mort ; - voies respiratoires : pneumonie.	- assurer une ventilation latérale suffisante ; - utiliser un appareil respiratoire si la ventilation est insuffisante ; - utiliser loins des flammes et des sources de chaleur ; - éviter tout contact avec la peau ; suite...

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 7 (FICHE 3.9.1)

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
... suite ESSENCE MINÉRALE (VARSOL)				- porter des équipements de protection individuelle (gants, lunettes); - entreposer dans un récipient hermétique, dans un endroit bien aéré.
B P C (BIPHÉNYLES POLYCHLORÉS)	liquide	isolant thermique (utilisation maintenant interdite)	- irritation des yeux : enflures des paupières ; - affections cutanées (peau) ; - irritations des voies respiratoires ; - peut provoquer des dommages au foie et la jaunisse ; - peut contaminer le lait de la travailleuse qui allaite ; - peut être à l'origine du cancer et des malformations du foetus.	- bien ventiler ; sinon utiliser un appareil respiratoire ; - éviter le contact avec la peau ; - ne pas manger ni boire pendant l'utilisation ; - porter des équipements de protection individuelle (gants, lunettes) ; - entreposer dans un endroit bien aéré, dans un récipient hermétique.

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 8 (FICHE 3.9.1)

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
ISOCYANATE DE MÉTHYLE (produit qui a causé la mort de milliers de personnes, à Bhopal, en Inde, par suite d'une fuite)	liquide	- fabrication d'insecticides et de pesticides	- irritation grave de la peau, des yeux (dommage permanent, cécité) ; - voies respiratoires : toux, sécrétions, douleurs de poitrine, oedème, asthme.	- isoler complètement le produit dans des contenants hermétiques ; - empêcher les fuites ; - éviter tout contact avec la peau ; - utiliser loin des flammes et des sources de chaleur ; - ne pas fumer ; - porter des équipements de protection individuelle (lunettes, gants, visière) ; - entreposer dans un endroit sec, loin des sources de chaleur.

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 9 (FICHE 3.9.1)

PRODUITS INDUSTRIELS

NOM	PRÉSENTATION	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
MALATHION	liquide	- insecticide	- yeux : vision brouillée ; - système nerveux central : nausées, vomissements, troubles de comportement, vertiges, convulsions, coma, perte de contrôle des réflexes ; - arrêt cardiaque ; - voies respiratoires : oedème pulmonaire, douleurs à la poitrine.	- ventiler suffisamment ; - porter un appareil respiratoire si la ventilation est insuffisante ; - ne pas manger ni boire pendant l'utilisation ; - porter des équipements de protection individuelle: gants, lunettes ; - entreposer dans un endroit sombre.

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 10 (FICHE 3.9.1)

SUBSTANCES DANGEREUSES COURANTES

CATÉGORIE	SYMBOLE	EXEMPLES DE PRODUITS	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
SUBSTANCES EXPLOSIVES		propane butane gaz naturel	- aérosols ; - essence pour briquets ; - pièces pyrotechniques (feux d'artifice) ; - gaz naturel pour chauffage et usage domestique ; - cartouches pour armes à feu.	- danger d'explosion et d'incendie ; - certaines substances explosives peuvent se présenter sous forme de gaz. Ces gaz peuvent causer l'asphyxie s'ils se trouvent en grande concentration dans l'air (chassent l'oxygène) ; - nausées, vomissements, vertiges, excitation, perte de conscience et mort ; - peut provoquer des engelures s'il y a contact avec le gaz comprimé.	- détecter et empêcher les fuites ; - en cas de fuite, aviser le distributeur, couper le gaz à la source, ventiler suffisamment, évacuer les personnes jusqu'au rétablissement de la situation ; éviter de toucher les appareils électriques ou toute autre source d'inflammation ; - utiliser loin des flammes ou sources de chaleur ; - ne jamais percer les contenants et éviter les chocs violents ; suite...

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 11 (FICHE 3.9.1)

SUBSTANCES DANGEREUSES COURANTES

CATÉGORIE	SYMBOLE	EXEMPLES DE PRODUITS	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
... suite SUBSTANCES EXPLOSIVES					- ne jamais jeter les contenants au feu ni les laisser au soleil ; - entreposer dans un endroit sec, frais et aéré ; - ne pas fumer pendant l'utilisation ; - se conformer aux normes en vigueur pour les produits utilisés : CAN 1 - B149.1 (gaz naturel) B149.2 (gaz propane, butane, etc.).

SUBSTANCES DANGEREUSES COURANTES

CATÉGORIE	SYMBOLE	EXEMPLES DE PRODUITS	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
SUBSTANCES CORROSIVES		A- acide sulfurique (VITRIOL) ;	-acide à batterie ;	-si en contact direct avec les yeux : brûlures de la cornée, conjonctivites et peut-être cécité ;	-bien ventiler le local où le produit est utilisé ;
		B- acide chlorhydrique (acide muriatique) ;	-détachant ;		-toujours ajouter le produit à l'eau, jamais l'inverse ;
		C- ammoniaque et dérivés ;	-nettoyeurs à four (détachant) ;	-si en contact avec la peau: brûlures ;	-ne pas manger ni boire pendant l'utilisation ;
		D- hydroxide de sodium (soude caustique) ;	-débouche tuyau ;	-si respiré : irritation des voies respiratoires (toux), oedème pulmonaire ;	-se laver les mains et le visage après chaque utilisation ;
		E- peroxyde d'hydrogène (peroxyde) ;	-agent de blanchiment, désinfectant pour plaies ;	-si avalé : brûlures de la bouche, gorge, oesophage et estomac, nausées, vomissements : perforation possible de l'estomac ; oedème laryngé pouvant causer l'obstruction des voies respiratoires, l'asphyxie et la mort.	-porter des équipements de protection individuelle (gants, lunettes) ;
		F- iode ;	-teinture (désinfectant pour plaies) ;		
		G- hypochlorite de sodium ;	-eau de javel, chlore pour piscine ;		-s'il y a contact avec la peau, se laver à l'eau pendant au moins 15 minutes ;
		H- acide oxalique.	-décapant pour rouille.		

suite...

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 13 (FICHE 3.9.1)

SUBSTANCES DANGEREUSES COURANTES

CATÉGORIE	SYMBOLE	EXEMPLES DE PRODUITS	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
... suite SUBSTANCES CORROSIVES					- s'il y a contact avec les yeux, se rincer à grande eau durant au moins 15 minutes et consulter le médecin le plus tôt possible ; - si le produit a été avalé, donner du lait ou de l'eau ; - s'il y a éclaboussure, laver les vêtements contaminés

SUBSTANCES DANGEREUSES COURANTES

CATÉGORIE	SYMBOLE	EXEMPLES DE PRODUITS	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
SUBSTANCES TOXIQUES (poison)		- acétone	- solvants, décapants, diluants, détachants ;	- si en contact avec la peau et les yeux: irritation, exzéma, ulcération de la cornée ;	- bien ventiler le local où le produit est utilisé ;
ET INFLAMMABLES		- méthanol	- solvants, diluants, décapants ; combustible pour brûleur à fondue; antigel pour essence ;		- ne pas fumer, ni boire, ni manger pendant l'utilisation ;
		- térébenthine	- vernis, peintures, laques, solvants, décapants, diluants ;	- si respiré : dépression du système nerveux central : maux de tête, nausées, vomissements, incoordination, vertiges, confusion mentale, perte de conscience, convulsions, pneumonie ;	- se laver mains et visage après utilisation ;
					- utiliser loin des flammes et des sources de chaleur ;
					- utiliser seulement dans des endroits aérés (à l'extérieur de préférence) ;
				- si avalé : sensation de brûlure, diarrhée, danger de pneumonie ;	- porter des équipements de protection individuelle (gants, lunettes masques) ;

suite...

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 15 (FICHE 3.9.1)

SUBSTANCES DANGEREUSES COURANTES

CATÉGORIE	SYMBOLE	EXEMPLES DE PRODUITS	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
SUBSTANCES TOXIQUES (poison) ET INFLAMMABLES		- naphte - distillats de pétrole - kérosène - isopropanol (alcool isopropylique)	- essence, huile à chauffage ; - détachants, solvants, décapants ; - combustible pour appareil de camping ; - alcool à friction liquide pour dégivrer les vitres, serrures, essence.	- l'isopropanol est très dangereux pour les nouveaux-nés : un contact avec le produit peut provoquer des brûlures fatales.	- avoir l'extincteur à portée de la main ; - s'il y a contact avec la peau, se laver à l'eau pendant au moins 15 minutes ; - s'il y a contact avec les yeux, se rincer à grande eau pendant 15 minutes au moins et consulter un médecin le plus tôt possible ; - si le produit a été inhalé (respiré), amener la victime au grand air ; - si le produit a été avalé, amener la victime à l'hôpital le plus tôt possible ; - s'il y a éclaboussure, laver les vêtements contaminés.

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE 16 (FICHE 3.9.1)
SUBSTANCES DANGEREUSES COURANTES

CATÉGORIE	SYMBOLE	EXEMPLES DE PRODUITS	EXEMPLES D'UTILISATION	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
Substances rayonnantes Rayonnement non-ionisant		Ultra-violet infra-rouge	Désinfection Lampe à vapeur de mercure Bronzage Lumière noire Soudage à l'arc Séchage de peinture Chauffage d'aliments	Selon la durée de l'exposition et un facteur de qualité: - brûlure interne ou externe - cancer de la peau - cataractes - cécité	Équipement de protection individuel: - vêtements - lunettes de sécurité - etc. Consulter les spécialistes selon le type de radiation
		Laser	Alignement Soudage Chirurgie Télécommunication		
		Micro-ondes	Télévision Soudure de plastique Four Radar		
Rayonnement ionisant		Particules α, β, γ Neutrons	Réacteurs Sciences de la santé Appareils domestiques ex.: avertisseur d'incendie	Selon la durée de l'exposition et un facteur de qualité: - augmentation du risque de cancer - lésions internes et externes - effet génétique	- Isoler la source - Minimiser la durée de l'exposition - Équipement de protection individuel
		Rayons-X	Radiographie		

FEUILLE SUPPORT "D" (FICHE 3.9.1)

LE RÉPERTOIRE TOXICOLOGIQUE DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

1- C'EST QUOI ?

LE RÉPERTOIRE TOXICOLOGIQUE FOURNIT DES FICHES SIGNALÉTIQUES QUI CONTIENNENT DES RENSEIGNEMENTS SUR :

- la composition des produits industriels et commerciaux avec lesquels les travailleurs et travailleuses sont en contact ;
- les propriétés physiques et chimiques de ces produits ;
- les précautions à prendre lors de la manipulation et de l'entreposage de ces produits, et sur les moyens de protection ;
- les moyens à prendre en cas d'accidents causés par ces produits.

2- À QUOI SERT-IL ?

Le répertoire toxicologique est une banque de données, accessible à tout le monde.

3- COMMENT OBTENIR UN RENSEIGNEMENT ?

Pour obtenir un renseignement sur un produit, il faut le formulaire prévu à cet effet. Il est disponible dans toutes les directions régionales de la CSST et dans tous les centres hospitaliers dotés d'un département de santé communautaire (CHDSC). Une fois le formulaire rempli, on l'envoie au :

Répertoire toxicologique - CSST
C.P. 1056, Succursale Desjardins
Montréal, (Qc)
H5B 1C2

4- COMMENT UTILISER LES RENSEIGNEMENTS ?

Le répertoire fournit la fiche signalétique du produit demandé. Certains renseignements sont très techniques. Aussi, existe-t-il également un guide d'utilisation qui permet de mieux comprendre les renseignements contenus dans la fiche signalétique. Ce guide est offert dans les directions régionales de la CSST et les centres hospitaliers dotés d'un département de santé communautaire.

THÈME : PRODUITS DANGEREUX **CYCLE:** 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Prévenir, c'est mieux que guérir

FICHE 3.9.2

ANNÉE : 3e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 9 PAGE 87)

Prévenir les accidents causés par les produits dangereux

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

9.1 Nommer certains produits dangereux pour la santé.

9.3. Indiquer des moyens de prévenir les accidents et les maladies causés par les produits industriels (par exemple : les contaminants chimiques).

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

PRODUITS INDUSTRIELS CONTAMINANTS :
- . divers gaz et poussières en suspension ;
- . amiante, cuivre, mercure ;
- . produits à fort indice de radioactivité ;
- . produits toxiques divers ;
- . produits d'usage domestique.

PRÉVENTION
- . élimination à la source : ventilation, élimination des déchets, etc. ;
- . connaissances des procédures sécuritaires de travail ;
- . information sur les risques ;
- . utilisation des vêtements et équipements protecteurs (écrans, masques, etc.) ;
- . examen médical.

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 9.1, 9.2 9.4

ACTIVITÉ : 3.9.1

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves ont déjà abordé ce thème dans l'activité 3.9.1. Ils sont sensibilisés à l'existence et aux effets de certains produits industriels sur la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses. Cependant, si l'objectif à atteindre est d'amener les élèves à pouvoir éviter les accidents ou maladies liés à ces produits, il faut les amener à examiner de plus près les accidents. Bien souvent, à leur manque d'expérience s'ajoute une grande insouciance, voire une certaine bravade face aux dangers.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de facilitateur. Aider les élèves à découvrir des moyens de prévenir ce type d'accident ; acquérir des réflexes favorables au maintien de leur sécurité et de leur santé.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"
Feuille support "B"
Feuille support "C"
Feuille support "D"
Feuille support "E"
Répertoire toxicologique CSST

MISE EN SITUATION

. Demander aux élèves de faire l'exercice suggéré sur la feuille support "A".

. Après cet échange, inviter les élèves à étudier un certain nombre d'accidents associés à l'utilisation de produits dangereux.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  - . impressions des élèves concernant la situation décrite ;
  - . intérêt de fouiller la question.
- Mesure :
  - . par l'écoute des commentaires.

DÉROULEMENT (FICHE 3.9.2)

1. Distribuer une feuille support (B, C, D ou E) à chaque équipe. Demander d'analyser la situation exposée et ensuite, de trouver des moyens d'éviter un accident.

   Donner une dizaine de minutes à chaque équipe pour exécuter le travail.

   Pendant ce temps, circuler d'équipe en équipe, répondre aux questions des élèves et relancer la démarche.

2. Les dix minutes écoulées, demander à chaque équipe de présenter le cas qu'elle a étudié et les correctifs qu'elle a trouvés.

   Corriger l'interprétation des faits et les solutions s'il y a lieu.

3. À partir de ces études, les inviter à déterminer un ensemble de moyens pour prévenir les accidents associés aux contaminants.

4. Revenir sur l'activité et faire ressortir une autre fois les moyens de prévention.

   Demander ensuite aux élèves de poser des questions et d'émettre des commentaires sur l'activité ou les moyens de prévention suggérés.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  - . compréhension du déroulement de l'accident ;
  - . énumération des différents facteurs présents dans les accidents ;
  - . découverte de la cause première ;
  - . inventaire de moyens d'éviter ces accidents ;
- Mesure :
  - . par l'écoute des discussions en équipe ;
  - . par l'analyse des comptes rendus des équipes ;
  - . par l'analyse des solutions apportées par les équipes.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation:
  - . identification d'un ensemble de moyens de prévention.
- Mesure :
  - . par l'écoute des propos des élèves ;
  - . par l'écoute des questions des élèves.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 3.9.2)

Exercice préparatoire aux études de cas des feuilles supports B, C, D, E.

- Faire la lecture de la situation.
- Donner les points de repère facilitant l'analyse.
- Demander aux élèves de procéder à l'analyse de la situation en faisant ressortir les éléments susceptibles d'être une cause directe ou indirecte de l'accident.

ACCIDENT ; LA PANNE D'ESSENCE

Maxime et Jeanne, après avoir harcelé leurs parents pendant de nombreux mois, ont réussi à se procurer une vieille automobile tout juste en état de marche. Heureux de leur nouvelle acquisition, ils décident d'aller faire une promenade en compagnie de six de leurs amis. Une fois tout le monde entassé dans la voiture, ils partent à fond de train, fenêtres ouvertes, la radio au maximum.

Rendus au restaurant où tout le groupe se retrouve habituellement, Maxime et Jeanne montrent fièrement leur petit bijou. La voiture est passée en revue et le moteur poussé à fond.

Tout va bien jusqu'à ce que le moteur cale et ne reparte plus. Alors, c'est la panique. Copines et copains y vont de leur diagnostic. Le moteur est brûlé. Le carburateur est fini. La pompe à essence ne fonctionne plus. Maxime ne sait pas s'y prendre, etc.

Alors, on décide de démonter une partie du carburateur pour voir si l'essence s'y rend. Le carburateur démonté, on constate que l'essence ne s'y rend pas et qu'il est possible qu'il n'y ait tout simplement plus d'essence. Maxime décide d'aller regarder dans le réservoir d'essence. Cependant, comme il n'y voit rien, il allume une allumette et l'approche très, très près de l'embouchure du réservoir. La suite, vous devinez... **EXPLOSION**... Maxime est brûlé très gravement.

POINTS DE REPÈRE :

VOICI CINQ REGROUPEMENTS DE SOURCES D'ACCIDENTS ET DE MALADIES POUR FACILITER L'ANALYSE.

1. L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :

EX. : la qualité de l'air ;
(problème de ventilation)
la propreté de l'atelier ;
le niveau de bruit ;
l'éclairage ;
etc.

2. LES ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS UTILISÉS :

les outils en mauvais état ;
produit inflammable, toxique...

3. L'ORGANISATION DU TRAVAIL :

les horaires ;
les cadences trop rapides ;
travail de nuit, travail à rendement, sous pression, etc.

4. LES PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE TRAVAIL :

certains procédés comportent des dangers, d'où l'importance d'apprendre à travailler avec des méthodes sécuritaires...

5. LES FACTEURS LIÉS AUX INDIVIDUS :

le manque de formation ou d'information sur les dangers ;
l'inattention ou l'imprudence ;
etc.

TÂCHES :

. Analyser la situation en faisant ressortir les différents facteurs présents dans l'accident de la panne d'essence.

. Identifier la principale cause de l'accident.

. Déterminer ce qu'il aurait fallu faire pour éviter l'accident.

SOLUTION A (FICHE 3.9.2)

PANNE D'ESSENCE

SOURCES DE DANGER

. PRODUIT :	L'essence, un produit hautement inflammable.
. ÉQUIPEMENT DÉFECTUEUX :	La voiture étant vieille, la jauge d'essence ne fonctionne plus.
. FACTEUR LIÉ AUX INDIVIDUS :	L'ignorance du danger que représentent des vapeurs d'essence au contact d'une source directe d'inflammation (flamme).
. CAUSE PRINCIPALE DE L'ACCIDENT :	La flamme de l'allumette venant en contact direct avec les vapeurs d'essence qui se dégagent du réservoir a provoqué l'explosion.
. POUR ÉVITER L'ACCIDENT :	**ÉVITER LE CONTACT DIRECT ENTRE UNE SOURCE D'INFLAMMATION ET DES VAPEURS D'ESSENCE :** . assurer un entretien préventif de l'auto afin d'éviter les pannes ; . avoir une jauge pour le réservoir à essence ; . aller dans un garage où l'on aurait pu dépanner ou réparer la voiture.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 3.9.2)

LA PORTE QUI SAUTE

ENDROIT : une fabrique de portes de métal
ACCIDENT : une explosion
PRODUIT DANGEREUX : colle inflammable

DESCRIPTION DE L'ACCIDENT

Une certaine colle sert à assembler les divers éléments d'une porte de métal, y compris le carton en forme de nid d'abeille qui en constitue l'intérieur. La colle appliquée, les trois pièces sont assemblées, compressées et mises à sécher à la température de la pièce. Le séchage dure habituellement toute une nuit. Le lendemain, les côtés et les bouts de la porte sont soudés aux deux faces. Ce procédé est récent à cette compagnie. Seulement une dizaine de portes ont déjà été assemblées.

La veille de l'accident, le contremaître remarque que la colle utilisée n'est pas de la même couleur que celle que l'on a utilisée les jours précédents. Il s'informe auprès des fabricants mais on lui dit que c'est la même. Il colle donc les pièces et laisse sécher la porte pendant la nuit.

Le lendemain, en entrant à la fabrique, on constate que la température est plutôt froide et humide. Les portes sont transportées au service du métal pour le soudage des bouts et des côtés. Les bouts de la porte sont d'abord soudés. Mais comme le dîner arrive, le travail est arrêté.

Au retour du dîner, soit environ un heure après, on s'aperçoit que la colle n'est pas encore prise. Vu l'urgence de la commande, le contremaître procède quand même au soudage des côtés de la porte. Pour que les différents éléments soient bien en place, il demande à deux hommes de monter sur la porte. Le soudeur commence son travail. La porte est projetée au plafond par une explosion. Deux travailleurs sont grièvement blessés.

QUESTIONS : A) QUELS SONT LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE L'ACCIDENT ?

- . environnement de travail _____
- . équipements et produits _____
- . organisation du travail _____
- . procédés et méthodes _____
- . facteurs liés aux individus _____

B) QUELLE EN EST LA CAUSE PRINCIPALE ? _____

C) COMMENT AURAIT-ON PU ÉVITER L'ACCIDENT ?

_____

_____

_____

SOLUTION B (FICHE 3.9.2)

PORTE QUI SAUTE

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Un milieu de travail froid et humide, le matin de l'accident, aurait exigé qu'un temps plus long soit accordé pour que la colle prenne (le taux d'évaporation du solvant contenu dans la colle diminuant avec la température) ;

- les vapeurs inflammables n'ont pas été complètement éliminées.

PRODUIT UTILISÉ

- La colle utilisée contenait un liquide inflammable en grande quantité (36% d'acétone). De plus, il y a eu probablement modification dans la composition du produit puisque la couleur n'en était pas habituelle.

MÉTHODE DE TRAVAIL

- On ne devrait commencer à souder que lorsque la colle est complètement sèche (lorsque le solvant est évaporé), on n'a donc pas respecté le temps de séchage ;

- le temps écoulé entre le soudage des bouts (avant dîner) et celui des côtés de la porte (après dîner) a permis aux vapeurs de la colle de se diffuser à l'intérieur vers le pourtour de la porte et de s'y accumuler, puisque les bouts étaient alors déjà fermés.

FACTEUR LIÉ AUX INDIVIDUS

- Aucune personne, à cette fabrique, n'était au courant des dangers que représente une colle inflammable pour des opérations de soudage (procédé de travail récent).

ORGANISATION DU TRAVAIL

- Travail sous pression

CAUSE PRINCIPALE DE L'ACCIDENT

- Le temps de séchage de la colle non respecté et le délai trop court entre le soudage des bouts et celui des côtés ont provoqué une telle accumulation de vapeurs inflammables que le point d'explosivité a été atteint.

POUR ÉVITER L'ACCIDENT

- Attendre que la colle soit sèche et que toutes les vapeurs soient évaporées complètement.

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 3.9.2)

ENDROIT : une imprimerie de papier en rouleau
ACCIDENT : une travailleuse se brûle les mains
PRODUIT DANGEREUX : un solvant

DESCRIPTION DE L'ACCIDENT

L'entreprise imprime du papier en rouleau. Une travailleuse vérifie le produit en plaçant les mains sur le rouleau qui tourne à pleine vitesse. Cette manipulation n'est pas nécessaire mais les travailleurs et travailleuses y sont habitués pour s'assurer de la qualité du produit.

Or, le rouleau salit les mains d'encre et développe de l'énergie électrostatique (comme lorsqu'on frotte un ballon sur ses vêtements ou sur ses cheveux).

Pour se nettoyer, la travailleuse plonge les mains dans un contenant de solvant ouvert. À ce moment, une boule de feu se forme et les mains de la travailleuse s'enflamment.

QUESTIONS : A) QUELS SONT LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE L'ACCIDENT ?

. l'environnement de travail _____
. les équipements et produits _____
. l'organisation du travail _____
. les procédés et méthodes _____
. les facteurs liés aux individus _____

B) QUELLE EN EST LA CAUSE PRINCIPALE ? _____

C) COMMENT AURAIT-ON PU ÉVITER L'ACCIDENT ?

_____

_____

_____

SOLUTION C (FICHE 3.9.2)

IMPRIMERIE DE PAPIER EN ROULEAU

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

. Le contenant de solvant était ouvert ;

. la ventilation était peut-être insuffisante ;

. le mélange d'air et de vapeurs inflammables se trouvait à un degré de concentration dangereuse ;

. l'humidité n'était pas assez grande dans l'air ambiant.

PRODUIT UTILISÉ

. Un solvant inflammable.

MÉTHODE DE TRAVAIL

. La vérification visuelle du produit fini était suffisante, la vérification tactile du papier en rotation était inutile (mauvaise méthode de travail).

FACTEUR LIÉ A L'INDIVIDU

. Ignorance d'une méthode de travail sécuritaire ;

. ignorance des dangers que présente la situation.

CAUSE PRINCIPALE DE L'ACCIDENT

. Le contenant de solvant étant à l'air libre, il y a eu concentration suffisante du mélange air/vapeur pour atteindre le point d'explosion ;

. le fait de manipuler le rouleau de papier en rotation produit une décharge électrostatique qui a servi de source d'inflammation.

POUR ÉVITER L'ACCIDENT

. Éviter de manipuler le rouleau de papier en rotation ;

. toujours fermer les contenants de solvant ;

. utiliser un autre produit pour se nettoyer les mains.

FEUILLE SUPPORT "D" (FICHE 3.9.2)

ENDROIT : une salle souterraine
ACCIDENT : trois travailleurs asphyxiés
PRODUIT DANGEREUX : vapeurs de carburant

DESCRIPTION DE L'ACCIDENT

Quatre travailleurs d'une municipalité sont dépêchés sur les lieux d'une fuite d'une conduite d'eau. En arrivant, ils ouvrent une bouche d'incendie reliée à la conduite d'eau pour en diminuer le débit d'eau et la pression. Cependant, même si la bouche d'incendie est ouverte, le débit demeure trop élevé. Alors, ils décident de s'introduire dans un regard donnant accès à une salle souterraine où il y a des valves permettant de couper le débit. Ils ouvrent le couvercle, un travailleur descend pour fermer les valves et un autre reste à l'extérieur. **Ils n'ont pas installé de ventilateur portatif permettant de ventiler la salle souterraine.**

Le travailleur resté à l'extérieur voit son collègue qui s'est glissé dans le regard essayer de remonter et s'écraser sur le sol de la salle souterraine. Il appelle les deux autres au secours et descend à son tour. Il essaye de remonter le premier, mais en est incapable. Tout à coup, il se sent faible et lève les bras pour avoir du secours. Les autres lui attrapent les bras et le sortent. Un troisième travailleur, attaché à un câble, descend dans la salle. Tout de suite, il sent de **fortes vapeurs de gaz** sortant d'un **petit drain situé dans le sol de la salle.** À son tour, il perd connaissance. Il est lui aussi sorti de la salle. Le premier descendu est toujours au fond de la salle.

Ce n'est que lorsque les policiers arrivent avec le matériel nécessaire que le premier travailleur est sorti du trou. Celui-ci meurt.

QUESTIONS : A) QUELS SONT LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE L'ACCIDENT ?

. environnement de travail _____
. équipements et produits _____
. organisation du travail _____
. procédés et méthodes _____
. facteurs liés aux individus _____

B) QUELLE EN EST LA CAUSE PRINCIPALE ? _____

C) COMMENT AURAIT-ON PU ÉVITER L'ACCIDENT ?

_____

_____

_____

SOLUTION D (FICHE 3.9.2)

SALLE SOUTERRAINE

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Travail dans un espace clos ;
- manque d'oxygène (5 % seulement) dans la salle souterraine ;
- manque de ventilation, ce qui amène une accumulation à un fort taux dans l'air ambiant de gaz et de vapeurs nocifs provenant d'un égout voisin.

FACTEUR LIÉ AUX INDIVIDUS

- Les ouvriers et les employeurs sont peu informés des dangers que représente le travail dans les égouts : endroits mal aérés avec accumulation de gaz nocifs pour la santé.

CAUSE PRINCIPALE DE L'ACCIDENT

- L'asphyxie est due au manque d'oxygène dans l'air ambiant de la salle souterraine ;
- il est probable aussi qu'il y a eu une concentration élevée de vapeurs de carburants.

POUR ÉVITER L'ACCIDENT

- Équiper les travailleurs et les travailleuses d'un ventilateur portatif qui leur assure une ventilation suffisante dans la salle souterraine ;
- les informer des dangers du travail en espace clos et des précautions à prendre.
- mesurer avec un appareil de détection les concentrations d'oxygène et de gaz avant de descendre dans une fosse ou une salle souterraine.

FEUILLE SUPPORT "E" (FICHE 3.9.2)

ENDROIT : un cabanon où se trouve une fosse à purin
ACCIDENT : trois personnes meurent noyées dans le lisier (purin)
PRODUIT DANGEREUX : le purin (fumier liquide)

DESCRIPTION DE L'ACCIDENT

Le lisier est évacué de l'étable par un convoyeur et est temporairement entreposé dans une préfosse **d'environ 3 m de profondeur** située dans un cabanon **sans ventilation**, juste à côté de l'étable. Ce lisier est ensuite amené dans une plus grande fosse située à une trentaine de mètres de la première. Le lisier passe d'une fosse à l'autre par un tuyau rigide fixé à un tuyau flexible. Les deux tuyaux sont reliés par un joint et sont situés à la base des deux fosses. Enfin, une pompe pousse le lisier dans les tuyaux. Celle-ci fonctionne à partir de la petite fosse et est située, elle aussi, dans le cabanon.

Un jour de temps lourd (PEU DE VENT), la pompe se brise. Il faut la réparer et la remplacer par une pompe temporaire. La fosse est vidée et la pompe temporaire est installée. Cependant, le joint entre les deux tuyaux ne tient pas le coup. À ce moment, le lisier de la grande fosse commence à revenir dans la première fosse. Un travailleur non muni d'un appareil respiratoire autonome descend dans le trou pour essayer de réparer le joint. Le joint lâche définitivement et le lisier se répand davantage. Les gaz formés dans le lisier commencent à sortir abondamment. Le travailleur perd connaissance et tombe assis dans le fond après avoir travaillé de façon continue pendant 30 minutes au même endroit. Un autre travailleur descend pour le secourir. Il perd connaissance à son tour. Un troisième qui assistait aux travaux depuis le début perd conscience à son tour et tombe dans la fosse. Tous les trois meurent noyés dans le lisier.

QUESTIONS : A) QUELS SONT LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE L'ACCIDENT ?

. environnement de travail _____
. équipements et produits _____
. organisation du travail _____
. procédés et méthodes _____
. facteurs liés aux individus _____

B) QUELLE EN EST LA CAUSE PRINCIPALE ? _____

C) COMMENT AURAIT-ON PU ÉVITER L'ACCIDENT ?

_____

_____

_____

SOLUTION E (FICHE 3.9.2)

ACCIDENT À LA FERME

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Ventilation insuffisante dans le cabanon où se trouve la fosse à purin ;
- de plus, le peu de vent qu'il y avait le jour de l'accident, n'a pas permis une ventilation naturelle suffisante.

PRODUIT

- Le lisier (purin) est chargé de gaz toxiques et asphyxiants, surtout lorsqu'il a été accumulé pendant de longues périodes ;
- les travailleurs ont donc été obligés de respirer longtemps ces gaz lorsque le lisier revenait de la grande fosse, tout en travaillant sur la pompe.

FACTEURS LIÉS AUX INDIVIDUS

- L'état d'excitation des deux travailleurs, quand ils se sont rendu compte que leur collègue était inconscient dans le lisier, a amené une augmentation de la cadence respiratoire qui a entraîné à son tour un manque d'air et une perte de conscience, l'endroit étant mal aéré. D'autre part, un tel état d'excitation peut mener à des gestes dangereux et à des prises de risques inutiles.

CAUSE PRINCIPALE DE L'ACCIDENT

- Dans le cas du premier travailleur, l'asphyxie a été causée par une exposition prolongée (30 minutes) à des concentrations de gaz toxiques dégagés par le lisier : perte de conscience et chute dans le fond de la fosse ;
- dans le cas des deux autres ouvriers, les concentrations très élevées de gaz toxiques dans le fond de la fosse expliquent la perte rapide de conscience et la noyade dans le lisier.

POUR ÉVITER L'ACCIDENT

- Installer un système de ventilation efficace pour évacuer les gaz toxiques et asphyxiants produits par le lisier entreposé ;
- installer un dispositif qui empêche le retour du lisier de la grande fosse vers la préfosse ;
- installer un garde-fou pour empêcher les chutes dans la fosse ;
- informer les travailleurs des dangers que représente le fumier liquide lorsqu'il est accumulé longtemps.

THÈME : LA POLLUTION **CYCLE:** 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Combattre la pollution

FICHE 3.12.1

ANNÉE : 1re

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 5 PAGE 66)

Prendre des décisions favorables au respect de l'environnement physique et à la protection de la santé publique.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

12.1 Indiquer divers milieux où les humains agissent comme des agents pollueurs.

12.2 Nommer les types de pollution les plus fréquents dans ces endroits.

12.3 Reconnaître qu'il -elle- vit et aura à vivre en relation assez étroite avec plus d'un de ces milieux.

12.4 Reconnaître qu'il -elle- sera très sûrement affecté par les agissements polluants des autres.

12.5 Reconnaître que lui -elle- aussi aura à se défaire de ses déchets.

12.6 Identifier certaines décisions qu'il -elle- aura à prendre pour sa protection personnelle et celle de l'environnement physique et humain.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

Connaissance des agents pollueurs.

Connaissance des types de pollution.

Décisions à prendre pour respecter l'environnement physique et protéger la santé publique.

Relation avec les autres O.I.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : L'élève de cet âge, en général, ne manifeste pas beaucoup d'intérêt pour protéger l'environnement physique. Il est d'ailleurs très facile de le remarquer dans les endroits publics, par exemple, lorsqu'en revenant d'un dîner rapide ("fastfood"), on retrouve les restes de son dîner à l'endroit où il a été mangé.

Il en va de même pour les déchets jetés à la rue : sacs et enveloppes de toutes sortes de produits de consommation (croustilles, chocolat, cigarettes, etc).

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer le rôle de catalyseur. Essayer d'amener les élèves à prendre conscience des effets de la pollution et surtout préparer leur environnement futur.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Feuille support "C"

MISE EN SITUATION

. Commencer le cours en racontant le fait d'un voisin qui a vidé le cendrier de sa voiture dans la rue.

. Demander aux élèves si la pollution est une préoccupation pour eux-mêmes et pour les autres.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  . reconnaissance des agents pollueurs ;
  . reconnaissance des types de pollution.
- Mesure :
  . par l'analyse des propos des élèves ;
  . par l'observation des attitudes des élèves.

DÉROULEMENT (FICHE 3.12.1)

1. Après le récit de l'incident au sujet de la pollution, demander aux élèves si, à leur avis, les gens qui les entourent et eux-mêmes et elles-mêmes sont conscients de l'ampleur de la de la pollution dans l'environnement.

2. À la suite de cette discussion, remettre la feuille support "A" aux élèves en leur demandant d'énumérer le plus grand nombre possible d'endroits qui leur paraissent les plus pollués et les différents types de pollution. Leur rappeler qu'il peut y avoir des sources proches et des sources lointaines de pollution. Le bruit constitue par exemple une forme de pollution omniprésente. (voir feuille support C)

   Ex. : PROCHES : bruit, déchets LOINTAINES : pluies acides, contamination de nappes souterraines, etc.

3. Leur demander de les classer par ordre d'importance comme pollueurs sur la même feuille support. Faire ce travail en équipes.

4. Lorsque le travail est terminé, demander à chacune des équipes de transmettre ses résultats et n'inscrire que ceux qui sont jugés les plus importants au tableau.

5. Déterminer avec les élèves les milieux les plus pollueurs et les types de pollution les plus importants. Établir un système de cotes pour trouver les trois plus importants.

6. Lorsqu'on a trouvé les trois plus importants, distribuer la feuille support "B" et demander aux élèves d'y inscrire les meilleurs moyens à prendre pour sensibiliser ses amis et amies, sa famille, ses voisins, ses connaissances, etc. en tant qu'individu et en tant que membre d'une collectivité.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  - . intérêt pour le sujet ;
  - . niveau de connaissance relatif aux notions de pollution.
- Mesure :
  - . par l'observation des attitudes et des comportements ;
  - . par l'analyse des propos ;
  - . par des questions.

- ACTION UNIFIANTE

Objet d'évaluation
- . connaissance des milieux de pollution ;
- . connaissance des types de pollution.

Mesure
- . par un examen oral.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 3.12.1)

LES ENDROITS LES PLUS POLLUÉS	LES TYPES DE CONTAMINANTS
1. EX : Les rivières	1. EX : Les déchets industriels
2.	2.
3.	3.
4.	4.
5.	5.
6.	6.
7.	7.
8.	8.
9.	9.

LES TROIS PLUS GRANDS POLLUEURS	LES TROIS PLUS GRANDS TYPES DE POLLUTION
1- EX : Les dioxines	1- EX : Chimique
2-	2-
3-	3-

N.B. Sources proches : bruit, déchets
Sources lointaines : pluies acides, nappes souterraines contaminées, etc.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 3.12.1)

J'ÉVITE LA POLLUTION	J'AIDE LES AUTRES À L'ÉVITER
E N	E N
EX : ne jetant pas mes papiers par terre.	EX : leur suggérant de les jeter dans les corbeilles prévues à cet effet.

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 3.12.1)

LE BRUIT : Le bruit constitue un type particulier de pollution. Il est présent dans tous les milieux de travail, à des degrés d'intensité divers. Une exposition prolongée et répétée à un niveau de bruit peut engendrer à la longue des problèmes d'acuité auditive et même la surdité.

Aussi est-il important d'être informé des risques potentiels afin de les prévenir de façon efficace. Le tableau suivant donne la durée de l'exposition maximale permise à des niveaux de bruit. Ce tableau n'est qu'indicateur puisque l'exposition à des bruits continus, comparée ou additionnée à des bruits d'impact, peut en faire varier les effets sur l'ouïe.

Données tirées du Règlement sur la qualité du milieu de travail, Québec, 1982

durée en heure par jour	niveau de dBA (décibels)
8	90
6	92
4	95
3	97
2	100
1 1/2	102
1	105
1/2	110
1/4	115

EFFETS DU BRUIT SUR LA SANTÉ

effets immédiats :	effets à moyen et long terme :
accélération du rythme cardiaque ; tension musculaire ; maux de tête ; nervosité ; bourdonnement dans les oreilles ; difficulté à comprendre ; fatique et irritabilité.	baisse de l'acuité auditive ; sifflement dans les oreilles ; difficulté à soutenir une conversation avec un bruit de fond ou avec d'autres personnes qui conversent autour de soi ; problèmes nerveux.

Le bruit devient un problème pour de nombreux travailleurs et travailleuses sans qu'ils s'en rendent compte (stress, fatigue, manque de concentration, isolement social).

Les effets du bruit atteignent la vie privée (risque d'être plus irritable, de parler d'une voix trop forte). Enfin, en couvrant des signes avertisseurs, le bruit augmente le risque d'accident.

Le bruit doit, toutes les fois que c'est possible, être réduit à la source.

Cette opération fait appel à la contribution de toutes les personnes intéressées : entreprise employeuse, spécialistes de l'ouïe, du bruit et de l'hygiène du travail, travailleuses et travailleurs visés. Le comité de santé et de sécurité de l'entreprise est le comité ressource prévu par la Loi sur la santé et la sécurité du travail pour amener à une prise de décision sur ces cas. Il est possible, par exemple, soit de modifier un appareil ou de le remplacer par un autre non bruyant ou dans les limites acceptables, soit d'isoler l'appareil bruyant dans une chambre acoustique. Dans de nombreux cas, le travailleur ou la travailleuse doit s'en remettre à une prévention secondaire, soit le port de protecteurs auditifs : bouchons, coquilles, etc...

THÈME : PREMIERS SOINS (SECOURS) CYCLE: 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Retour sur les notions de base pour les blessures courantes

FICHE 3.14.1

ANNÉE : 3e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers soins (secours) concernant les blessures les plus courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.1	Nommer les blessures les plus courantes dont peuvent être victimes les personnes de son entourage.
14.2	Indiquer la première décision que doit prendre le, la secouriste en situation d'urgence.
14.3	Décrire pour chacune des blessures mentionnées plus haut le comportement à adopter.
14.4	Indiquer les responsabilités du, de la, secouriste qui donne les premiers soins à un sujet blessé.
14.17	Indiquer l'attitude que doit adopter le, la secouriste à l'égard d'un sujet blessé.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE BLESSURES :
. brûlure, fracture, asphyxie, hémorragie, engelures.

DÉCISIONS :

COMPORTEMENTS :

Les 5 étapes du schéma d'intervention.

RESPONSABILITÉS :

Les 3 responsabilités principales du, de la secouriste.

ATTITUDES :
- à l'égard du sujet blessé ;
- à l'égard de soi-même.

Relation avec les autres O.I.

O.I.: 14.10, 14.11, 14.12
Activité : 3.14.2
O.I.: 14.5
Activité : 4.14.1
O.I.: 14.6
Activité : 4.14.2
O.I.: 14.6, 14.13
Activité : 4.14.3
O.I.: 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I.: 14.8
Activité : 5.14.1
O.I.: 14.9
Activité : 5.14.2
O.I.: 14.14, 14.15
Activité : 5.14.3
O.I.: 14.16
Activité : 5.14.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : L'élève de 3e secondaire a déjà abordé l'étude des premiers secours en 1re et 2e secondaire. Possédant déjà un certain bagage concernant la nature des premiers secours, les attitudes à adopter, les premiers secours en cas d'urgence respiratoire, d'hémorragie, de blessures au dos, de fracture à la cheville, de brûlures et d'empoisonnement, ses acquis sont encore superficiels et ne dépassent pas le niveau théorique. Il est important de revenir sur ces sujets, de faire approfondir les connaissances et d'acquérir les habiletés qui permettront de passer à l'action.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de dépisteur. Aider les élèves à faire un retour sur les notions de base concernant l'ensemble des actions de secouriste.

N.B. LES PREMIERS SOINS SONT DONNÉS UNIQUEMENT PAR LES MÉDECINS.
LES PREMIERS SECOURS SONT DONNÉS PAR LES SECOURISTES.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support de l'activité 2.11.1

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Feuille support "C"

Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

. Inviter les élèves à faire un retour sur leurs connaissances concernant les notions de base en secourisme.

. Leur distribuer la feuille support "B" et leur demander de la remplir au meilleur de leur connaissance.

. Les interroger sur la teneur et la véracité de leurs réponses.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  . le rappel du contenu étudié en 1re secondaire ;
  . l'intérêt pour l'activité.
- Mesure :
  . par l'observation des attitudes ;
  . par l'analyse des réponses à la feuille support "B".

DÉROULEMENT (FICHE 3.14.1)

1. Demander aux élèves de se regrouper en équipes, de comparer leurs réponses et d'essayer de retrouver le plus grand nombre de bonnes réponses possible. (voir feuille support "A")

2. Demander à chaque équipe de donner les réponses qu'elle a trouvées. Écrire les bonnes réponses au tableau à mesure que les équipes les donnent.

3. Faire un bref retour sur les notions en utilisant la feuille support "C".

4. Demander ensuite à une équipe de venir illustrer en avant de la classe les gestes et les attitudes du, de la secouriste arrivant sur les lieux d'un accident et où l'on voit une personne blessée par terre. Demander aux autres équipes de bien observer la démonstration et d'essayer de corriger les erreurs de l'équipe appelée à illustrer le cadre général d'intervention en secourisme. Cette dernière n'a pas à simuler les premiers secours comme tels. Il suffit qu'elle illustre le schème d'action, les responsabilités et les attitudes.

5. Faire un retour sur l'ensemble de l'activité et demander aux élèves de poser des questions ou d'émettre des commentaires concernant le sujet du cours.

6. À la fin du cours, demander à des volontaires d'apporter des cônes de carton, des linges propres, de l'ouate et du diachylon pour le prochain cours.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  . rappel des notions de base concernant :
  . les blessures courantes, la décision de secourir ou d'alerter d'abord, les attitudes, les responsabilités de secouriste, l'intervention en situation d'urgence ;
  . intérêt des élèves pour l'activité.
- Mesure :
  . par l'observation des attitudes et des comportements ;
  . par l'analyse des réponses données ;
  . par l'analyse du contenu de la démonstration.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  . points encore obscurs et opinions des élèves ;
- Mesure :
  . par un examen oral.

BLESSURES COURANTES

- LES BRÛLURES
- LES FRACTURES
- L'ASPHYXIE
- L'HÉMORRAGIE
- LES ENGELURES

COMPORTEMENTS : SCHÉMA DE L'INTERVENTION EN SITUATION D'URGENCE

1. **Évaluer la situation :**
   Se protéger d'abord, secourir la personne ensuite.
2. **Examiner la personne :**
   Examiner les fonctions vitales d'abord (EXAMEN PRIMAIRE).
3. **Secourir en respectant l'ordre de priorité :**
   - SAUVER LA VIE D'ABORD (FONCTIONS VITALES).
   - EMPÊCHER L'AGGRAVATION ENSUITE (examens secondaire et secours pour les autres blessures).
4. **Communiquer avec les services d'urgence :**
   Ambulance d'abord et services d'urgence.
5. **Attendre calmement le personnel ambulancier.**

DÉCISIONS

- ASSURER SA PROPRE SÉCURITÉ D'ABORD.
- ALERTER LE PLUS VITE POSSIBLE.
  PLUS C'EST GRAVE, PLUS IL EST IMPORTANT D'ALERTER RAPIDEMENT.
  (IDÉALEMENT, DEMANDER À UNE AUTRE PERSONNE DE LE FAIRE).

RESPONSABILITÉS

1- ÉVALUER LA SITUATION.

2- PORTER SECOURS IMMÉDIATEMENT ET DE FAÇON APPROPRIÉE.

3- DEMANDER L'AIDE D'UN, D'UNE MÉDECIN SANS TARDER.
OU ASSURER LE TRANSPORT DU BLESSÉ À L'HÔPITAL.

ATTITUDES

1. VEILLER AU CALME DU SUJET BLESSÉ.
2. PROCÉDER AVEC TOUTE LA PRUDENCE REQUISE.
3. NE FAIRE QUE L'ESSENTIEL. DEMEURER À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DE SES CAPACITÉS.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 3.14.1) ÉLÈVE

BLESSURES COURANTES

1. A _____
2. H _____
3. F _____
4. E _____
5. B _____

INTERVENTION EN SITUATION D'URGENCE

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

LES COMPORTEMENTS

1- SECOURIR D'ABORD
- A _____
- H _____
- E _____
- B _____ Légères

2- ALERTER D'ABORD
- F _____
- B _____ Graves

RESPONSABILITÉS

1- _____
_____
FONCTIONS VITALES D'ABORD

2. _____
PENSER À SE PROTÉGER D'ABORD

3. _____
_____
_____

ATTITUDE

1. _____
2. _____

Indiquer les blessures commençant par les lettres :

1. A _____
2. H _____
3. F _____
4. E _____
5. B _____

Indiquer les étapes du schéma d'intervention en situation d'urgence.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Indiquer les deux grandes décisions du, de la secouriste.

1- ASSU... _____

_____

_____

2- ALERT... _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Indiquer les grandes responsabilités de secouriste.

1. EVA... _____

_____

2. POR... _____

3. DEMA... _____

_____

_____

Indiquer les attitudes à adopter.

1. _____
2. _____
3. _____

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 3.14.1)

RESPONSABILITÉS

1) **RESPONSABILITÉ GLOBALE :**

Donner immédiatement et de façon appropriée les secours requis.

2) **RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES :**

- Évaluer la situation.
- Porter secours sans tarder.
- Demander l'aide de services spécialisés.
- Informer les services spécialisés de tout ce qui pourrait les aider à donner les premiers soins.

SCHÉMA D'INTERVENTION

1) Évaluer la situation - évaluer le danger de la situation en vue de se protéger et de protéger la victime.

2) Examiner la personne - évaluer l'état de la personne (type de blessure : grave, mineure, unique, multiple).

Donner immédiatement les secours requis en respectant les priorités :

D'ABORD ET DANS L'ORDRE

- arrêt respiratoire ;
- arrêt cardiaque ;
- saignement abondant ;
- état de choc.

ENSUITE ET DANS L'ORDRE

- fracture à la colonne ;
- inconscience ;
- autres blessures.

4) Communiquer avec les services d'urgence.

5) Attendre calmement le personnel ambulancier en rassurant le sujet blessé et en surveillant son état.

THÈME : PREMIERS SOINS (secours) CYCLE: 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Quelques problèmes mineurs

FICHE 3.14.2

ANNÉE : 3e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers soins concernant les blessures les plus courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.10 Indiquer les secours à donner en cas de brûlures légères.

14.11 Indiquer les secours à donner en cas de blessures à l'oeil.

14.12 Indiquer les secours à donner en cas d'engelures.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

SECOURS POUR BRÛLURES

. immersion de la région brûlée dans l'eau ou application d'un linge propre, froid et humide

SECOURS POUR BLESSURE À L'OEIL

SECOURS POUR ENGELURES

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 14.1, 14.2, 14.3, 14.4 14.17
Activité : 3.14.1
O.I. : 14.5
Activité : 4.14.1
O.I. : 14.6
Activité : 4.14.2
O.I. : 14.6, 14.13
Activité : 4.14.3
O.I. : 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I. : 14.8
Activité : 5.14.1
O.I. : 14.9
Activité : 5.14.2
O.I. : 14.14, 14.15
Activité : 5.14.3
O.I. : 14.16
Activité : 5.14.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : L'élève de 3e année a déjà abordé l'étude des brûlures en 2e secondaire. C'est cependant peu de temps pour se souvenir de tout ce qui a été étudié. Il est donc utile de revenir brièvement sur le sujet. Quant aux autres sujets abordés dans cette fiche, il est fort probable que les élèves ne possèdent aucune information sur ceux-ci.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de facilitateur. Aider les élèves à connaître et à mémoriser les techniques associées aux secours à donner.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"
Feuille support "B"
Feuille support "C"
Cônes de papier, diachylons, linges secs et propres

Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

. Demander aux volontaires identifiés à la fin de l'activité 3.14.1 d'apporter le matériel (cônes, linges propres et secs, diachylons) en avant. À défaut, utiliser le matériel déjà préparé.

. Dire aux élèves qu'on étudiera les brûlures légères, les blessures à l'oeil et les engelures et que ce matériel sera utilisé pour porter secours.

DÉROULEMENT (FICHE 3.14.2)

1. Rappeler aux élèves que les secours à donner en cas de brûlures ont déjà été étudiés en 2e secondaire. Leur demander s'ils, elles se souviennent de ce qu'il faut faire. Ensuite, rappeler les grandes lignes de ces secours (voir feuille support A).

2. Inviter les élèves à expliquer quoi faire en cas de brûlure à l'oeil : le même principe général doit-il être appliqué ? Après quelques prises de position, demander à un élève d'essayer de porter secours à une victime fictive en utilisant le matériel disponible. Laisser l'élève porter secours et demander au reste de la classe de dire si les secours sont appropriés. Par la suite, faire un retour sur les secours à donner en apportant des corrections si nécessaire.

3. Enchainer en demandant aux élèves ce qu'il faut faire dans le cas de blessure causée par la présence d'un corps étranger dans l'oeil, de lacérations à l'oeil ou de contusions à l'oeil. Si nécessaire, expliquer la signification des mots lacération et contusion. Il est possible qu'aucun, aucune élève ne sache quoi faire. Faciliter la recherche de solution en demandant aux élèves de venir en avant et de simuler les premiers secours en suivant les instructions données (voir feuille support B). À la fin de la simulation, rappeler les points importants.

4. Aborder enfin la question des engelures (voir la feuille support C). Interroger les élèves sur leurs expériences des engelures. Confirmer les gestes appropriés et inappropriés.

5. À la fin, revenir sur l'ensemble des sujets en faisant ressortir les points majeurs. Inviter ensuite les élèves à poser des questions et à émettre des commentaires si désiré.

OBSERVATION

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation:
  - . mémoire des actions à exécuter en cas de brûlures ;
  - . opinions concernant les secours à donner en cas de brûlures et de blessures à l'oeil ;
  - . opinions concernant les secours en cas d'engelures.
- Mesure :
  - . par l'examen oral.

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation:
  - . connaissance des secours à donner en cas de brûlures à l'oeil et de blessures à l'oeil ;
  - . connaissance des secours à donner en cas d'engelures ;
  - . intérêt pour l'activité et la motivation.
- Mesure :
  - . par l'examen oral;
  - . par l'observation des attitudes et des comportements lors des questionnements, de la simulation et des échanges.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation:
  - . points encore obscurs pour les élèves.
- Mesure :
  - . par l'examen oral.

SECOURS POUR LES BRÛLURES LÉGÈRES :

1- Immerger immédiatement la partie brûlée dans de l'eau froide. Si impossible, utiliser des compresses froides et les changer fréquemment.

2- Retirer les objets de nature à comprimer (ex: les bagues).

3- Recouvrir la brûlure d'un pansement propre.

N.B. - ne pas appliquer d'onguent ou de corps gras ;
- ne pas crever les ampoules ;
- ne pas souffler ou tousser sur la surface brûlée ;
- ne pas retirer les vêtements qui adhèrent à la brûlure.

LES BRÛLURES À L'OEIL :

(Brûlures causées par les liquides chauds, de la vapeur, etc.)

1. Empêcher la personne de se toucher les yeux ou de les frotter.

2. Rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant quelques minutes jusqu'à diminution de la douleur.

3. Couvrir les yeux de gaze stérile et poser un bandage.

4. Assurer le transport à l'hôpital.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 3.14.2)

SOINS POUR LES CORPS ÉTRANGERS DANS L'OEIL :

Particule adhérente :
Ne jamais tenter d'enlever un corps étranger fixé sur le globe oculaire.

Toute tentative pour l'en enlever risque de le faire pénétrer plus en profondeur et d'aggraver la lésion.

PRINCIPE GÉNÉRAL

Particule pénétrante (objet piqué ou implanté dans l'oeil) :
Ne jamais tenter d'enlever un corps étranger implanté dans l'oeil, car il y a risque très grave que l'oeil se vide de son contenu liquide, ce qui aurait pour effet d'entraîner fort probablement la perte de l'oeil.

POUSSIÈRE DANS L'OEIL

1. **Empêcher la personne de se frotter l'oeil.**
2. **Laisser agir le larmoiement naturel pendant quelques secondes tout en demandant à la personne de regarder lentement de droite à gauche, puis de haut en bas.**
3. **Si la poussière ne peut être localisée ou délogée et si l'oeil est rouge ou la douleur persistante, appliquer des compresses de gaze stérile sur les deux yeux. Ceux-ci fonctionnant simultanément, il faut immobiliser l'oeil sain afin d'empêcher l'oeil atteint de bouger.**
4. **Fixer à l'aide d'une bande de gaze en évitant de trop serrer.**

CORPS ÉTRANGER DANS L'OEIL (éclats de verre, particules de métal ou de bois, etc.)

Particule adhérente :

1. **Empêcher la personne de se frotter l'oeil.**
2. **Tout en prenant soin de n'exercer aucune pression, déposer délicatement des compresses de gaze. Si la personne est incapable de fermer l'oeil, déposer délicatement des compresses de gaze imbibées d'eau tiède afin de le garder humide.**
3. **Aussitôt après, immobiliser l'oeil sain afin d'empêcher l'oeil atteint de bouger. Mettre des compresses de gaze sur l'oeil. Fixer le tout à l'aide d'une bande de gaze.**
4. **Assurer le transport à l'hôpital. La personne doit être transportée en position couchée.**

PROTECTION DE L'OEIL CONTENANT UN CORPS ÉTRANGER

Particule pénétrante :

1. Faire allonger la personne.
2. Tout en prenant garde de n'exercer aucune pression sur l'objet et sur le globe oculaire, placer des compresses de gaze mouillées autour de l'objet afin d'éviter que l'oeil ne s'assèche. S'il s'agit d'un gros corps étranger, placer un verre de carton sur la compresse et le fixer à l'aide d'une bande de gaze.

3. Aussitôt après, immobiliser l'oeil sain afin d'empêcher l'oeil atteint de bouger. Mettre des compresses de gaze sur l'oeil et les fixer à l'aide d'une bande de gaze.
4. Assurer le transport à l'hôpital de toute urgence en évitant les chocs et les mouvements brusques. La personne doit être transportée couchée sur le dos et la tête bien stabilisée par des appuis de chaque côté.

LES ENGELURES :

1. Placer le sujet au chaud et lui donner des liquides chauds.

2. Desserrer les vêtements ; enlever les gants et les bottes ainsi que les bijoux.

3. Transmettre sa propre chaleur corporelle.

4. Ne pas faire dégeler un membre gelé.

5. Ne pas appliquer de chaleur directe.

6. Ne pas appliquer de neige ou d'eau froide sur les parties gelées.

7. **Ne pas frotter les surfaces gelées.**

8. Ne pas frotter les extrémités ou faire faire des exercices physiques non essentiels.

9. Si l'on doit panser, ne pas trop serrer les bandages.

10. Obtenir des soins médicaux le plus rapidement possible.

CHAPITRE IV

4e secondaire

THÈME : Premiers soins (secours).

OBJECTIF TERMINAL 14

DONNER LES PREMIERS SOINS (SECOURS) CONCERNANT LES BLESSURES LES PLUS COURANTES.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
14.1 Nommer les blessures les plus courantes dont peuvent être victimes les personnes de son entourage.	- *exemples de blessures à l'école, à la maison, lors des activités de loisir :* . brûlure . fracture . asphyxie . hémorragie . engelures
14.2 Indiquer la première décision que doit prendre le secouriste en situation d'urgence.	- *décision :* . secourir la victime d'abord ou alerter d'abord
14.3 Décrire pour chacune des blessures mentionnées plus haut le comportement à adopter.	- *comportements :* . secourir la victime d'abord : . asphyxie . hémorragie . engelures . brûlures mineures . alerter d'abord : . fractures . brûlures graves
14.4 Indiquer les responsabilités du secouriste qui donne les premiers soins à un blessé.	- *responsabilités :* . donner immédiatement et de façon adéquate les soins requis . évaluer la situation . demander l'aide d'un médecin sans tarder ou assurer le transport du blessé à l'hôpital
14.5 Appliquer les soins à donner en cas d'asphyxie.	- *soins à donner :* . vérifier l'état d'asphyxie . pratiquer la respiration artificielle ou faire respirer de l'air frais selon le cas
14.6 Démontrer deux méthodes de respiration artificielle.	- *méthodes :* . bouche-à-bouche . Holger Nielsen . Sylvester
14.7 Expliquer les procédures à suivre en cas d'inconscience	- *cf. procédures préconisées par les ambulanciers St-Jean et la Croix Rouge Jeunesse*

4e SECONDAIRE

ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

Thèmes	Activités	Durée (minutes)
Premiers soins (secours)	4.14.1 L'asphyxie : des accidents courants...	50
	4.14.2 Respiration artificielle plus	50
	4.14.3 Réanimation cardio-respiratoire	50
	4.14.4 L'inconscience	50

THÈME : PREMIERS SOINS (secours) CYCLE: 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : L'asphyxie: des accidents courants

FICHE 4.14.1

ANNÉE : 4e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers secours concernant les blessures courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.5 Appliquer les secours à donner en cas d'asphyxie.

N.B. Cette activité est centrée sur les cas d'étouffement.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

- ÉTOUFFEMENT :

  QUE FAIRE DANS TOUS LES CAS D'OBSTRUCTION PARTIELLE OU TOTALE ?

  TECHNIQUE DE LA POUSSÉE ABDOMINALE.

  TECHNIQUE DE LA POUSSÉE THORACIQUE.

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 14.1, 14.2, 14.3, 14.4 14.17
Activité : 3.14.1
O.I. : 14.10, 14.11, 14.12
Activité : 3.14.2
O.I. : 14.6
Activité : 4.14.2
O.I. : 14.6, 14.13
Activité : 4.14.3
O.I. : 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I. : 14.8
Activité : 5.14.1
O.I. : 14.9
Activité : 5.14.2
O.I. : 14.14, 14.15
Activité : 5.14.3
O.I. : 14.16
Activité : 5.14.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves ne connaissent fort probablement pas les mesures à prendre en cas d'étouffement. Peut-être leur est-il arrivé de s'étouffer ou de secourir une autre personne. Cependant, les gestes à faire dans ce type d'urgence sont encore tout à apprendre. Aussi, dans des contextes où ce type d'accident peut arriver (garde d'enfants, surveillance de terrains de jeux, etc.), il est fort important de les préparer à secourir adéquatement les personnes en cas de besoin.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Aider les élèves à avoir une vue générale de la démarche et insister sur les techniques de poussée.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"
Feuille support "B"

Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

. Demander aux élèves de raconter leurs expériences de témoins de cas d'étouffement, leurs réactions dans ces situations et leur capacité à y remédier.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objets d'évaluation :
  . connaissance du sujet abordé ;
  . intérêt pour le sujet.
- Mesure :
  . par l'observation des réactions à la mise en situation ;
  . par le questionnement sur le niveau de conscience de la problématique.

DÉROULEMENT (FICHE 4.14.1)	ÉVALUATION
1. Interroger le groupe d'élèves afin de savoir si plusieurs ont été témoins ou ont entendu parler d'accidents par étouffement. 2. Après deux ou trois minutes de vérification, proposer aux élèves de faire une liste rapide de ces situations. 3. Écrire les cas types au tableau et, sous chacun, transcrire les données des élèves. 4. Lorsque la liste est terminée, leur demander, en reprenant les événements rapportés, quelle sorte de premiers secours devraient être apportés. 5. À l'aide des feuilles supports "A" et "B", compléter les informations pour les élèves. 6. Faire une démonstration et demander aux élèves de se placer deux par deux et d'imiter. 7. Demander aux élèves de reformuler les gestes à faire ; les inviter à poser des questions.	EXPLORATION-DÉCOUVERTE - Objet d'évaluation: . amélioration du niveau de connaissance des techniques à utiliser dans différentes situations. - Mesure : . par l'examen oral. ACTION UNIFIANTE - Objet d'évaluation: . la compréhension des principaux éléments de connaissance et les points encore obscurs pour les élèves. - Mesure : . par l'examen oral.
OBSERVATION	

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 4.14.1)

CE QUI PEUT HABITUELLEMENT BLOQUER LES VOIES RESPIRATOIRES :

- chute de la langue dans l'arrière-gorge (inconscient) ;
- introduction de morceaux de nourriture dans les voies respiratoires ;
- introduction de corps étrangers dans les voies respiratoires.

L'OBSTRUCTION PEUT ÊTRE PARTIELLE OU TOTALE :

1. OBSTRUCTION PARTIELLE :

Signes :
- toux et sifflement en respirant ;
- main à la gorge ;
- panique ;
- visage rouge ;
- difficulté à parler et à respirer.

Gestes à poser :
- l'encourager à tousser mais ne rien donner à boire ou manger ;
- s'il n'y a aucun résultat, il faut intervenir directement comme s'il s'agissait d'une obstruction totale.

N.B. Ne pas déranger les efforts que la personne fait pour se libérer. Ne rien lui donner à boire ou à manger.

2. OBSTRUCTION TOTALE :

Signes : - la personne porte la main à la gorge ;

- impossibilité de parler, de respirer ou de tousser ;
- plus la personne essaie plus son visage devient violet ;
- la personne est prise de panique ;
- la personne peut devenir rapidement inconsciente.

Pratiquer la poussée abdominale : si la personne est consciente.

La poussée abdominale consiste à exercer une pression destinée à forcer le diaphragme à s'élever vers le haut. Le diaphragme est un muscle qui sépare le thorax de l'abdomen ; en s'élevant, il comprime l'air des poumons, ce qui a pour effet d'expulser le corps étranger hors des voies respiratoires. Ne pas appliquer cette technique chez une personne obèse ou enceinte, si la grossesse est avancée.

Gestes à poser :

1. Appeler à l'aide.

2. Demander à la personne si elle s'est étouffée.

3. Se placer derrière elle, se placer les jambes de manière à s'assurer d'un appui solide, et lui entourer la taille en prenant garde de ne pas appuyer sur les côtes.

4. Placer une des mains juste au-dessus du nombril et fermer le poing.

5. Saisir le poing avec l'autre main.

6. Presser fortement sur l'abdomen en exerçant un mouvement vers le haut. Exercer ainsi six à dix poussées abdominales.

7. Tout en continuant à surveiller de près la personne, recommencer cette manoeuvre jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé.

8. Même si le corps étranger a été expulsé, toujours diriger la personne vers des soins spécialisés, car elle peut souffrir de lésions internes.

> Une personne étouffée, si elle est seule, peut pratiquer sur elle-même la poussée abdominale en pressant fortement son abdomen (dans un mouvement de bas en haut) contre le dossier d'une chaise, le bord d'une table ou avec son propre poing.

Si la personne devient inconsciente

1. Empêcher qu'elle ne se blesse en tombant et l'allonger sur le dos tout en lui soutenant la tête et le cou. Se placer à genoux près d'elle.

2. Appeler ou faire appeler l'ambulance.

3. Vérifier si le corps étranger a été expulsé:

   a) Soulèvement de la langue et du menton :

   ouvrir la bouche de la personne en lui saisissant d'une main la langue et le menton entre le pouce et les doigts et en lui soulevant la mâchoire vers le haut.

   b) Balayage avec un doigt :

   introduire l'index de l'autre main dans la bouche, longer l'intérieur des joues ainsi que le fond de la cavité buccale et tenter d'accrocher et de retirer le corps étranger, s'il est accessible.

4. Si le corps étranger est toujours en place, ouvrir les voies respiratoires et tenter de donner deux insufflations lentes et complète.

5. Si l'air ne passe pas, exécuter six à dix poussées abdominales de la manière suivante :

   - s'agenouiller au-dessus des hanches de la personne ou encore, placer un genou entre les jambes de celle-ci ;
   - placer le talon d'une main sur l'abdomen juste au-dessus du nombril ;
   - placer ensuite le talon de l'autre main par-dessus la première ;
   - appuyer fermement sur l'abdomen en dirigeant le mouvement vers le haut du corps : exécuter ainsi six à dix poussées abdominales rapides.

(Voir les illustrations du manuel Secourisme en milieu de travail, CSST, Édition révisée, 1989.)

6. Recommencer les étapes 3, 4 et 5 jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé ou que les secours spécialisés prennent la relève.

7. Si le corps étranger est expulsé, vérifier la respiration et le pouls :

   - si la respiration et le pouls sont normaux, placer la personne en position de recouvrement ;
   - si la respiration et le pouls sont absent, entreprendre les manoeuvres de réanimation appropriées.

Si la personne est trouvée inconsciente

1. Vérifier l'état de conscience.

2. Appeler à l'aide.

3. Placer la personne sur le dos tout en lui soulevant la tête et le cou et pour ce faire, la tourner d'un seul bloc.

4. Ouvrir les voies respiratoires (voir manuel Secourisme en milieu de travail, CSST) et vérifier si la personne respire.

5. Si la respiration est absente, tenter de ventiler : deux insufflations lentes et complètes. Si l'air ne passe pas, ouvrir à nouveau les voies respiratoires. Tenter une autre fois de ventiler. Si l'air ne passe toujours pas, c'est que les voies respiratoires sont obstruées par la présence d'un corps étranger.

6. Appeler ou faire appeler l'ambulance.

7. Exécuter six à dix poussées abdominales.

8. Vérifier si le corps étranger a été expulsé :

   - soulèvement de la langue et du menton ;
   - balayage avec un doigt.

9. Ouvrir les voies respiratoires et tenter de donner deux insufflations lentes et complètes.

10. Recommencer les étapes 7, 8 et 9 jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé ou que les secours spécialisés prennent la relève.

11. Si le corps étranger est expulsé, vérifier la respiration et le pouls :

    - si la respiration et le pouls sont normaux, placer la personne en position de recouvrement ;
    - si la respiration et le pouls sont absents, entreprendre les manoeuvres de réanimation appropriées.

Poussées thoraciques dans le cas d'une personne obèse ou enceinte.

Chez une personne obèse ou enceinte (grossesse avancée) la poussée thoracique est une compression qui s'effectue au milieu du sternum. Il faut être vigilant quant à la localisation du point d'appui ou de compression et ne jamais exercer de pression sur la pointe inférieure du sternum.

La poussée thoracique est indiquée chez la personne enceinte lorsque la gestation est avancée au point de ne pas laisser suffisamment d'espace entre le nombril et la pointe inférieure du sternum pour pratiquer les poussées abdominales.

Qu'il s'agisse de poussées thoraciques ou abdominales, la séquence des gestes à faire est identique.

<u>Si la personne obèse ou enceinte est consciente</u>

1. Appeler à l'aide.

2. Demander à la personne si elle s'est étouffée.

3. Se placer derrière elle et lui encercler le thorax. Les bras du, de la secouriste sont juste sous ses aisselles.

4. Placer les mains de la manière suivante : une main repliée sur le poing fermé le tout faisant contact avec le milieu du sternum.

5. Exercer six à dix poussées ou compressions rapides en dirigeant le mouvement directement vers soi. Éviter d'exercer la poussée vers le haut, le bas ou le côté.

6. Tout en continuant à surveiller de près la personne, recommencer cette manoeuvre jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé ou que la personne devienne inconsciente.

7. Même si le corps étranger a été expulsé, toujours diriger la personne vers des soins spécialisés, car elle peut souffrir de lésions internes.

Si la personne obèse ou enceinte devient inconsciente

1. Empêcher qu'elle ne se blesse en tombant et l'allonger sur le dos tout en lui soutenant la tête et le cou. Se placer à genoux près d'elle.

2. Appeler ou faire appeler l'ambulance.

3. Vérifier si le corps étranger a été expulsé :

   a) Soulèvement de la langue et du menton :

   ouvrir la bouche de la personne en lui saisissant d'une main la langue et le menton entre le pouce et les doigts et en lui soulevant la mâchoire vers le haut.

b) Balayage avec un doigt :

introduire l'index de l'autre main dans la bouche, longer l'intérieur des joues ainsi que le fond de la cavité buccale et tenter d'accrocher et de retirer le corps étranger, s'il est accessible.

(Voir illustration du manuel Secourisme en milieu du travail, CSST, Édition révisée 1989.)

4. Si le corps étranger est toujours en place, ouvrir les voies respiratoires et tenter de donner deux insufflations lentes et complètes.

5. Si l'air ne passe pas, localiser la partie du sternum où il faut exercer la compression. Le point d'appui pour exercer les poussées thoraciques est le même que pour exercer les compressions thoraciques lors du massage cardiaque.

6. Exercer six à dix poussées thoraciques : chaque poussée devrait être appliquée distinctement et avec l'intention de vaincre l'obstruction.

7. Recommencer les étapes 3, 4, 5 et 6 jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé ou que les secours spécialisés prennent la relève.

8. Si le corps étranger est expulsé, vérifier la respiration et le pouls :

   - si la respiration et le pouls sont normaux, placer la personne en position de recouvrement ;
   - si la respiration et le pouls sont absents, entreprendre les manoeuvres de réanimation appropriées.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 4.14.1)

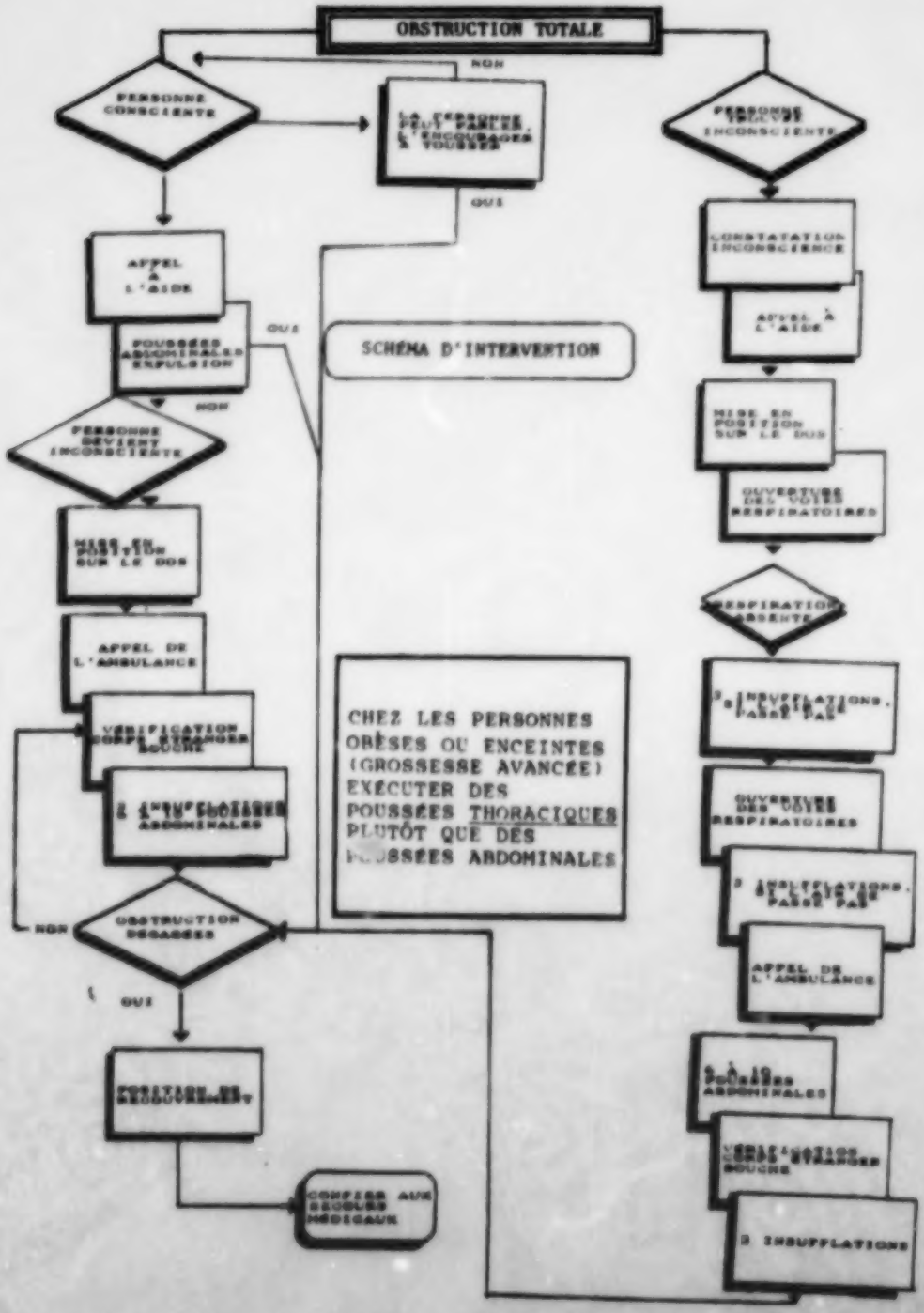

THÈME : PREMIERS SOINS (SECOURS) **CYCLE:** 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Respiration artificielle plus

FICHE 4.14.2

ANNÉE : 4e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers soins concernant les blessures les plus courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.6 Démontrer deux méthodes de respiration.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

- RESPIRATION BOUCHE-À-BOUCHE.
- RESPIRATION BOUCHE-À-NEZ.
- RESPIRATION ARTIFICIELLE À UN BÉBÉ.

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 14.1, 14.2, 14.3, 14.4 14.17
Activité : 3.14.1
O.I. : 14.10, 14.11, 14.12
Activité : 3.14.2
O.I. : 14.5
Activité : 4.14.1
O.I. : 14.6, 14.13
Activité : 4.14.3
O.I. : 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I. : 14.8
Activité : 5.14.1
O.I. : 14.9
Activité : 5.14.2
O.I. : 14.14, 14.15
Activité : 5.14.3
O.I. : 14.16
Activité : 5.14.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves de 4e secondaire ont déjà abordé l'étude de la respiration artificielle en 2e secondaire. Cependant, cet objet d'étude n'est pas revu depuis deux ans. Il est fort connu que lorsqu'on n'utilise pas ses connaissances et ses habiletés en premiers secours pendant un certain temps, on ne se souvient pas de grand chose. Il est donc important de revenir sur le sujet et de permettre aux élèves de reprendre contact avec cet objet d'étude et de donner plus de permanence à leurs acquis.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de facilitateur et de dépisteur. Aider les élèves à maîtriser davantage la respiration artificielle bouche-à-bouche et à compléter leur formation en élargissant leurs connaissances à la respiration artificielle bouche-à-nez et à celle à donner au bébé.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"
Feuille support "B"
Feuille support "C"
Des carrés de tissus propres ou de gaze.
Diaporama de la CSST sur la respiration artificielle.

MISE EN SITUATION

Rappeler l'étude de la respiration artificielle faite en deuxième secondaire. S'informer de l'état de leurs connaissances théoriques et pratiques. Les inviter à se regrouper par deux pour le vérifier OU...
Présentation du diaporama CSST

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME
- Objet d'évaluation :
  . l'intérêt pour un sujet qu'ils ont déjà abordé.
- Mesure :
  . par l'observation des attitudes.

DÉROULEMENT (FICHE 4.14.2)

1. Distribuer des carrés de tissu aux élèves qui en désirent. Observer chaque équipe de travail. Au bout de quelques minutes, demander à chacun de changer de rôle. Observer encore le travail en prenant note des réussites et des erreurs.

2. Les inviter à donner un compte rendu de leur vécu en équipes. Faire ensuite état de ses observations et enchaîner sur une revue de la théorie en se servant de la feuille support "A".

3. Demander aux élèves quelle serait leur attitude si la victime avait une blessure grave à la bouche ou si elle avait ingurgité des produits corrosifs ou hautement toxiques. Introduire la nécessité de pratiquer la respiration bouche-à-nez. Demander aux élèves de se regrouper par deux et de suivre les directives données (voir feuille support "B").

4. Faire le tour des groupes en effectuant les corrections et en répondant aux questions des élèves.

5. Une fois que les élèves possèdent suffisamment la technique de travail, leur demander enfin si c'est possible de l'appliquer à la respiration artificielle à donner aux bébés. Donner les explications nécessaires en utilisant la feuille support "C".

6. Faire un bref retour sur l'objet d'étude et inviter les élèves à poser des questions sur des points qui leur semblent encore obscurs.

OBSERVATION

Consulter le manuel Secourisme en milieu de travail, CSST, Édition révisée, 1989.

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation
  . rappel des connaissances relatives à l'administration de la respiration artificielle bouche-à-bouche ;
  . compréhension de ce qu'il faut faire en cas de respiration artificielle bouche-à-nez à donner à un bébé ;
  . application des consignes liées aux trois façons de donner la respiration artificielle.

- Mesure :
  . par l'observation des actions des élèves lors des exercices ;
  . par l'écoute des remarques des élèves.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  . points encore obscurs ;
  . compréhension des points importants à retenir.

- Mesure :
  . par l'examen oral.

ARRÊT RESPIRATOIRE

1. **OUVERTURE DES VOIES RESPIRATOIRES POUR UNE PERSONNE QUI NE PRÉSENTE PAS DE RISQUE DE FRACTURE DE LA COLONNE.**

   A. Renverser la tête complètement vers l'arrière en appuyant sur le front d'une main et en soulevant la nuque de l'autre main.

   B. Vérifier l'intérieur de la bouche : retirer (en épongeant) les sécrétions (sang, vomissements, salive) et corps étrangers (nourriture, gomme à mâcher, etc.) qui pourraient empêcher l'air de passer. N'enlever les prothèses dentaires que si elles sont brisées ou déplacées.

   C. Prendre cinq secondes pour vérifier si la respiration a repris en posant l'oreille près de la bouche, en regardant si la poitrine se soulève. Si la respiration a repris, placer en position de recouvrement (SAUF SI LA PERSONNE A UNE FRACTURE À LA COLONNE VERTÉBRALE). Si elle n'a pas repris, commencer sans délai la respiration artificielle.

2. **RÉTABLISSEMENT DE LA RESPIRATION PAR LA RESPIRATION ARTIFICIELLE**

   RESPIRATION ARTIFICIELLE BOUCHE-À-BOUCHE :

   A. Pincer les narines avec le pouce et l'index afin de boucher le nez complètement. Inspirer profondément, ouvrir la bouche et recouvrir de façon absolument hermétique celle de la personne accidentée. Donner quatre insufflations rapides et consécutives tout en surveillant si la poitrine se soulève. Si la poitrine ne se soulève pas, c'est que les voies respiratoires sont bouchées, alors, vérifier si la tête est complètement basculée vers l'arrière et si les voies respiratoires ne sont pas bloquées par un corps étranger.

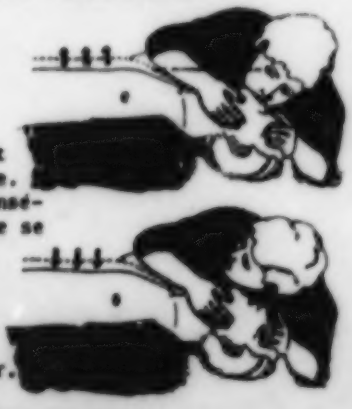

MISE EN GARDE

Des insufflations trop fortes peuvent causer des vomissements. De plus, elles peuvent causer des lésions aux poumons. Si la personne vomit, la tourner rapidement sur le côté, éponger, puis la retourner sur le dos et continuer.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 4.14.2)

B. **Prendre le pouls.** Si le pouls est présent, continuer à donner la respiration artificielle. Si le pouls est absent, effectuer la réanimation cardio-respiratoire (sujet abordé dans l'activité 4.14.3).

C. Continuer de pincer les narines. Inspirer et **souffler dans la bouche** pendant **trois secondes** tout en s'assurant que la poitrine se soulève. Entre chaque insufflation, **arrêter pendant deux secondes**, vérifier si l'air s'échappe de la bouche et si la poitrine s'abaisse. Recommencer à la fréquence de **une insufflation à toutes les cinq secondes** (douze/minute). Vérifier le pouls toutes les minutes.

D. **Si la respiration reprend**, tourner la personne sur le côté en position de recouvrement (**SAUF SI LA PERSONNE A UNE FRACTURE À LA COLONNE**). **Si la respiration ne reprend pas**, continuer jusqu'à ce que la respiration reprenne spontanément ou qu'une autre personne (secouriste, personnel ambulancier, ou personnel spécialisé) prenne la relève.

E. **Dans tous les cas**, assurer le transport de la personne à l'hôpital.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 4.14.2)

RESPIRATION ARTIFICIELLE BOUCHE-À-NEZ

NOTE : MÊMES ÉTAPES QUE POUR LA MÉTHODE BOUCHE-À-BOUCHE ; SEUL L'ENDROIT OU L'AIR EST INSUFFLÉ DIFFERE.

A. Une fois les voies respiratoires dégagées, appuyer le front d'une main et, à l'aide de l'autre main, relever le menton de la personne de façon à lui maintenir la bouche fermée.

B. Inspirer profondément, ouvrir la bouche et recouvrir les narines de la personne de façon absolument hermétique. Donner quatre insufflations rapides et consécutives tout en surveillant si la poitrine se soulève.

C. Continuer les insufflations de la façon suivante :

. Maintenir la bouche fermée et souffler ensuite fortement (voir mise en garde) dans les narines pendant trois secondes tout en regardant si la poitrine se soulève. Entre chaque insufflation, arrêter deux secondes, ouvrir la bouche de la personne afin de vérifier si l'air s'échappe et surveiller si la poitrine s'abaisse.

D. Vérifier le pouls à toutes les minutes.

RESPIRATION ARTIFICIELLE POUR ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS

La marche à suivre est à peu près la même que pour la respiration artificielle bouche-à-bouche pour des personnes plus âgées.

LES DIFFÉRENCES SE SITUENT SUR LES POINTS SUIVANTS :

A. Couvrir la bouche et le nez en même temps.

B. Donner des insufflations plus fréquentes (vingt/minute).

C. Souffler moins fort, souffler moins d'air.

THÈME : PREMIERS SOINS (SECOURS) CYCLE: 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : La réanimation cardio-respiratoire

FICHE 4.14.3

ANNÉE : 4e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers soins (secours) concernant les blessures courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.6 Démontrer deux méthodes de respiration artificielle.

14.13 Prendre le pouls.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

- RESPIRATION ARTIFICIELLE BOUCHE-À-BOUCHE
- RESPIRATION CARDIO-RESPIRATOIRE
- POULS RADIAL ET CAROTIDIEN

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 14.1, 14.2, 14.3, 14.4 14.17
Activité : 3.14.1
O.I. : 14.10, 14.11, 14.12
Activité : 3.14.2
O.I. : 14.5
Activité : 4.14.1
O.I. : 14.6
Activité : 4.14.2
O.I. : 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I. : 14.8
Activité : 5.14.1
O.I. : 14.9
Activité : 5.14.2
O.I. : 14.14, 14.15
Activité : 5.14.3

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves de 4e secondaire devraient maintenant savoir comment donner la respiration artificielle bouche-à-bouche et aussi se sentir à l'aise avec le contact bouche-à-bouche. Cependant, une partie de la formation leur manque encore : comment prendre le pouls de la victime et pratiquer la réanimation cardio-respiratoire. Leurs actions seraient inutiles dans les cas d'arrêt cardiaque.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de facilitateur et de dépisteur. Aider les élèves à maîtriser les techniques de prise du pouls et de réanimation cardio-respiratoire et à les associer à la respiration artificielle.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"
Feuille support "B"
Feuille support "C"
- Coussins ou mannequin utilisé pour l'apprentissage du massage cardiaque.
- Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

Rappeler le travail réalisé dans les fiches 2.11.1, 2.11.2 et 4.14.2 concernant la respiration artificielle.

Rappeler aux élèves que, lors de ces études, il avait été question de compléter leur formation en ce qui concerne la prise du pouls et la réanimation cardio-respiratoire.

Les inviter maintenant à terminer cette étude.

DÉROULEMENT (FICHE 4.14.3)

1. Revenir sur la question de l'ordre de priorité à respecter lorsqu'on porte secours à une victime et faire ressortir l'aspect prioritaire de la respiration et du fonctionnement cardio-respiratoire.

2. Demander aux élèves s'il est possible ou même probable que le coeur cesse de battre lorsque la victime ne respire plus. Enchaîner en demandant s'il est aussi possible que la respiration arrête à la suite d'un arrêt cardiaque. (voir feuille support "A")

3. Demander aux élèves quoi faire s'il arrivait que la victime ait un arrêt cardiaque et un arrêt respiratoire. Écouter les réponses des élèves et donner les explications nécessaires. (voir feuille support "A")

4. Inviter alors les élèves à s'exercer à prendre le pouls d'un autre élève pour savoir quoi faire en cas d'arrêt cardiaque. (voir feuille support "B")

5. Demander ensuite aux élèves de se regrouper par triade (par trois) et de pratiquer le massage cardiaque et la réanimation cardio-respiratoire en suivant les consignes données. (voir feuille support "C")

6. Faire un retour sur les divers éléments de l'activité et inviter les élèves à émettre des commentaires et à poser des questions.

OBSERVATION

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation
  - . compréhension du lien entre un arrêt cardiaque et un arrêt respiratoire ;
  - . compréhension des actions à exécuter lors d'une réanimation cardio-respiratoire.
- Mesure :
  - . par l'examen oral.

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation:
  - . niveau de maîtrise de la prise du pouls ;
  - . niveau de maîtrise de la technique de réanimation cardio-respiratoire.
- Mesure :
  - . par l'observation des actions des élèves.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation:
  - . synthèse des connaissances liées à la respiration artificielle ;
  - . les points encore obscurs pour les élèves.
- Mesure :
  - . par l'examen oral ;
  - . par l'analyse des questions et des commentaires et des élèves.

ARRÊT RESPIRATOIRE ET ARRÊT CARDIAQUE

INFORMATIONS UTILES :

Le coeur peut arrêter de battre après l'arrêt de la respiration ou, à l'inverse, l'arrêt de la respiration peut suivre l'arrêt cardiaque. Les deux sont très souvent reliés.

Dans la majorité des cas, l'arrêt cardiaque survient au cours des premières heures qui suivent une crise cardiaque. Sur les lieux du travail, il peut se produire à la suite d'une électrocution, d'une noyade, d'une asphyxie par intoxication, etc.

L'arrêt cardiaque est presque toujours immédiatement suivi d'un arrêt respiratoire. Dans la majorité des cas d'arrêt cardiaque, il faudra donc pratiquer le massage cardiaque et la respiration artificielle simultanément.

Signes d'arrêt cardiaque :
- absence de pouls ;
- arrêt ou déficience respiratoire ;
- inconscience ;
- pâleur cadavérique, lèvres et ongles bleutés.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 4.14.3)

LE POULS

Le pouls peut être pris à deux endroits, au cou et à l'avant-bras. Ces deux endroits sont appelés le pouls carotidien et le pouls radial.

LE POULS CAROTIDIEN EST LE PLUS FACILE À PRENDRE

PRENDRE LE POULS CAROTIDIEN

1. Prendre le pouls sur la carotide qui est située du côté où se trouve le, la secouriste.

2. Palper ou tâter doucement avec les doigts (non avec le pouce) dans le sillon qui se creuse le long de la trachée (à la hauteur de la pomme d'Adam). Ne pas comprimer ou appuyer trop fortement pour ne pas bloquer le passage du sang dans l'artère.

3. Chercher le pouls pendant sept et même dix secondes s'il le faut. Prendre le temps nécessaire car il peut être lent, faible et difficile à percevoir. En cas de doute, prendre quelques secondes supplémentaires.

PRENDRE LE POULS RADIAL

- Placer trois doigts sur l'artère, du côté du pouce, à un demi-pouce environ du bord du bas de l'avant-bras. Rouler l'artère sous les doigts jusqu'à ce que l'on sente le plus fortement les battements.

- SI LE POULS N'EST PAS PRÉSENT À CET ENDROIT, PRENDRE LE POULS CAROTIDIEN POUR S'ASSURER VRAIMENT QU'IL N'Y A PAS DE POULS ET ÉVITER DE PASSER À UNE RÉANIMATION CARDIAQUE SANS RAISON. CECI SERAIT DRAMATIQUE POUR LE PATIENT.

RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE

LA RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE EST LE JUMELAGE DE LA RESPIRATION ARTIFICIELLE ET DU MASSAGE CARDIAQUE.

MASSAGE CARDIAQUE : (NE JAMAIS PRATIQUER SUR LES ÉLÈVES. UTILISER UN COUSSIN, UN MANNEQUIN PRÉVU À CET EFFET OU EFFECTUER LES PRESSIONS SUR LE SOL). Le massage cardiaque ne doit jamais être pratiqué sur un coeur qui bat déjà. Avant de commencer à faire un massage cardiaque, il faut être certain que le coeur ne bat plus.

Gestes à poser :

1. Étendre la personne sur une surface dure et plane. Lui renverser la tête complètement vers l'arrière afin de dégager les voies respiratoires. (Le secouriste se place à genoux à côté de la personne qui est allongée sur le sol.)

2. **Localiser la partie du sternum où il faut exercer la compression :**

   . à l'aide d'une main, longer le rebord des côtes afin de trouver la pointe inférieure du sternum. À partir de la pointe inférieure du sternum, mesurer la distance de deux doigts ;

   . placer le talon de l'autre main juste à côté des deux doigts. C'est là que se trouve le point d'appui pour exercer la compression.

> **MISE EN GARDE**
>
> Ne jamais appuyer sur la pointe inférieure du sternum : cela risque d'endommager le foie.

3. **Placer ensuite le talon de l'autre main par-dessus la première.** Relever les doigts, cela permet de rester bien en contact avec le sternum et d'exercer la pression au bon endroit.

4. **Appuyer fermement sur le sternum de façon à l'abaisser de 4 à 5 cm, en balançant le corps vers l'avant :** le mouvement de compression s'effectue perpendiculairement en transférant le poids de son dos et de ses épaules sur le sternum (bloquer les coudes, cela évite de forcer avec les bras).

5. **Tout en gardant les mains en place, relâcher la compression afin de permettre au sternum de revenir à sa position initiale : c'est la décompression.**

   Les mouvements de compression et de décompression doivent être d'égale durée et exécutés à un rythme constant sans donner de coups brusques.

6. **Masser à la fréquence de 60 compressions/minute.**

ARRÊT RESPIRATOIRE ET CARDIAQUE

RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE

La réanimation cardio-respiratoire est la combinaison ou le jumelage de la respiration artificielle et du massage cardiaque, lorsqu'il y a arrêt respiratoire et arrêt cardiaque.

Réanimation cardio-respiratoire pratiquée par un seul, une seule secouriste

1. Après avoir dégagé les voies respiratoires et avoir fait les manoeuvres initiales de la respiration artificielle, faire quinze compressions de suite et donner deux insufflations rapides à la fréquence de :

15 compressions + 2 insufflations/15 secondes

(10 secondes) (5 secondes)

soit

4 fois (15 compressions + 2 insufflations)/minute

Se pencher rapidement au lieu de déplacer les genoux pour effectuer les deux insufflations rapides et ne pas dépasser cinq secondes pour ce faire.

S'assurer, chaque fois que le cycle des compressions recommence, que le point d'appui sur le sternum est bien localisé.

2. Faire une pause de cinq secondes après la première minute puis toutes les quatre ou cinq minutes par la suite pour vérifier la respiration et le pouls.

Réanimation cardio-respiratoire pratiquée par deux secouristes

QUOI FAIRE ?

1. Après avoir dégagé les voies respiratoires et avoir fait les manoeuvres initiales de la respiration artificielle, le premier secouriste masse tandis que le deuxième fait une insufflation rapide à toutes les cinq compressions à la fréquence de :

   60 compressions + 12 insufflations/minute

   ▼ ▼

   1er secouriste 2e secouriste

   Le secouriste qui masse compte les compressions à voix haute pour permettre à l'autre d'insuffler au bon moment. L'insufflation pour être efficace doit être donnée lors de la décompression.

2. Faire une pause de cinq secondes après la première minute, puis toutes les quatre ou cinq minutes par la suite, pour vérifier la respiration et le pouls. En profiter pour intervertir les rôles, si nécessaire.

Dans tous les cas, assurer le transport à l'hôpital et continuer d'exécuter chacune des manoeuvres appropriées jusqu'à ce que l'une ou l'autre ou les deux fonctions vitales (respiration, circulation) soient rétablies, ou qu'un ou une autre secouriste du personnel ambulancier ou du personnel spécialisé prenne la relève.

SCHÉMA D'INTERVENTION

PERSONNE INCONSCIENTE OU SITUATION GRAVE

VÉRIFICATION DE LA RESPIRATION ET DU POULS

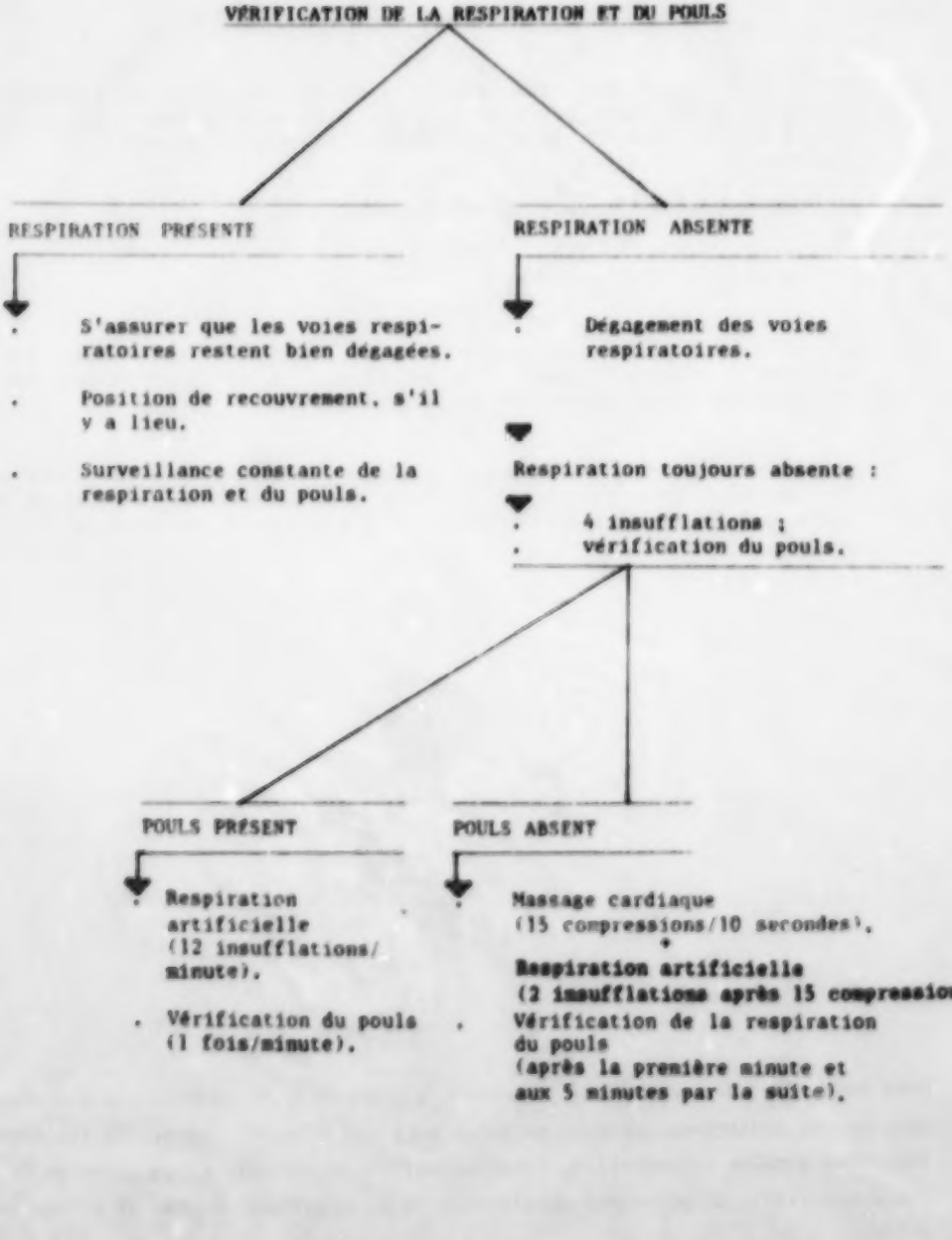

THÈME : PREMIERS SOINS (SECOURS) CYCLE: 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : L'inconscience

FICHE 4.14.4

ANNÉE : 4e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers soins (secours) concernant les blessures les plus courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.7 Expliquer les procédures à suivre en cas d'inconscience.

14.13 Prendre le pouls.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

. Procédure en en cas d'inconscience.

. Le pouls.

Relation avec les autres O.I.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : L'élève de 4e secondaire a déjà abordé indirectement cet objet d'étude. Les gestes à poser en cas d'inconscience associée à des arrêts respiratoires et cardiaques et à l'intoxication ont été étudiés. Cependant, l'accent n'a pas été mis sur l'inconscience. Conséquemment, les élèves n'ont probablement pas l'impression d'avoir déjà abordé le sujet.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de facilitateur. Aider les élèves à apprendre les gestes à poser lorsqu'il y a inconscience sans qu'il y ait aussi arrêt respiratoire et arrêt cardiaque. Faire prendre conscience de l'ensemble de situations où on peut retrouver des problèmes d'inconscience.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

Raconter un cas vécu d'évanouissement ou d'inconscience et démontrer ce qui arrive quand on ne sait pas quoi faire. Demander aux élèves de raconter aussi une expérience vécue semblable. Les inviter à étudier le sujet afin de pouvoir aider si une situation se reproduit.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  . sentiments éprouvés lors d'une situation où l'on réalise son impuissance à aider et porter secours ;
  . intérêt à étudier le sujet.
- Mesure :
  . par l'observation des réactions des élèves et par un examen oral.

DÉROULEMENT (FICHE 4.14.4)

1. Expliquer le déroulement de l'activité :

   a) faire un exposé sur les gestes à poser en cas d'évanouissement et de perte de conscience ;

   b) répondre aux questions ;

   c) diviser la classe en équipes et que chacune vienne faire une démonstration d'une partie de l'exposé.

N.B.: Recommander aux élèves de prendre des notes afin de retenir le plus exactement possible les éléments de l'exposé.

2. Faire son exposé. (voir feuille support "A")

3. Inviter les élèves à poser des questions d'éclaircissement.

4. Partager la classe en trois équipes :

   . la première équipe prépare une démonstration des gestes à poser en cas d'évanouissement ;

   . la deuxième prépare une démonstration des gestes à poser en cas d'inconscience sans risque de fracture à la colonne ;

   . la troisième prépare une démonstration des gestes à poser en cas d'inconscience avec risque de fracture à la colonne.

5. Les élèves font leur démonstration en mettant en scène une personne à la narration, et deux à l'action.

6. Faire un retour sur l'information et demander aux élèves de faire ressortir les bons et les mauvais côtés des démonstrations.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation:
  . compréhension du déroulement de l'activité ;
  . compréhension des divers éléments de l'exposé ;
  . connaissance minimale de la façon de prendre des notes ;
  . mémorisation des gestes à poser ;
  . exécution correcte des gestes.

- Mesure :
  . par l'observation des gestes posés lors des démonstrations ;
  . par l'analyse des explications données en narration ;
  . par un examen oral.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  . capacité de dépister les erreurs dans les démonstrations.

- Mesure :
  . par l'analyse de la justesse des critiques apportées.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PREMIERS SECOURS EN CAS D'ÉVANOUISSEMENT

Divers troubles peuvent survenir à la suite d'une blessure, d'une intoxication (gaz ou vapeurs toxiques), d'un malaise ou d'une maladie. Les troubles peuvent affecter le fonctionnement du cerveau de manière superficielle ou profonde, pouvant aller de la somnolence, ou état similaire, jusqu'à l'inconscience (coma).

A) L'ÉVANOUISSEMENT :

SIGNES :

pâleur ;
faiblesse ;
étourdissement ;
transpiration ;
la personne peut être somnolente mais elle répond aux questions et aux ordres ;
la personne peut sembler en état d'ébriété.

GESTES À POSER :

1. S'il s'agit d'un malaise dû à la présente de substances toxiques, voir à se protéger de tout danger pour soi-même et retirer ensuite la personne du lieu d'exposition.

2. La faire allonger et lui lever les pieds. Lorsque la position couchée est impraticable, la faire asseoir, lui demander de baisser la tête entre les genoux pendant quelques minutes.

3. Assurer une bonne aération.

4. Surveiller la respiration et le pouls.

5. Recouvrir la personne d'une couverture.

6. Continuer à surveiller l'état de conscience et à stimuler la personne par la parole ou de petites tapes, si nécessaire.

7. Diriger la personne vers des soins spécialisés.

B) **INCONSCIENCE OU COMA :**

L'inconscience peut se présenter de diverses façons. Il peut y avoir inconscience avec pouls et respiration présents. Il peut y avoir inconscience avec risque de fracture à la colonne. Il peut y avoir aussi inconscience avec pouls ou respiration absents ou seulement un des deux.

Dans les deux derniers cas, avec arrêt cardiaque et arrêt respiratoire, il faut se souvenir qu'il faut absolument voir à rétablir les fonctions vitales avant de se préoccuper de l'inconscience. Selon le cas, il faudra alors effectuer la respiration artificielle ou encore la réanimation cardio-respiratoire. Ces sujets ont déjà été abordés précédemment et il ne sera question ici que de cas où la respiration et le pouls sont présents et où il y a risque de fracture à la colonne.

SIGNES D'INCONSCIENCE :

- La personne ne répond ni aux questions, ni aux ordres.

- Elle ne réagit pas ou très peu lorsqu'on la pince.

- Des troubles respiratoires et circulatoires peuvent se présenter parce que les réflexes de survie n'existent plus : la langue, des liquides (salive, sécrétions, etc.) peuvent encombrer les voies respiratoires supérieures. Chez une personne inconsciente, c'est la cause la plus fréquente d'obstruction des voies respiratoires. Si c'est le cas, la respiration est anormale et la personne émet des ronflements, des gargouillements ou des sifflements. Si les voies respiratoires sont bloquées, la peau prend une coloration bleuâtre.

GESTES À POSER : (généralités)

Si l'inconscience est due à la présence de substances toxiques ou autre danger pouvant mettre la vie du, de la secouriste en péril, **voir à se protéger** avant de retirer la personne du lieu d'exposition.

Si la personne est trouvée inconsciente à la suite d'une chute, d'un coup ou autre cause semblable, toujours **considérer la possibilité d'une fracture à la colonne.** Interroger brièvement les témoins pour connaître les circonstances ayant entouré l'accident.

Devant tout cas d'inconsicnece, vérifier la respiration et le pouls.

A) **SI LA RESPIRATION ET LE POULS SONT PRÉSENTS ET QU'IL N'Y A PAS DE RISQUE DE FRACTURE DE LA COLONNE.**

GESTES À POSER :

INSTALLER LA PERSONNE EN POSITION DE RECOUVREMENT AFIN DE PERMETTRE L'ÉCOULEMENT DES LIQUIDES (OU VOMISSEMENTS SI C'EST LE CAS) À L'EXTÉRIEUR DE LA BOUCHE.

1. Se placer à gauche de la personne, de préférence.

2. Lui allonger le bras gauche au-dessus de la tête et lui allonger aussi les jambes, si ce n'est déjà fait.

3. En tenant la personne par l'épaule et la hanche droites, la tourner prudemment sur le côté gauche.

4. Replier le bras droit et la jambe droite à angle droit. Desserrer les vêtements au cou et à la taille.

5. La tête repose sur le bras qui est allongé. Il faut la basculer légèrement vers l'arrière. Ceci assure une meilleure ouverture des voies respiratoires supérieures et l'écoulement des sécrétions s'il y a lieu.

6. Recouvrir d'une couverture.

7. S'ils sont entrouverts, fermer les yeux afin qu'ils ne s'assèchent pas.

8. **Surveiller attentivement la respiration et le pouls.**

9. Assurer le transport à l'hôpital de toute urgence.

MISE EN GARDE :

1. Dans un état d'inconscience ou de semi-conscience, une personne peut entendre parfaitement. Ne rien dire qui pourrait créer ou accroître l'angoisse chez la personne blessée.

2. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

B) SI LA RESPIRATION ET LE POULS SONT PRÉSENTS ET QU'IL Y A RISQUE DE FRACTURE DE LA COLONNE.

GESTES À POSER :

LAISSER LA PERSONNE DANS LA POSITION OÙ ON L'A TROUVÉE. NE PAS LA BOUGER À MOINS QUE SA VIE NE SOIT EN DANGER. LA STABILISER.

1. Si elle est sur le dos ou assise :

   Placer un appui (idéalement de petits sacs de sable) de chaque côté de la tête de même que de chaque côté du corps afin de l'empêcher de bouger ou de basculer.

2. Si elle est sur le ventre ou sur le côté :

   Placer un appui de chaque côté de la tête.

3. S'assurer que les voies respiratoires sont dégagées.

4. Surveiller attentivement la respiration et le pouls.

5. Assurer le transport à l'hôpital de toute urgence.

CHAPITRE V

5e secondaire

THÈME : Premiers soins (secours).

OBJECTIF TERMINAL 14

DONNER LES PREMIERS SOINS CONCERNANT LES BLESSURES LES PLUS COURANTES.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
14.1 Nommer les blessures les plus courantes dont peuvent être victimes les personnes de son entourage.	- *exemples de blessures à l'école, à la maison, lors des activités de loisir :* . brûlure . fracture . asphyxie . hémorragie . engelures
14.2 Indiquer la première décision que doit prendre le secouriste en situation d'urgence.	- *décision :* . secourir la victime d'abord ou alerter d'abord
14.3 Décrire pour chacune des blessures mentionnées plus haut le comportement à adopter.	- *comportements :* . secourir la victime d'abord : . asphyxie . hémorragie . engelures . brûlures mineures . alerter d'abord : . fractures . brûlures graves
14.4 Indiquer les responsabilités du secouriste qui donne les premiers soins à un blessé.	- *responsabilités :* . donner immédiatement et de façon adéquate les soins requis . évaluer la situation . demander l'aide d'un médecin sans tarder ou assurer le transport du blessé à l'hôpital
14.5 Appliquer les soins à donner en cas d'asphyxie.	- *soins à donner :* . vérifier l'état d'asphyxie . pratiquer la respiration artificielle ou faire respirer de l'air frais selon le cas
14.6 Démontrer deux méthodes de respiration artificielle.	- *méthodes :* . bouche-à-bouche . Holger Nielsen . Sylvester
14.7 Expliquer les procédures à suivre en cas d'inconscience	- *cf. procédures préconisées par les ambulanciers St-Jean et la Croix Rouge Jeunesse*

THÈME : Santé en milieu de travail.

OBJECTIF TERMINAL 16

DÉCRIRE SOMMAIREMENT LES DROITS, LES RESPONSABILITÉS ET LES RESSOURCES CONCERNANT LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE
16.1 Indiquer les aspects à considérer pour assurer la santé des travailleurs.	- *aspects :* . sécurité physique . les conditions générales de travail (horaires, programmes, rythme de production, etc.) . le climat de travail (tension, stress, relations humaines, etc.)
16.2 Indiquer les divers responsables de la santé des travailleurs.	- *responsables :* . l'employeur, le travailleur, le législateur, le syndicat, les services de santé.
16.3 Décrire sommairement les responsabilités générales de chacun des responsables de la santé des travailleurs.	- *responsabilités :* . de l'employeur . des travailleurs . du législateur . du syndicat . des services de santé.
16.4 Indiquer sommairement les droits du travailleur dans le domaine de la santé.	- *droits du travailleur :* . le droit de prévenir la direction de refuser un travail dangereux, le droit de travailler dans un milieu ambiant sécuritaire, le droit d'avoir des services médicaux appropriés, le droit d'avoir des conditions de repos valables, etc.
16.5 Nommer les ressources médicales mises à la disposition des travailleurs.	- *ressources :* . service de santé de l'usine . service de santé local . syndicat . ministère des Affaires Sociales . etc.
16.6 Indiquer les sources d'information lui permettant de compléter sa connaissance des problèmes de la santé au travail.	- *sources d'information :* . Commission de la santé et de la sécurité au travail . loi sur la santé et la sécurité au travail (1979, L.Q.c. 63) . convention collective . services de santé

ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

Thèmes	Activités	Durée (minutes)
Premiers soins (secours)	5.14.1 Un retour sur l'hémorragie...	50
	5.14.2 Stabiliser ou immobiliser	50
	5.14.3 Des bandages, pourquoi ?	50
	5.14.4 La bonne technique de transport	50
Santé et sécurité en milieu de travail	5.16.1 La Loi sur la santé et la sécurité du travail	75
	5.16.2 La Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	50

THÈME : PREMIERS SOINS (SECOURS) **CYCLE:** 2e

FICHE 5.14.1

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Un retour sur l'hémorragie...

ANNÉE : 5e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers soins (secours) concernant les blessures les plus courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.8 Appliquer les soins (secours) à donner en cas d'hémorragie.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

SECOURS EN CAS D'HÉMORRAGIE EXTERNE

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 14.1, 14.2, 14.3, 14.4 14.17
Activité : 3.14.1
O.I. : 14.10, 14.11, 14.12
Activité : 3.14.2
O.I. : 14.5
Activité : 4.14.1
O.I. : 14.6
Activité : 4.14.2
O.I. : 14.6, 14.13
Activité : 4.14.3
O.I. : 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I. : 14.9
Activité : 5.14.2
O.I. : 14.14, 14.15

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves de 5e secondaire ont déjà abordé cet objet d'étude en 2e secondaire. La mémoire du schéma d'action et des mesures à prendre leur revient peut-être, mais il est est fort probable qu'il ne leur reste que de vagues souvenirs du contenu étudié à ce moment-là.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer un rôle de dépisteur. Aider les élèves à revoir les secours à donner en cas d'hemorragie, à être capable de simuler correctement l'application de ces secours et à bien intégrer les étapes du schéma d'action.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"
Feuille support "B"
Feuille support "C"
FEUILLE SUPPORT "d"

- Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

. Rappeler l'étude des secours en cas d'hémorragie faite en 2e secondaire. Demander aux élèves si la mémoire leur revient.

. Les inviter à vérifier leurs connaissances en essayant de donner les secours appropriés aux différentes situations présentées.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME
- Objet d'évaluation :
  . rappel des connaissances acquises en 2e secondaire ;
  . l'intérêt de "tester" leurs connaissances.
- Mesure :
  . par l'examen oral ;
  . par l'observation des réactions des élèves.

DÉROULEMENT (FICHE 5.14.1)

1. Rappeler le schéma d'actions des secours en cas d'hémorragie. Ce rappel aidera les élèves à mieux entreprendre la réalisation de l'activité. (voir feuille support "A")

2. Expliquer le déroulement de l'activité :

   1. Partager la classe en équipes de quatre ou cinq élèves.

   2. Lire un court texte où une situation est décrite (voir feuille support "B").

   3. Chaque équipe pense aux secours qu'il faudrait apporter.

   4. Chaque équipe vient en avant simuler les secours qu'elle croit devoir apporter.

   5. Observer et désigner l'équipe ayant le mieux démontré les gestes appropriés. Donner un point à cette équipe.

   6. Lire un deuxième texte et faire venir chaque équipe en avant pour faire une démonstration. Ceci se répète quatre fois. L'équipe ayant amassé le plus de points gagne la partie.

3. Animer cette partie de l'activité.

4. À la fin, revenir sur les simulations en faisant ressortir les erreurs et les gestes appropriés. (voir feuille support "C"). Insister sur l'importance de surveiller l'état de choc.

5. Rappeler enfin les cinq étapes que le secouriste doit toujours respecter (voir feuille support "D").

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  - . compréhension des textes lus ;
  - . exactitude des gestes posés ;
  - . intérêt des élèves pour l'activité.
- Mesure :
  - . par un examen oral sur la compréhension des textes ;
  - . par l'observation des gestes et commentaires lors des simulations.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation:
  - . perception des erreurs et des réussites observées lors des simulations ;
  - . compréhension de l'importance de surveiller l'état de choc ;
  - . intégration des 5 étapes à respecter lorsqu'on apporte secours.
- Mesure :
  - . par un examen oral.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 5.14.1)

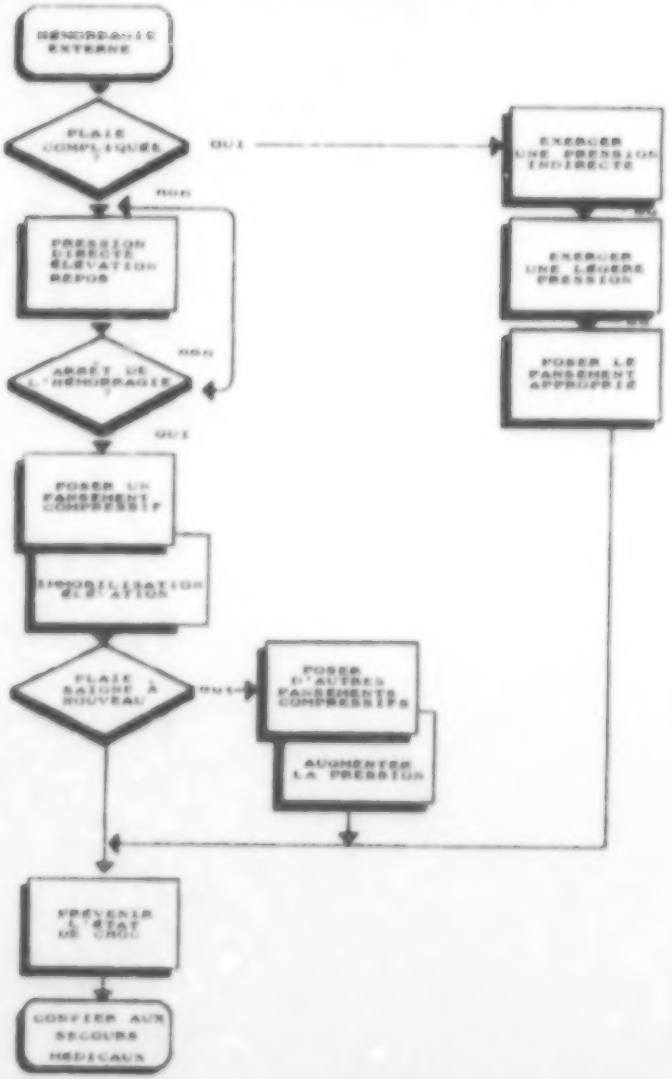

COMPLICATIONS :
.CORPS ÉTRANGER
.FRACTURE OUVERTE
.BLESSURE À LA TÊTE

PLAIE ABDOMINALE

PLAIE PÉNÉTRANTE DU THORAX

TRAITEMENT DE L'HÉMORRAGIE EXTERNE GRAVE.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 5.14.1)

SITUATIONS DE SECOURS À UNE VICTIME FAISANT UNE HÉMORRAGIE EXTERNE

1. Arthur et Jean jouent au hockey. Jean reçoit un vilain coup de coude sur le nez et se met à saigner abondamment. Arthur lui porte secours.

2. Francine, une artiste débutante, sculpte une pièce de bois. Elle utilise un couteau très coupant et ne fait pas attention à ses gestes. Elle se coupe gravement à l'avant-bras. Louise est témoin de la scène. Elle porte secours.

3. Georges, un boucher, travaille à dépecer un quartier de viande. Il fait un faux geste et se coupe gravement à l'aine. Il saigne "comme un boeuf". Lucien et Lucienne lui portent secours.

4. Bernard et Louise transportent la vitre d'une fenêtre. Leur chien arrive en courant. Bernard évite le chien mais ne voit pas la porte d'armoire restée ouverte. Il frappe la porte avec la vitre. Celle-ci se brise en grands morceaux. Un des morceaux vient se planter dans sa cuisse. Louise porte secours. Une complication arrive. Bernard perd connaissance.

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 5.14.1)

GESTES À POSER POUR LES CAS SOULEVÉS DANS LA FEUILLE SUPPORT "B"

1. SAIGNEMENT DE NEZ :

1. Pincer le nez fortement (ou demander à la personne de le faire) juste en bas de la partie osseuse.

2. Faire asseoir la personne. Desserrer les vêtements autour du cou et lui dire de respirer par la bouche.

3. Comprimer pendant cinq minutes au moins et plus longtemps si nécessaire afin de permettre la formation d'un caillot.

4. Une fois le saignement arrêté, demander à la personne de ne pas se moucher pendant 24 heures.

5. La diriger vers des soins spécialisés si le saignement persiste ou si les saignements de nez sont fréquents, s'ils sont accompagnés de maux de tête ou si l'on sait que la personne a une tension artérielle élevée (hypertension).

2. HÉMORRAGIE

1. Sans perdre une seconde, PESER OU PRESSER DIRECTEMENT sur la plaie avec les doigts ou la main de façon à écraser ou à comprimer fortement le vaisseau qui saigne. Si c'est possible, interposer des compresses de gaze (ou autre tissu propre) entre la plaie et la main afin d'avoir une meilleure prise sur le vaisseau rupturé et de prévenir l'infection. Lorsque la compression est efficace, il y a arrêt de l'hémorragie (cela ne signifie pas toutefois qu'il n'y a absolument plus de sang qui coule).

2. Élever le membre afin d'y diminuer la circulation du sang. Faire allonger la personne, tête à plat, si la quantité de sang perdue est importante ou si son état l'exige.

3. Maintenir la compression sans arrêt avec la main et demander à quelqu'un d'apporter le matériel nécessaire : pansements compressifs, gazes ou autres.

FEUILLE SUPPORT "C" SUITE (FICHE 5.14.1)

4. Si l'on ne dispose pas du matériel nécessaire, la compression directe avec la main doit être maintenue sans arrêt jusqu'à ce que le saignement cesse : au moins dix minutes bien comptées pour permettre la formation d'un caillot. Relâcher après dix minutes afin de vérifier si le saignement s'est arrêté. Sinon, continuer à comprimer jusqu'à l'arrivée de l'ambulance.

   Si l'on dispose du matériel nécessaire, poser un pansement compressif ou mettre des **COMPRESSES** de gaze sur la plaie (se servir au besoin d'une serviette éponge ou autre tissu absorbant propre) et appuyer fermement avec la main de façon à maintenir la compression.

5. Même si la compresse est imbibée de sang, la LAISSER EN PLACE afin de ne pas déplacer le caillot en formation. Rajouter plutôt d'autres compresses de gaze par-dessus la première et continuer à comprimer, si nécessaire.

6. Enrouler une bande de gaze autour de la compresse et la nouer solidement. Éviter de trop serrer. Ceci pourrait bloquer la circulation dans le membre.

7. Surveiller les signes d'état de choc. Si ce n'est déjà fait, coucher la personne tête à plat et lui lever les pieds.

8. Assurer le transport à l'hôpital.

CAS PARTICULIERS

HÉMORRAGIE À L'AINE : La rupture d'un gros vaisseau sanguin localisé à l'aine entraîne une hémorragie d'une extrême gravité pouvant causer la mort de la personne très rapidement.

1. Sans perdre une seconde, écraser le plus fortement possible avec le poing l'artère rupturée. Comprimer le plus près possible du point de rupture, entre la plaie et le coeur.

2. Maintenir la compression "sans arrêt" jusqu'à l'hôpital.

3. Surveiller les signes de l'état de choc.

4. Demander à une autre personne de téléphoner afin d'assurer le transport à l'hôpital de toute urgence.

HÉMORRAGIE AVEC PRÉSENCE D'UN CORPS ÉTRANGER :

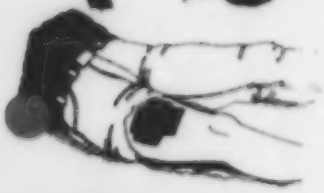

1. **Laisser le corps étranger en place.** Ne pas tenter de l'enlever, cela augmenterait les risques d'hémorragie et de rupture de nerfs, muscles ou vaisseaux à l'endroit de la blessure.

2. Contrôler le saignement : presser à l'aide de compresses ou de plusieurs épaisseurs de gaze tout autour du corps étranger. Exercer la pression en prenant soin de ne pas bouger le corps étranger afin de ne pas aggraver la plaie.

3. Si le saignement est abondant, coucher la personne, tête à plat, et lui élever les pieds.

4. En appuyant avec les doigts ou la main, exercer autour du corps étranger une pression assez forte sur les compresses pour arrêter le saignement.

5. Une fois le saignement arrêté, ajouter autant d'épaisseurs de gaze ou de compresses que nécessaires autour du corps étranger afin que celui-ci ne soit pas à découvert ou placer autour du corps étranger un tampon en forme d'anneau fait à l'aide d'une bande triangulaire.

6. Enrouler une bande de gaze de manière à recouvrir les compresses ou le tampon en forme d'anneau. Nouer en serrant suffisamment pour **maintenir la compression.**

7. Surveiller les signes de l'état de choc.

8. Assurer le transport à l'hôpital.

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 5.14.1)

GESTES À POSER POUR LES CAS SOULEVÉS DANS LA FEUILLE SUPPORT "B"

1. **SAIGNEMENT DE NEZ :**

   1. Pincer le nez fortement (ou demander à la personne de le faire) juste en bas de la partie osseuse.

   2. Faire asseoir la personne. Desserrer les vêtements autour du cou et lui dire de respirer par la bouche.

   3. Comprimer pendant cinq minutes au moins et plus longtemps si nécessaire afin de permettre la formation d'un caillot.

   4. Une fois le saignement arrêté, demander à la personne de ne pas se moucher pendant 24 heures.

   5. La diriger vers des soins spécialisés si le saignement persiste ou si les saignements de nez sont fréquents, s'ils sont accompagnés de maux de tête ou si l'on sait que la personne a une tension artérielle élevée (hypertension).

2. **HÉMORRAGIE**

   1. Sans perdre une seconde, PESER OU PRESSER DIRECTEMENT sur la plaie avec les doigts ou la main de façon à écraser ou à comprimer fortement le vaisseau qui saigne. Si c'est possible, interposer des compresses de gaze (ou autre tissu propre) entre la plaie et la main afin d'avoir une meilleure prise sur le vaisseau rupturé et de prévenir l'infection. Lorsque la compression est efficace, il y a arrêt de l'hémorragie (cela ne signifie pas toutefois qu'il n'y a absolument plus de sang qui coule).

   2. Élever le membre afin d'y diminuer la circulation du sang. Faire allonger la personne, tête à plat, si la quantité de sang perdue est importante ou si son état l'exige.

   3. Maintenir la compression sans arrêt avec la main et demander à quelqu'un d'apporter le matériel nécessaire : pansements compressifs, gazes ou autres.

4. Si l'on ne dispose pas du matériel nécessaire, la compression directe avec la main doit être maintenue sans arrêt jusqu'à ce que le saignement cesse : au moins dix minutes bien comptées pour permettre la formation d'un caillot. Relâcher après dix minutes afin de vérifier si le saignement s'est arrêté. Sinon, continuer à comprimer jusqu'à l'arrivée de l'ambulance.

   Si l'on dispose du matériel nécessaire, poser un pansement compressif ou mettre des **COMPRESSES** de gaze sur la plaie (se servir au besoin d'une serviette éponge ou autre tissu absorbant propre) et appuyer fermement avec la main de façon à maintenir la compression.

5. Même si la compresse est imbibée de sang, la LAISSER EN PLACE afin de ne pas déplacer le caillot en formation. Rajouter plutôt d'autres compresses de gaze par-dessus la première et continuer à comprimer, si nécessaire.

6. Enrouler une bande de gaze autour de la compresse et la nouer solidement. Éviter de trop serrer. Ceci pourrait bloquer la circulation dans le membre.

7. Surveiller les signes d'état de choc. Si ce n'est déjà fait, coucher la personne tête à plat et lui lever les pieds.

8. Assurer le transport à l'hôpital.

CAS PARTICULIERS

HÉMORRAGIE À L'AINE : La rupture d'un gros vaisseau sanguin localisé à l'aine entraîne une hémorragie d'une extrême gravité pouvant causer la mort de la personne très rapidement.

1. Sans perdre une seconde, écraser le plus fortement possible avec le poing l'artère rupturée. Comprimer le plus près possible du point de rupture, entre la plaie et le coeur.

2. Maintenir la compression "sans arrêt" jusqu'à l'hôpital.

3. Surveiller les signes de l'état de choc.

4. Demander à une autre personne de téléphoner afin d'assurer le transport à l'hôpital de toute urgence.

HÉMORRAGIE AVEC PRÉSENCE D'UN CORPS ÉTRANGER :

1. **Laisser le corps étranger en place.** Ne pas tenter de l'enlever, cela augmenterait les risques d'hémorragie et de rupture de nerfs, muscles ou vaisseaux à l'endroit de la blessure.

2. Contrôler le saignement : presser à l'aide de compresses ou de plusieurs épaisseurs de gaze tout autour du corps étranger. Exercer la pression en prenant soin de ne pas bouger le corps étranger afin de ne pas aggraver la plaie.

3. Si le saignement est abondant, coucher la personne, tête à plat, et lui élever les pieds.

4. En appuyant avec les doigts ou la main, exercer autour du corps étranger une pression assez forte sur les compresses pour arrêter le saignement.

5. Une fois le saignement arrêté, ajouter autant d'épaisseurs de gaze ou de compresses que nécessaires autour du corps étranger afin que celui-ci ne soit pas à découvert ou placer autour du corps étranger un tampon en forme d'anneau fait à l'aide d'une bande triangulaire.

6. Enrouler une bande de gaze de manière à recouvrir les compresses ou le tampon en forme d'anneau. Nouer en serrant suffisamment pour **maintenir la compression.**

7. Surveiller les signes de l'état de choc.

8. Assurer le transport à l'hôpital.

FEUILLE SUPPORT "D" (FICHE 5.14.1)

ÉTAPES À SUIVRE LORSQU'ON PORTE SECOURS :

1. **ÉVALUER LA SITUATION :** Évaluer les risques: explosion, incendie, effondrement, intoxication, électrocution, exposition à des chaleurs ou des froids extrêmes. Craindre les espaces confinés ou restreints (fond d'un puits, réservoirs, etc...) et tout lieu où il y a risque d'intoxication pour le ou la secouriste.

   S'ASSURER DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN TOUT TEMPS ET SE MUNIR DE L'ÉQUIPEMENT D'URGENCE APPROPRIÉ AVANT D'INTERVENIR.

   EN PRÉSENCE DE DANGERS PERSISTANTS : ALERTER LES SERVICES PUBLICS (POLICE ET INCENDIE).

   PENSER À SE PROTÉGER D'ABORD AVANT DE SECOURIR LA PERSONNE BLESSÉE.

2. **EXAMINER LA PERSONNE :** examiner la personne sans la déplacer (sauf si l'environnement présente une menace pour la vie.)

   1. Examen primaire : Vérifier d'abord les conditions pouvant mettre la vie de la personne en danger à la suite de tout accident grave :

      . arrêt respiratoire ;
      . arrêt cardiaque ;
      . saignement abondant ;
      . état de choc.

   2. Examen secondaire : Découvrir ensuite d'autres conditions ou blessures qui risquent d'être aggravées si elles ne sont pas identifiées à temps :

      . fracture de la colonne ;
      . inconscience ;
      . autres blessures.

NE PROCÉDER À L'EXAMEN SECONDAIRE QUE LORSQUE LES FONCTIONS VITALES SONT ADÉQUATES ET QUE LA VIE DE LA PERSONNE NE SEMBLE PAS IMMÉDIATEMENT MENACÉE.

3. **SECOURIR EN RESPECTANT L'ORDRE DE PRIORITÉ :**

SAUVER LA VIE D'ABORD

ARRÊT RESPIRATOIRE	ARRÊT CARDIAQUE	SAIGNEMENT ABONDANT	ÉTAT DE CHOC
respiration artificielle.	massage cardiaque.	compression directe.	coucher à plat ; élever les pieds.

EMPÊCHER L'AGGRAVATION ENSUITE

FRACTURE DE LA COLONNE	INCONSCIENCE	BRÛLURES	AUTRES BLESSURES - FRACTURES	- PLAIES MINEURES
ne pas bouger stabiliser dans la position trouvée.	coucher sur le côté (position de recouvrement).	laver en abondance.	statiliser dans la position trouvée.	nettoyer et protéger.

4. **COMMUNIQUER AVEC LES SERVICES D'URGENCE :**

Le, la secouriste reste auprès de la personne blessée et désigne quelqu'un de l'entourage pour appeler l'ambulance. Lorsqu'on est seul, ou seule, s'assurer que la situation est sous contrôle avant d'aller téléphoner ou chercher du secours.

1. Donner un point de repère géographique : adresse, au coin de...
2. Endroit précis dans l'établissement.
3. Nombre de blessés.
4. État de chacun.
5. Circonstances de l'accident.
6. Nom et téléphone de la personne qui appelle.

N.B.: Laisser l'interlocuteur raccrocher le premier afin de s'assurer qu'il n'a plus rien à demander.

5. **ATTENDRE CALMEMENT LE PERSONNEL AMBULANCIER :**

Une fois les premiers secours dispensés :

1. Continuer à surveiller de près la respiration, le pouls et l'état de conscience.
2. Installer la personne confortablement en tenant compte de sa condition et la recouvrir.
3. L'informer de son transport à l'hôpital, la rassurer fréquemment.
4. Disperser les curieux.

À l'arrivée de l'ambulance :

1. S'en remettre au personnel ambulancier pour effectuer les manoeuvres d'évacuation.
2. Leur prêter assistance s'il y a lieu.
3. Leur transmettre les informations utiles.

THÈME : PREMIERS SOINS (SECOURS) CYCLE: 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Stabiliser ou immobiliser

FICHE 5.14.2

ANNÉE : 5e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers soins (secours) concernant les blessures les plus courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.9 Appliquer les soins (secours) en cas de fracture.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

FRACTURES DE LA MAIN, DU BRAS, DU PIED

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 14.1, 14.2, 14.3, 14.4, 14.17
Activité : 3.14.1
O.I. : 14.10, 14.11, 14.12
Activité : 3.14.2
O.I. : 14.5
Activité : 4.14.1
O.I. : 14.6
Activité : 4.14.2
O.I. : 14.6, 14.13
Activité : 4.14.3
O.I. : 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I. : 14.8
Activité : 5.14.1
O.I. : 14.14, 14.15
Activité : 5.14.3

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves de 5e secondaire ont déjà abordé ce sujet en 2e secondaire. Cependant, il n'est pas approfondi. Il est important de revenir sur le sujet afin qu'ils intègrent davantage les principes à respecter et les gestes à poser.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer le rôle de dépisteur. Aider les élèves à revoir les secours à donner en cas de fracture et à leur faire intégrer les principes de base à respecter.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"
Feuille support "B"

- Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

. Demander à deux élèves de décrire les secours à apporter à une victime ayant une fracture quelconque.

. Commenter les propos des élèves en faisant ressortir les bons points et les erreurs.

. Inviter la classe à revenir sur le sujet et à l'approfondir.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  . intérêt pour un sujet déjà abordé ;
  . état actuel des connaissances ;
  . intérêt à poursuivre l'étude.
- Mesure :
  . par l'observation des attitudes et l'analyse des propos des deux élèves désignés.

DÉROULEMENT (FICHE 5.14.2)

1. Commencer la leçon en demandant aux élèves de rappeler les signes d'une fracture. (voir feuille support "A")

2. Leur demander ensuite de nommer le premier principe à respecter lorsqu'on est en présence d'une fracture. (voir feuille support "A")

3. Inviter deux élèves à venir en avant pour **stabiliser une jambe cassée où la fracture est ouverte.** Dire aux deux volontaires qu'ils peuvent utiliser tout le matériel visible dans la classe ou du matériel imaginaire. Leur demander enfin de dire à haute voix le déroulement de leur activité.

   Proposer au reste de la classe d'observer et de déceler des erreurs. Aider ensuite les élèves à dresser la liste des gestes à poser. (voir feuille support "A")

4. Rappeler aux élèves qu'il peut arriver qu'il n'y ait pas de transport disponible et qu'il soit nécessaire **d'immobiliser le membre avant de procéder au déplacement de la victime.**

   Inviter les élèves à étudier deux des techniques d'immobilisation. Leur signaler qu'il en existe plusieurs autres et qu'il est possible de les apprendre en suivant des cours en premiers secours ou en lisant sur le sujet (documents de la Croix Rouge, des Ambulanciers St-Jean et de la CSST).

   Inviter deux élèves à venir en avant pour la démonstration **(voir feuille support "B" pour informations sur l'immobilisation d'un bras et l'immobilisation d'un pied.)**

5. Revenir sur l'activité en faisant ressortir les principes à respecter et inviter les élèves à poser des questions.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  - . rappel des signes de fracture ;
  - . énoncé du premier principe à respecter ;
  - . énumération des gestes à poser en cas d'immobilisation d'un bras et d'un pied ;
  - . compréhension des divers principes à respecter.
- Mesure :
  - . par l'examen oral ;
  - . par l'observation des simulations des élèves volontaires et l'analyse des diverses questions et commentaires des élèves.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation:
  - . rétention des principes à respecter.
- Mesure :
  - . par l'examen oral

SIGNES D'UNE FRACTURE

- Douleur intense et persistante.
- Mouvement impossible ou difficile.
- Enflure autour de la blessure.
- Déformation et raccourcissement plus ou moins important selon le cas (comparer le membre sain avec le membre atteint).

PREMIER PRINCIPE À RESPECTER

Si après évaluation, on constate qu'il y a fracture, choisir entre deux façons d'intervenir :

A) **STABILISER** la partie atteinte ou le membre blessé dans la position trouvée de façon à l'empêcher de se déplacer ou de bouger en attendant les secours du personnel ambulancier.

B) **IMMOBILISER** complètement la partie atteinte ou le membre blessé de manière à empêcher tout mouvement si le transport n'est pas disponible.

TRANSPORT = STABILISER

PAS DE TRANSPORT = IMMOBILISER

N.B. : Le transport est disponible dans la très grande majorité des cas rencontrés dans la vie courante. Il faut donc considérer que nous sommes presque toujours en situation de stabilisation.

STABILISATION

(Valable pour l'ensemble des stabilisations, incluant la stabilisation d'une jambe fracturée.)

1. Dans tous les cas, tenter de faire allonger la personne si ce n'est déjà fait. Lui demander d'adopter la posture qui cause le moins de douleur.

2. Demander à la personne d'éviter tout mouvement susceptible d'aggraver sa blessure.

MISE EN GARDE :

Ne pas faire de traction d'aucune sorte et ne pas tenter de replacer un membre déformé.

3. **STABILISER :**

le membre inférieur en posant des appuis (oreillers, coussins, vêtements, etc.) de chaque côté du membre blessé de façon à l'empêcher de bouger, et à diminuer l'inconfort. Remplir les creux naturels ;

le membre supérieur en soutenant le membre blessé dans la position la plus confortable avec des coussins ou autres appuis de façon à l'empêcher de bouger.

4. Si la personne le tolère bien, appliquer des compresses froides ou de la glace s'il y a enflure.

MISE EN GARDE :

Ne jamais appliquer de glace s'il y a fracture ouverte (fracture où il y a une plaie ouverte et où il est même possible que l'os soit apparent).

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 5.14.2)

IMMOBILISATION

BRAS

1. Relever l'avant-bras et l'attacher à l'aide d'une bande triangulaire ou d'un autre tissu pouvant servir d'écharpe.

2. En se servant de la cage thoracique de la personne comme attelle, immobiliser le bras contre la cage thoracique à l'aide de deux autres bandages triangulaires. Éviter de placer le bandage à l'endroit de la fracture.

PRINCIPE : Toujours éviter de poser un bandage à l'endroit d'une fracture.

CHEVILLE

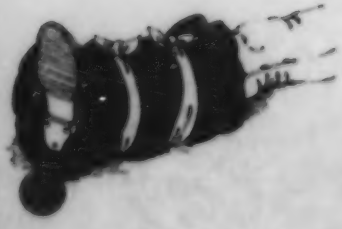

1. Coucher la personne.

2. Si la personne porte une bottine de travail, ne pas l'enlever, celle-ci sert de support. Sinon, immobiliser à l'aide d'un oreiller (coussin ou autre) fixé par deux bandes de tissu attachées aux endroits suivants :

   . une à la cheville ;

   . une à mi-jambe.

THÈME : PREMIERS SOINS (Secours) CYCLE: 2e

FICHE 5.14.3

ANNÉE : 5e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Des bandages, pourquoi ?

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers secours concernant les blessures les plus courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.14 Identifier les raisons d'appliquer des bandages.

14.15 Appliquer correctement les bandages.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS IMPORTANTS À RETENIR :

. hygiène ;
. ne mettre aucun désinfectant ;
. utiliser des bandages stériles ;
. faire une aseptie.

EFFETS POSSIBLES :

. infection localisée ou généralisée.

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 14.1, 14.2, 14.3, 14.4, 14.17
Activité : 3.14.1
O.I. : 14.10, 14.11, 14.12
Activité : 3.14.2
O.I. : 14.5
Activité : 4.14.1
O.I. : 14.6
Activité : 4.14.2
O.I. : 14.6, 14.13
Activité : 4.14.3
O.I. : 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I. : 14.8
Activité : 5.14.1
O.I. : 14.9
Activité : 5.14.2
O.I. : 14.16
Activité : 5.14.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : La vitesse dans les sports pratiqués, la violence parfois ou souvent, sont autant d'occasions de blessures. Il devient donc important de bien connaître les règles d'hygiène à adopter pour venir en aide à des consoeurs ou des confrères blessés.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Jouer le rôle de facilitateur dans l'apprentissage de l'application des bandages. Éveiller au danger d'infection lorsque les règles d'hygiène ne sont pas observées.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Feuille support "B"

Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

. Demander à deux élèves s'il leur est déjà arrivé d'être victime d'infection lors de blessures subies en pratiquant un sport ou un jeu quelconque.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  . intérêt pour le sujet.

- Mesure :
  . par l'observation des attitudes et des comportements.

DÉROULEMENT (FICHE 5.14.3)

1. Demander aux élèves s'ils, elles ont déjà eu l'occasion de faire des pansements ou de nettoyer des plaies.

2. Après avoir discuté des façons de faire des pansements ou de nettoyer des plaies, leur proposer de regarder ensemble la feuille support "A" qui décrit les bonnes façons de procéder.

3. Après l'examen de la feuille support "A", distribuer la feuille support "B" pour étudier ensemble les bonnes façons de faire des pansements.

4. Rappeler aux élèves que lors des accidents, il n'est pas toujours facile d'avoir à portée de la main tous les bandages nécessaires pour donner les meilleurs secours possibles à la suite de l'accident.

   Cependant, il ne sera pas inutile de connaître les bonnes façons de faire les pansements à l'aide des bandages appropriés.

   Leur proposer de réaliser un atelier où mettre à l'épreuve leur talent de panseur.

5. Leur demander de se répartir en équipes de deux ou trois élèves pour essayer de réaliser les exercices de la façon la plus confortable à la feuille support "B".

6. Enfin, leur demander leur avis sur la pertinence de cette pratique en atelier.

SUGGESTIONS :

Il serait intéressant de faire venir le personnel ambulancier de l'Ambulance St-Jean pour réaliser des ateliers pratiques sur le sujet.

OBSERVATION

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  - . niveau de connaissances des élèves en ce qui concerne les règles d'hygiène à observer lors des secours à donner ;
  - . intérêt pour le sujet ;
  - . connaissance des principes d'aseptie.
- Mesure :
  - . par l'examen oral avant le début de l'exposé ;
  - . par l'observation des comportements lors des ateliers de pratique.

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  - . intérêt lors de l'exposé ;
  - . compréhension des informations transmises ;
  - . intégration de l'information lors de la pratique dans les ateliers ;
  - . capacité d'énumérer les règles d'hygiène à respecter lors des ateliers.
- Mesure :
  - . par l'examen oral ;
  - par l'observation des règles d'hygiène.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  - . pratique des règles d'hygiène.
- Mesure :
  - . questionnement oral et pratique.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 5.14.3)

TOUTE PLAIE EST PLUS OU MOINS CONTAMINÉE

PRÉVENTION DE L'INFECTION

À partir de ce principe et si le temps et la situation le permettent :

- se laver les mains à l'eau et au savon avant de nettoyer la plaie ;
- éviter de souffler ou de tousser directement sur la plaie ;
- bien rincer la plaie pour en déloger les saletés et nettoyer les surfaces qui l'entourent à l'eau et au savon doux. Essuyer le bord de la plaie vers l'extérieur à l'aide d'un tampon de gaze propre ;
- ne pas toucher directement la plaie ou la surface du pansement qui sera en contact avec celle-ci ;
- couvrir la plaie immédiatement d'un pansement stérile ou du moins propre.

LES PLAIES CONTAMINÉES SONT SUJETTES À UNE PLUS GRANDE INFECTION, IL FAUT CRAINDRE ALORS LE TÉTANOS

PANSEMENT

- Il doit être stérile ou aussi propre que possible ;
- il doit être absorbant pour recueillir le sang ou autres sécrétions ;
- il doit être épais, doux et compressible afin qu'une pression puisse être exercée également sur toute la surface atteinte ;
- il doit être non adhérent pour éviter qu'il ne colle à la plaie (aucun tissu laineux ou coton ouaté).

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 5.14.3)

BANDE TRIANGULAIRE

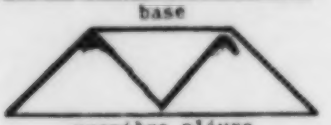

emballage de pied

bandage de tête

emballage
de genou

emballage de main

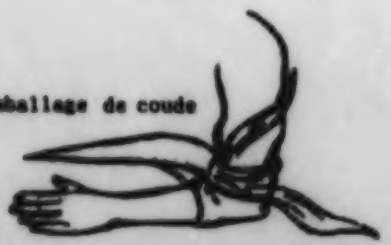

emballage de coude

THÈME : PREMIERS SOINS (secours) **CYCLE:** 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : La technique de transport des blessés

FICHE 5.14.4

ANNÉE : 5e

TEMPS : 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 14 PAGE 92)

Donner les premiers secours concernant les blessures les plus courantes.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

14.16 Montrer diverses méthodes sécuritaires de transporter un blessé.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

Différentes techniques pour le transport des blessés.

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 14.1, 14.2, 14.3, 14.4, 14.17
Activité : 3.14.1
O.I. : 14.10, 14.11, 14.12
Activité : 3.14.2
O.I. : 14.5
Activité : 4.14.1
O.I. : 14.6
Activité : 4.14.2
O.I. : 14.6, 14.13
Activité : 4.14.3
O.I. : 14.7, 14.13
Activité : 4.14.4
O.I. : 14.8
Activité : 5.14.1
O.I. : 14.9
Activité : 5.14.2
O.I. : 14.14, 14.15
Activité : 5.14.3

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : L'élève de 5e secondaire connait habituellement une technique pour transporter un sujet blessé ; c'est celle de la béquille humaine. En effet, à cet âge, ces élèves pratiquent souvent des sports assez violents qui amènent des blessures telles que foulure, déchirure de ligaments, et parfois fractures. Il devient donc important de leur montrer différentes techniques de transport.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer le rôle d'animateur. Aider les élèves à bien maîtriser ces techniques, à cause des conséquences que peut entraîner le mauvais transport d'une personne blessée, pour la guérison ou l'aggravation d'une blessure.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille support "A"

Diaporama de la CSST sur les premiers secours.

MISE EN SITUATION

. Simuler une blessure à un pied à l'arrivée au local de cours ou demander à un, une élève de jouer ce rôle.

ÉVALUATION

- Objet d'évaluation :
  . connaissance d'une ou des différentes techniques de transport.
- Mesure :
  . utilisation de la bonne technique lors de l'atelier de vérification.

DÉROULEMENT (FICHE 5.14.4)

1. Après la mise en situation réalisée sur la feuille thème, demander aux élèves s'ils, elles connaissent d'autres façons de transporter des personnes blessées. Demander à quelques volontaires de venir faire la démonstration de ce qu'ils, elles croient être la bonne.

2. Selon le résultat obtenu, féliciter les élèves qui ont probablement fait des efforts louables ou qui ont peut-être parfaitement réussi.

3. Par la suite, proposer de regarder les bonnes techniques de transport sur la feuille support "A" distribuée au même moment. Ensemble, regarder et commenter les différentes techniques. Ne pas oublier qu'il est possible à une personne plus petite d'en transporter une plus grande.

4. Demander aux élèves de se répartir en groupe de deux, trois ou quatre et de désigner un sujet blessé pour pratiquer l'une des techniques décrites sur la feuille support "A". Leur rappeler que chacun des groupes aura à venir faire la démonstration des différentes techniques pratiquées devant la classe.

5. Après un certain temps, demander aux élèves de venir faire leur démonstration, selon différentes formes de transport : dans les bras, siège à deux, siège à trois, etc. Évaluer avec les autres élèves la réussite ou l'échec des différents groupes.

SUGGESTION : Prévoir demander l'aide du personnel ambulancier de l'Ambulance St-Jean pour réaliser cette activité avec un peu plus de rigueur et y ajouter le transport à l'aide de brancards.

OBSERVATION

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objet d'évaluation :
  - . niveau de connaissances des élèves en ce qui a trait au transport des personnes blessées ;
  - . intérêt pour le sujet.
- Mesure :
  - . en faisant exécuter des démonstrations des différentes techniques.

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation :
  - . intérêt lors des démontrations en ateliers ;
  - . possibilité de reproduire correctement les différentes techniques de transport ;
  - . capacité de découvrir la bonne technique de transport pour tel et tel type de blessure.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  - . capacité de réaliser un transport adéquat.
- Mesure :
  - . par l'action.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 5.14.4)

BÉQUILLE HUMAINE

TRANSPORT DANS LES BRAS

TRANSPORT SUR LE DOS

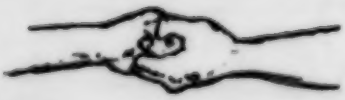

SIÈGE À DEUX MAINS

SIÈGE À QUATRE MAINS

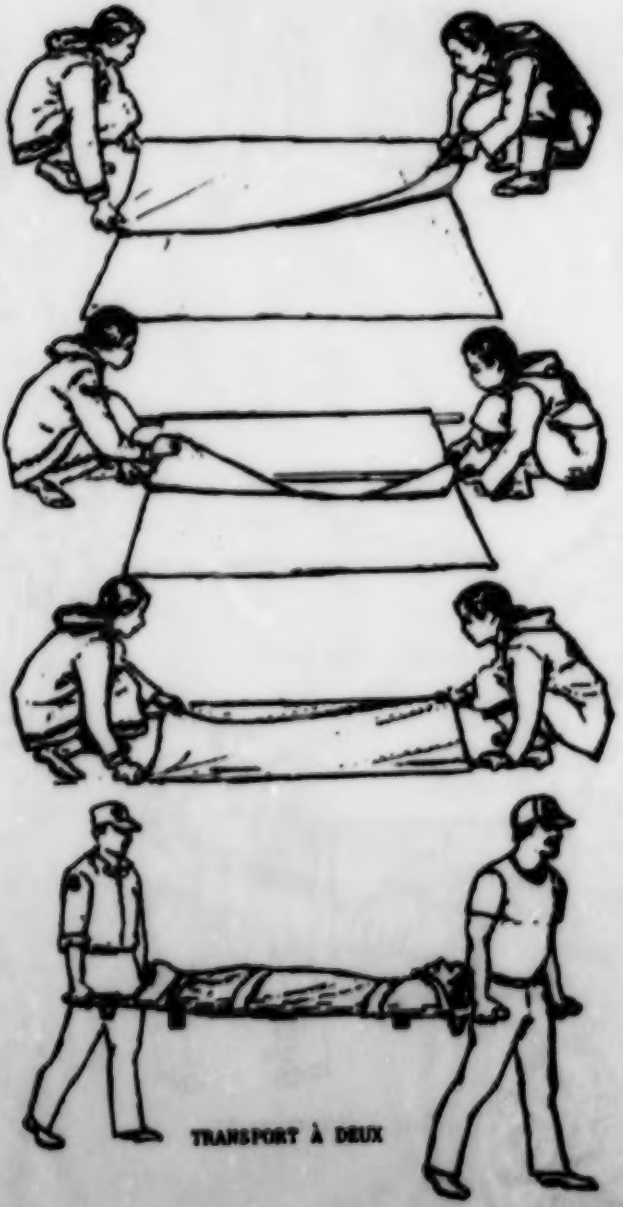

TRANSPORT À DEUX

THÈME : SANTÉ ET SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL — **CYCLE:** 2e

TITRE DE L'ACTIVITÉ : La Loi sur la santé et la sécurité du travail

FICHE 5.16.1

ANNÉE : 5e

TEMPS : 75 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 16 PAGE 95)

Décrire sommairement les droits, les responsabilités et les ressources concernant la protection des travailleurs(ses).

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

16.1 Indiquer les aspects à considérer pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs et des travailleuses.
16.2 Indiquer les divers responsables de la santé et de la sécurité des travailleurs et des travailleuses.
16.3 Décrire sommairement les responsabilités générales de chacun des responsables de la santé et de la sécurité des travailleurs et des travailleuses.
16.4 Indiquer sommairement les droits du travailleur et de la travailleuse dans le domaine de la santé et de la sécurité.
16.5 Nommer les ressources mises à la disposition des travailleurs et des travailleuses.
16.6 Indiquer les sources d'information lui permettant de compléter sa connaissance des problèmes de la santé et de la sécurité au travail.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

- application du concept de santé au domaine du travail ;
- droits et responsabilités (obligations des principaux intervenants) ;
- principe directeur au coeur de la loi sur la santé et la sécurité du travail ;
- ressources en place.

Relation avec les autres O.I.

5e secondaire :

O.I. : 16.3, 16.4, 16.6
Activité : 5.16.2

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves de 5e secondaire n'ont presque aucune notion des problèmes de santé et de sécurité du travail, et connaissent encore moins la Loi sur la santé et la sécurité du travail. C'est un monde qui leur est étranger. Ils, elles n'y ont jamais vécu. Leur univers, c'est la famille, l'école, les amis et amies.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Dans cette activité, jouer surtout le rôle de facilitateur en permettant aux élèves de comprendre les grandes lignes de la loi et plus particulièrement le principe directeur au centre de celle-ci. Il est certain qu'il ne s'agit pas ici d'en faire une étude approfondie, le temps mis à la disposition des élèves étant trop court.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuilles supports "A", "B", "C", "D", "E".
- Dépliants et brochures de la CSST.
- Loi sur la santé et la sécurité du travail.
- Documents audiovisuels (cf. bibliographie).

MISE EN SITUATION

- Rappeler les grands éléments du concept de santé développé dans ce programme (voir feuille support "A") et faire le lien avec la Loi sur la santé et la sécurité du travail.
- Donner quelques exemples et demander à quelques élèves d'essayer d'appliquer la notion.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME
- Objet d'évaluation :
  - capacité de rappeler les principaux éléments de la notion de santé-sécurité ;
  - capacité de situer globalement la loi dans la problématique santé du programme de FPS.
- Mesure :
  - par l'examen oral de quelques élèves.

DÉROULEMENT (FICHE 5.16.1)

1. Après cette première prise de contact avec l'aspect santé et sécurité du travail, amener les élèves à dégager les éléments principaux de la loi en leur demandant de bien lire individuellement la feuille support "B" et de dégager :

   a) l'objet de la loi ;
   b) le principe directeur ;
   c) les participants, leurs responsabilités et leurs droits
   d) les mécanismes permettant d'atteindre l'objectif général (feuilles support "C" et "D").

2. Ramener la classe en grand groupe, dégager les principaux éléments de la loi et répondre aux questions des élèves.

3. Distribuer la feuille support "E", demander à chaque élève de la lire et l'aider à remettre de l'ordre dans les énoncés. Répondre aux questions des élèves et les inviter à consulter les publications de la CSST pour aller plus loin dans la compréhension de la loi.

OBSERVATION

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objet d'évaluation
  . énoncé des principaux points de la loi ;
  . points obscurs ;
  . intérêt pour le sujet.

- Mesure :
  . par l'analyse des propos des élèves lors du travail en grand groupe ;
  . par l'observation des attitudes des élèves lors du travail individuel ;
  . par un examen oral sur la compréhension des points abordés.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  . intégration des principaux éléments de connaissance et du principe directeur de la loi.

- Mesure:
  . par l'analyse de la capacité de bien situer les différents énoncés et d'avoir une vision globale de la loi.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 5.16.1)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA NOTION DE SANTÉ DU PROGRAMME F.P.S.

1- La notion de santé s'appuie sur deux grandes tendances fondamentales :

A	B
La volonté de ne pas souffrir, de ne pas être malade et à la limite, de ne pas mourir.	La volonté de réussir, de s'épanouir, de satisfaire ses besoins, d'être heureux.

2- Ces deux tendances s'exercent dans trois grands contextes :

1) la relation avec soi ;

2) la relation avec l'environnement physique ;

3) la relation avec l'environnement humain.

3- L'instinct de survie (A) peut se traduire alors de la façon suivante :

A) En relation avec soi :

- consommer des aliments sains, non toxiques ;
- prendre suffisamment de repos ;
- etc.

B) En relation avec l'environnement physique :

- se protéger contre les éléments de la nature (froid, chaleur, pluie, neige, vent) ;
- se protéger contre les accidents du travail (chutes, électrocution, explosion, intoxication, etc.).

C) En relation avec l'environnement humain :

- éviter des relations humaines susceptibles de nuire à son équilibre psychique et affectif ;

- éviter toute relation humaine susceptible de mettre en péril sa sécurité physique et psychique (inceste, prostitution), travail où la pression (stress) risque de conduire à des accidents, etc.

4- La tendance à l'épanouissement (B) peut se traduire de la façon suivante :

A) En relation avec soi :

- mettre en valeur ses qualités physiques, psychiques, affectives, morales et sociales.

B) En relation avec l'environnement physique :

- tenir l'environnement dans des conditions telles que la qualité de vie soit maintenue et même améliorée ;

- mettre au point des procédés et des méthodes susceptibles de faciliter le travail et d'assurer le maximum de sécurité.

C) En relation avec l'environnement humain :

- collaborer avec les autres et se concerter à tous les niveaux afin d'assurer les meilleures conditions de vie personnelles et collective.

5- L'instinct de survie (A) et la volonté de s'épanouir (B) se retrouvent tant à l'échelle des individus qu'à celle des sociétés. La notion de santé peut et doit englober celle de <u>santé publique</u>.

Ainsi, l'instinct de survie d'une société peut se traduire au regard de la relation avec l'environnement physique par des aménagements qui assurent à l'ensemble des citoyens et des citoyennes des conditions de vie saines : système d'égout, d'épuration des eaux, mesures anti-pollution et préservation de l'environnement, etc.

La santé et la sécurité du travail s'inscrivent ainsi, dans le contexte d'une collectivité, comme des valeurs sociales qui ont fait l'objet d'un consensus et d'un choix.

À la suite de cette présentation schématique de l'aspect santé du programme de formation personnelle et sociale, il serait intéressant de demander aux élèves de donner des exemples permettant de déterminer la problématique particulière à laquelle les travailleurs et les travailleuses doivent faire face.

Exemples qu'il est possible d'utiliser pour permettre de situer l'aspect santé et sécurité du travail et la loi dont il est l'objet :

1) travailler sur des structures métalliques élevées ;

2) travailler dans une imprimerie où il y a beaucoup de particules de plomb en suspension dans l'air ;

3) travailler lorsqu'on est enceinte et que le type de travail qu'on exécute met sa santé et celle du bébé en danger (ex.: une technicienne travaillant en radiographie dans un hôpital) ;

4) s'apercevoir que les procédés de travail sont dangereux (soudage : danger de feu, d'explosion, d'intoxication, de brûlure) ;

5) autres...

Tu travailleras bientôt ; tu travailles peut-être déjà à temps partiel dans un magasin ou dans une station-service. Tu sais peut-être qu'il y a une loi québécoise prévoyant des mécanismes pour éviter que tu ne sois victime d'un accident ou d'une maladie professionnelle. Peut-être aussi ne le sais-tu pas. Attention, il ne s'agit pas d'une loi qui te protège une fois qu'il y a eu accident. Nous parlons ici d'une loi qui cherche à prévenir les accidents et les maladies professionnelles, une loi qui veut faire en sorte que les dangers soient éliminés à la source.

QUI PEUT FAIRE CE TRAVAIL ?

Peuvent et doivent toujours travailler à éliminer les dangers à la source : les travailleurs et les travailleuses, les employeurs et employeuses et toutes les personnes qui poursuivent ce but. Ce sont les principaux acteurs. Ce sont eux qui sont sur le chantier, à l'usine, directement là où sont les sources de danger, et ce sont souvent eux qui sont le plus en mesure de les voir et de les éliminer.

Cependant, même s'ils sont les principaux acteurs, ils ne peuvent pas tout connaître des dangers ; ils n'ont pas non plus à leur disposition toutes les ressources pour faire pareil travail. Ils ont besoin d'appui et d'aide. C'est à ce moment-là que de nombreux autres acteurs entrent en scène.

Lis le texte qui suit ; il te donnera une assez bonne idée de la loi et t'aidera peut-être à mieux participer à la réalisation de ce grand objectif lorsque tu seras sur le marché du travail.

Synthèse de points importants à prendre en considération dans la Loi sur la santé et de la sécurité du travail

1) Objet de la loi : éliminer à la source même les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs et des travailleuses.

2) Principe directeur : engager les plus intéressés, ceux qui sont davantage en mesure d'agir directement pour promouvoir et réaliser l'élimination à la source des dangers, soit travailleuses et travailleurs et personnel employeur.

3) Participants : ceux qui participent activement et directement à l'élimination des dangers à la source :

- le travailleur et la travailleuse ou son association accréditée (association reconnue comme représentante de l'ensemble ou d'un des groupes salariés de l'entreprise employeuse);
- l'entreprise employeuse.

TRAVAILLEUR
TRAVAILLEUSE

RESPONSABILITÉS
(obligations)

- connaître le programme de prévention qui lui est applicable ;
- protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique ;
- ne pas mettre en danger la santé et la sécurité des autres ;
- se soumettre aux examens de santé ;
- participer à l'identification et à l'élimination des risques ;
- collaborer avec le comité de santé-sécurité.

DROITS

- à des conditions de travail sûres ;
- à une formation, un entraînement et une supervision appropriés à son travail ;
- aux services de santé préventifs et curatifs ;
- au refus de travailler dans une situation manifestement dangereuse ;
- au retrait préventif (travailleuse enceinte ou allaitant un enfant) ;
- pendant les heures de travail, à :
  - un examen de santé ;
  - un arrêt de travail dû à l'exercice du droit de refus ;
  - une suspension ou une fermeture ordonnée par un inspecteur ou une inspectrice.

ENTREPRISE
EMPLOYEUSE

RESPONSABILITÉS
(obligations)

- déclarer les accidents et incidents qui surviennent au travail : décès, blessures, dommages importants, afin de permettre une enquête ;
- respecter les règlements prévus pour l'exécution de certains travaux ;
- prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité des travailleurs et des travailleuses ;
- tenir un registre des caractéristiques des postes de travail et du travail exécuté afin d'aider à l'élaboration du plan de prévention ;
- établir (avec ses partenaires) et appliquer un programme de prévention.

DROITS

- à des services de formation et d'information en matière de santé et de sécurité du travail.

C) LES MÉCANISMES DE PARTICIPATION PRÉVUS À LA LOI

Afin d'arriver à éliminer à la source les dangers, la loi prévoit un ensemble de mécanismes permettant aux premiers intéressés : les travailleuses, les travailleurs et le personnel employeur, de réaliser leur objectif.

<u>Les principaux mécanismes de participation</u> :

- le comité de santé et de sécurité ;
- le représentant ou la représentante à la prévention.

LE COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Le comité de santé et de sécurité est, comme prévu à la loi, le lieu de concertation où travailleurs, travailleuses et personnel employeur désignés se rencontrent pour discuter des problèmes de santé et de sécurité du travail dans le but de les résoudre et ultimement, d'éliminer les dangers à la source. Dans chaque établissement, ce comité regroupe des représentants et représentantes des deux parties.

SES FONCTIONS PRINCIPALES

- Choisir un, une médecin responsable ;
- approuver le programme de santé élaboré par le, la médecin ;
- établir des programmes de formation, d'information dans le cadre du programme de prévention ;
- choisir les équipements de protection individuelle.

REPRÉSENTANT, REPRÉSENTANTE À LA PRÉVENTION

Le représentant ou la représentante à la prévention est une personne désignée par les travailleurs et travailleuses d'un établissement pour identifier les risques pour la santé et pour la sécurité du travail et les conseiller en cette matière. Elle siège aussi comme membre du comité de santé et de sécurité, là où il existe.

PERSONNES ET ORGANISMES RESSOURCES

Il existe de nombreux organismes qui contribuent à faciliter l'application de la loi dans les milieux de travail : départements de santé communautaire et CLSC, associations sectorielles paritaires, etc. Nous ne nous attarderons ici qu'à un seul d'entre eux, soit la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Cet organisme a été créé à la suite de l'adoption de la Loi sur la santé et la sécurité du travail en 1980.

LA CSST : organisme institué par la Loi sur la santé et la sécurité du travail et chargé de son application.

SES RÔLES :

- établir l'ordre de priorité d'intervention dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail ;
- déterminer l'ordre de priorité de la recherche ;
- accorder son concours technique et son aide financière aux mécanismes de participation établis par la loi (DSC, associations de travailleurs et travailleuses, associations d'employeurs, association sectorielle) ;
- assurer la formation et l'information des travailleurs et travailleuses et de la population en général et appuyer financièrement des organismes voués à cette tâche.
- s'assurer que la loi et les règlements sont respectés en procédant aux inspections qui s'imposent ;
- enquêter si nécessaire à la suite d'un accident grave, de plaintes ou d'un refus de travail ;
- établir et percevoir les cotisations des entreprises employeuses.

La CSST est également chargée de la mise en application de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Elle est alors responsable :

- d'indemniser les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ;
- de les soutenir afin qu'elles retrouvent la santé et retournent au travail (voir fiche 5.16.2).

FEUILLE SUPPORT "E" (FICHE 5.16.1)

En te référant aux feuilles supports "B", "C" et "D" de cette activité, complète et corrige les énoncés suivants :

1. La santé et la sécurité sont trop sérieuses pour les laisser aux mains des travailleurs et travailleuses. C'est l'affaire des spécialistes et des fonctionnaires du gouvernement.

2. La Loi sur la santé et la sécurité du travail indemnise bien les victimes d'accidents du travail. C'est dans cette loi qu'on spécifie qu'un travailleur peut recevoir 100 % de son salaire pour la première journée de travail manquée.

3. Le _____ est l'un des mécanismes de participation les plus importants aux yeux de la loi.

4. La _____ aide financièrement les organismes qui se consacrent à la prévention des accidents et maladies professionnelles.

5. L'objet de la Loi sur la santé et la sécurité du travail est de _____ .

6. Le droit de refus est un droit de l'employeur ou de l'employeuse. Il vise à lui permettre de ne pas embaucher de jeunes aux cheveux longs.

7. Le droit _____ est un droit de la femme enceinte ou allaitant un enfant.

8. La CSST

   est _____ et ses rôles sont _____ .

9. L'_____ doit établir un programme de prévention dans son établissement.

RÉPONSES DU QUESTIONNAIRE DE LA FEUILLE SUPPORT "E"

1. FAUX. VOIR PRINCIPE DIRECTEUR.

2. FAUX. IL S'AGIT DE LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES.

3. COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ.

4. LA CSST.

5. ÉLIMINER À LA SOURCE LES DANGERS D'ATTEINTE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS.

6. FAUX. C'EST UN DROIT QUE LE TRAVAILLEUR OU LA TRAVAILLEUSE PEUT EXERCER LORSQU'IL OU ELLE JUGE LE TRAVAIL DANGEREUX POUR SA SANTÉ ET SA SÉCURITÉ.

7. AU RETRAIT PRÉVENTIF.

8. VOIR FEUILLE SUPPORT "D".

9. EMPLOYEUR OU ENTREPRISE EMPLOYEUSE.

THÈME : SANTÉ ET SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL — **CYCLE:** 2e — **FICHE** 5.16.2

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles — **ANNÉE :** 5e — **TEMPS :** 50 min

OBJECTIF TERMINAL (NUMÉRO 16 PAGE 95)

Décrire sommairement les droits, les responsabilités et les ressources concernant la protection des travailleurs(ses).

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

16.3 Décrire sommairement les responsabilités générales de chacun des responsables de la santé et de la sécurité des travailleurs et des travailleuses.

16.4 Indiquer sommairement les droits des travailleurs et des travailleuses dans le domaine de la santé et de la sécurité.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

DROITS ET RESPONSABILITÉS en ce qui concerne les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Relation avec les autres O.I.

O.I. : 16.1, 16.2, 16.3, 16.4, 16.5, 16.6

Activité : 5.16.1

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'élève : Les élèves de 5e secondaire vont entrer sur le marché du travail dans quelques mois ou quelques années. Certains, certaines travaillent déjà à temps partiel, le soir ou les fins de semaine. Le risque est déjà présent, selon leur travail, de subir des accidents ou de contracter des maladies professionnelles. Que savent-ils, -elles de leurs droits et responsabilités en ce domaine ? Rien ou à peu près rien. Et des responsabilités de l'entreprise qui les emploie ? Rien non plus.

Rôle de l'enseignant ou de l'enseignante : Faciliter la compréhension des grandes lignes de la loi à la suite d'une prise de conscience, de la part des élèves, de leur manque d'information.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuilles supports "A", "B", "C"

FORMULAIRES sur l'attestation médicale, l'avis de l'employeur, la demande de remboursement et la réclamation du travailleur ou de la travailleuse.

MISE EN SITUATION

. Demander aux élèves quelles sont leurs connaissances sur la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) et sur la procédure à suivre lors d'un accident du travail ou l'atteinte d'une maladie professionnelle.

ÉVALUATION

QUESTION - PROBLÈME

- Objets d'évaluation :
  . connaissance de la loi et conscience de l'importance de la protection des travailleurs et des travailleuses ;
  . intérêt pour le sujet.
- Mesure :
  . par l'observation des attitudes et un examen oral.

DÉROULEMENT (FICHE 5.16.2)

1. Raconter le fait vécu de la feuille support "A" ou un autre fait connu.

   À partir de là, demander aux élèves d'émettre des hypothèses quant aux droits et responsabilités des jeunes en milieu de travail, aux prises avec ce genre de problèmes (voir feuille support "B").

2. Après cet échange d'information, demander aux élèves s'ils ou elles connaissent la partie de la loi qui concerne la responsabilité de l'employeur lorsqu'un,une de ses employées a eu un accident du travail ou une maladie professionnelle. Recueillir les informations et les compléter à l'aide de la feuille support "C".

3. Aborder enfin l'aspect administratif de la question. Présenter les formulaires :

   A. **"L'attestation médicale"** à compléter par le ou la médecin qui a charge du travailleur ou de la travailleuse ;

   B. **"L'avis de l'employeur et demande de remboursement"** rempli par l'employeur, l'employeuse et signé par le travailleur ou la travailleuse ou la personne qui le ou la représente ;

   C. **"La réclamation du travailleur ou de la travailleuse"**.

4. Faire un retour sur les points abordés, droits et responsabilités des uns et des autres et les formulaires utilisés. Demander à quelques élèves de dire ce qu'il -elles ont retenu de l'activité.

OBSERVATION

Référence : Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP).

article : 199

ÉVALUATION

EXPLORATION-DÉCOUVERTE

- Objets d'évaluation:
  - . connaissances relatives aux droits et responsabilités des travailleurs et des employeurs ;
  - . compréhension des points importants des formulaires.
- Mesure :
  - . par un examen oral portant sur les points importants contenus dans les différentes feuilles support.

ACTION UNIFIANTE

- Objet d'évaluation :
  - . capacité de rappeler les points importants de la loi.
- Mesure :
  - . par un examen oral de quelques élèves pris au hasard.

FEUILLE SUPPORT "A" (FICHE 5.16.2)

Un étudiant travaille le soir et les fins de semaine dans la cuisine d'un restaurant. Il doit souvent manipuler des contenants d'huile bouillante.

Un soir, soumis à une pression accrue, il se dépêche, ne porte pas attention aux directives de travail et fait une fausse manoeuvre. Résultat, il s'ébouillante une main et tout l'avant-bras.

Il a tout de même un peu de chance : il n'est brûlé qu'au deuxième degré, et il plonge la main et le bras dans l'eau froide afin d'empêcher la brûlure de s'aggraver. Sa patronne lui dit de se rendre à l'urgence d'une clinique médicale voisine afin d'y recevoir les soins appropriés. Il rentre chez lui et se pose toutes sortes de questions. "Vais-je perdre mon emploi si je ne retourne pas travailler demain ou dans quelques jours ? Vais-je perdre mon salaire jusqu'au moment où je retournerai au travail ? Que va-t-il m'arriver si je ne peux plus utiliser correctement ma main ?"

Ce soir-là, il ne dort pas bien. Toute la nuit, il se pose des questions sans pouvoir trouver de réponses.

FEUILLE SUPPORT "B" (FICHE 5.16.2)

DROITS ET RESPONSABILITÉS DU TRAVAILLEUR OU DE LA TRAVAILLEUSE
(y compris le travail à temps partiel et le stage des élèves en entreprise)

RESPONSABILITÉS : EN CAS D'ACCIDENT

1. Aviser de l'accident son employeur ou employeuse.

2. Consulter le ou la médecin de son choix pour obtenir une attestation médicale.

3. Remettre un exemplaire de cette attestation médicale à l'employeur ou l'employeuse (pour le paiement des 14 premiers jours).

4. Si l'incapacité dure plus de 14 jours, produire une réclamation à la CSST.

5. Réclamer ses frais d'assistance médicale à la CSST.

DROITS : EN CAS DE LÉSION PROFESSIONNELLE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

1. Recevoir une indemnité de remplacement de revenu pendant toute la durée de son incapacité de travail :

   a) pendant les 14 premiers jours complets d'incapacité : l'entreprise employeuse verse 90 % du salaire net ;

   b) à compter de la 15e journée, la CSST verse 90 % du revenu net retenu.

2. Consulter le ou la médecin de son choix.

3. Être payé à 100 % par son employeur, employeuse pour la première journée de l'accident.

4. Suivre un traitement de réadaptation (s'il y a atteinte permanente à son intégrité physique ou psychique et des difficultés de réinsertion sociale et professionnelle).

5. Recevoir un montant forfaitaire d'un minimum de 500 $ pour compenser les dommages corporels (s'il y a atteinte permanente à son intégrité physique ou psychique) [articles 83 à 86].

6. Retourner à son travail (la durée de ce droit est de 1 ou 2 ans selon le nombre de personnes employées par l'entreprise : 1 an = 20 personnes et moins, 2 ans = plus de 20 personnes) [articles 236 à 240].

EN CAS DE DÉCÈS

Le conjoint ou la conjointe de la victime décédée en raison d'une lésion professionnelle ou des suites d'une maladie professionnelle a droit de recevoir :

- un montant forfaitaire d'au moins 50 000 $ [article 100] ;

- 55 % de l'indemnité de remplacement du revenu auquel aurait eu droit le travailleur ou la travailleuse à la date de son décès, ou selon son incapacité à cette même date [article 101] :

  . en raison d'une lésion professionnelle [article 97] ;

  . en raison d'une maladie professionnelle [article 95] ;

  . en raison d'une cause étrangère, pendant trois mois seulement, après le décès [article 58].

FEUILLE SUPPORT "C" (FICHE 5.16.2)

DROITS DE L'EMPLOYEUR OU DE L'EMPLOYEUSE

- Exiger de la victime d'une lésion professionnelle qu'elle se soumette à un examen médical d'un professionnel ou une professionnelle de la santé qu'elle désigne, pour les 14 premiers jours (pour plus de 14 jours, pas plus d'un examen par mois) [article 209].

- Suivre l'évolution de la lésion professionnelle en désignant un professionnel ou une professionnelle de la santé qui recevra des exemplaires des rapports médicaux concernant la victime.

- Contester l'attestation médicale ou le rapport du ou de la médecin qui a charge et de réclamer l'arbitrage.

- Affecter le travailleur ou la travailleuse à un travail temporaire en attendant la capacité de reprendre son emploi ou d'occuper un emploi convenable (sous réserve de l'approbation du ou de la médecin qui a charge).

RESPONSABILITÉS (OBLIGATIONS)

- Transmettre toutes les informations que la CSST exige sur ses activités et les salaires payés.

- Aviser la CSST lorsque le travailleur ou la travailleuse est incapable de remplir son emploi au-delà de la journée au cours de laquelle s'est manifestée la lésion professionnelle.

- Verser au travailleur ou à la travailleuse les salaires prévus à la loi.

- Lui permettre d'exercer son droit au retour au travail.

- Informer la CSST de la réintégration du travailleur ou de la travailleuse dans son emploi ou un emploi équivalent, dès que la date de consolidation du travailleur ou de la travailleuse est confirmée par le ou la médecin qui en a charge et dès son information sur le fait que la travailleuse ou le travailleur garde ou non des limitations fonctionnelles [articles 274-275].

ANNEXES

ANNEXE I

MÉDIAGRAPHIE SUGGÉRÉE

EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Tous les documents cités sont disponibles pour consultation aux centres de documentation de la CSST à Montréal et dans les bureaux régionaux.

- On peut se procurer le texte des lois et des règlements chez l'Éditeur officiel du Québec.

- On peut emprunter les documents audio-visuels selon les règles de prêt en vigueur (les diaporamas sur les premiers secours sont également en vente).

- S'adresser aux directions régionales pour tout renseignement.

Thème : OUTILS DANGEREUX (à risque)

Les équipements

(A,E)[a] Courcel, M. L'utilisation d'outils à main non électriques. Lille, Caisse régionale d'assurance-maladie du Nord de la France, 1980, 15 p.

(E) Sécurité dans l'atelier : principes fondamentaux. Moreland Latchford, 1972, 1 bobine, 13 min, 16 mm.

(A,E) Accidentellement vôtre. Chicago, Umbrella (s.d.). 1 bobine, 15 min, 16 mm.

(A,E) Moreland Latchford. Les outils à main. Canada, 1970. 1 bobine, 13 min, 16 mm.

(A,E) Moreland Latchford. Les outils électriques. Toronto, International Telefilm, (s.d.). 1 bobine, 13 min, 16 mm.

(A,E) Souder en sécurité. (s.l.), Stewart, (s.d.). 1 bobine, 13 min, 16 mm.

(A) Institut national de recherche et de sécurité. Une flamme à bout de bras. Paris, INRS, 1980. 1 bobine, 16 min, 16 mm.

(A,E.) Association paritaire de prévention en santé et sécurité du travail (APPSST). Souder en sécurité. Montréal, l'Association, 1983.
69 diapositives : coul. cassette + guide, 21 min.

Électricité

(A,E) Association canadienne d'électricité. L'électricité et le bon sens. Canada, Bay State (s.d.). 1 bobine, 28 min, 16 mm.

---

[a] A : Adulte
E : Adolescent

Protection des mains

(A,E) Institut national de recherche en sécurité. La main de cristal. Paris, INRS, 1980. 1 bobine, 7 min, 16 mm.

(A,E) Vigne, J. La main et la machine. Paris, INRS, 1980. 55 diapositives + cassette, 9 1/2 min.

(A,E) Institut national de recherche et de sécurité. La main, l'outil, le gant. Paris, l'Institut, 1980. 55 diapositives + cassette, 8 min.

(A,E) Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Département de santé communautaire. Des outils hors de prix : les mains. (s.l.), (s.n.), 1980. 1 bobine, 16 min, 16 mm.

Thème : PREMIERS SOINS (SECOURS)

Les premiers secours

(A,E) Commission de la santé et de la sécurité du travail. Secourisme en milieu de travail, (s.l.), CSST, 1985. 208 p., illustré.*

(A.E.) Commission de la santé et de la sécurité du travail. Série de 11 diaporamas sur les premiers secours en milieu de travail. Montréal : CSST, 1985. Diapositives + cassettes, 12 min chaque.*

1. Plan d'intervention en situation d'urgence
2. Hémorragie et état de choc
3. Inconscience et étouffement
4. Arrêt respiratoire et arrêt cardiaque
5. Fractures
6. Brûlures et problèmes liés au froid et à la chaleur
7. Blessures et brûlures aux yeux
8. Intoxications
9. Problèmes de santé divers et plaies mineures
10. Déplacement d'urgence et transport de la personne blessée
11. Local et trousse de premiers soins

* Il est possible de se procurer ces deux productions directement à la CSST : le manuel (3 $) à la direction des communications, 873-7545 ; les diaporamas, à l'audiovidéothèque, 873-2494. (On peut les emprunter ou les acheter.)

Thème : PRODUITS DANGEREUX

Substances dangereuses

(A,E) 28 grammes de prévention. (s.l.), Fisher Scientific Corporation. 1975. 1 bobine. 25 min. 16 mm.

(A) Ohio State University : Labor and Research Service. Les substances dangereuses. Montréal. SDA Production. (s.d.). Série de
4 diaporamas. 62 min et 2 guides.

(E) Hôpital régional de Lanaudière. Département de santé communautaire. Coco s'est échappé. Joliette, le DSC. 1979. 1 vidéocassette. 20 min. 19 mm + guide.

(E) Hôpital régional de Lanaudière. Département de santé communautaire. Les agresseurs masqués. Joliette, le DSC. 1979. 1 vidéocassette. 23 min. 19 mm + guide.

(A,E) Québec. CSST. Les contaminants chimiques. Montréal. CSST. 1985. 1 vidéocassette. 7 min. 19mm

(A,E) Les risques toxiques dans l'industrie. Londres. Millbanks. (s.d.). 1 bobine. 20 min. 16 mm.

Santé, sécurité, environnement: les substances dangereuses. Version anglaise: Health, Safety and the Environment: Handling Hazardous Substances. Ministère de l'Éducation, octobre 1989 (F) - mai 1990 (A), 24 min, couleur, supports BETA, VHS et U-MATIC.

Guide de manipulation et d'élimination des substances dangereuses dans les établissements scolaires. Ministère de l'Éducation et ministère de l'Environnement, 1990, 2e édition, 142 p., 73-0014, ISBN 2-550-15250-6. (Version anglaise en 1991).

Thème : LA POLLUTION

Le bruit

(A,E) American Optical Corporation. Le son et l'ouie. USA, American Optical Corporation, 1970. 1 bobine, 20 min, 16 mm.

(A,E) Grande-Bretagne : Ministry of Defense. Il est encore temps d'écouter. Royaume-Uni, Stewart, (s.d.). 1 bobine, 21 min, 16 mm.

(A,E) Québec, CSST. Le bruit, Montréal, CSST, 1985, 1 vidéocassette, 7 min, 30 s, 19 mm.

(A) Québec, CSST. La lutte contre le bruit. Montréal, CSST, 1983, 117 p.

(A,E) Québec, ministère des Affaires sociales. Décibels, Montréal, SDA Production, 1979. 1 bobine, 13 min, 16 mm.

(E) Hôpital régional de Lanaudière. Département de santé communautaire. Faut s'entendre là-dessus. Joliette, le DSC, 1979. 1 vidéocassette, 25 min, 19 mm + guide.

Ressources documentaires en santé et sécurité du travail, Médiagraphie sélective, CCST, Juin 1990, 245 p., DC-400-8100, ISBN 2-550-21156-1.

(A,E) Commission de la santé et de la sécurité du travail. Les bonnes postures de travail. Montréal, CSST, 1983, 32 p.

(A,E) Québec. Commission de la santé et de la sécurité du travail. Les postures de travail. Montréal, CSST, 1985. 1 vidéocassette, 5 min, 44 s, 19 mm.

(A,E) Attention à votre dos. (s.l.), Backcare Center, 1980. 1 bobine, 24 min, 16 mm.

Guide de sécurité et de prévention en activité physique. Commission scolaire régionale de Chambly, Régie de la sécurité dans les sports du Québec et Fédération du sport scolaire du Québec, 1987, 115 p., ISBN 2-550-18019-4.

Hygiène du travail. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie du Québec, Collège de Saint-Laurent et CSST. Les éditions Le Griffon d'argile Inc., 1985, 706 p., ISBN 2-920210-34-3.

La santé et la sécurité dans les ateliers de formation professionnelle au secondaire, document d'information. Ministère de l'Éducation, 1988, 154 p., 16-4148-01, ISBN 2-550-14236-5.

Santé et sécurité dans l'enseignement des sciences de la nature (secondaire), document d'information. Ministère de l'Éducation, 1986, 89 p., 16-3100, ISBN 2-550-08633-3.

Thème : SANTÉ ET SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

La Commission de la santé et de la sécurité du travail

(A,E) Québec. Commission de la santé et de la sécurité du travail. Les risques du métier : la CSST. Les clefs du système. Montréal. Films 109, 1982. 1 vidéocassette. 28 min. 29 s, 19 mm.

(A.E.) Commission de la santé et de la sécurité du travail. CSST, Commission de la santé et de la sécurité du travail. 1985. (Brochure gratuite).

(A,E) Commission de la santé et de la sécurité du travail. Le répertoire toxicologique. Montréal. CSST. 1985. (Brochure gratuite).

(A,E) Commission de la santé et de la sécurité du travail. Découvrir le centre de documentation de la CSST. Montréal. CSST (s.d.). (Brochure gratuite).

Lois et règlements

Loi sur la santé et la sécurité du travail. Chap. S-2.1. Québec. Éditeur officiel, 1984, 82 p.

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Québec. Éditeur officiel, 1985, 166 p.

Règlement sur les établissements industriels et commerciaux. S-2.1, r. 9, Québec, Éditeur officiel, 1984, 40 p.

Règlement sur la qualité du milieu de travail. S-2.1, r. 15, Québec, Éditeur officiel, 1983, 60 p.

Code de sécurité pour les travaux de construction. S-2.1, r. 6. Québec, Éditeur officiel, 1984. XIII, 184 p.

(A,E) Commission de la santé et de la sécurité du travail. 126 questions-réponses sur la Loi sur la santé et de la sécurité du travail du Québec. Montréal, CSST, 1982. 41 p. (Brochure gratuite).

(A,E) Commission de la santé et de la sécurité du travail. Votre santé et votre sécurité - les droits et les obligations. Montréal, CSST, (s.d.). (Brochure gratuite).

(A,E) Québec. Service de l'aide juridique. Justice pour tous : santé et sécurité du travail. Sherbrooke, CHLT Télé 7, (s.d.). 1 vidéocassette, 27 min, 19 mm.

(A,E) Québec. Service de l'aide juridique. Justice pour tous : santé au travail. Sherbrooke, CHLT Télé 7, (s.d.). 1 vidéocassette, 27 min,19 mm .

(A,E) Québec. Commission de la santé et de la sécurité du travail. Les risques du métier : la Loi 17 : prévenir c'est guérir. Montréal, Films 109, 1982. 1 vidéocassette, 28 min, 30 s, 19 mm.

ANNEXE II

Organismes-ressources

1. Commission de la santé et de la sécurité du travail 1199, rue de Bleury, case postale 6056, succursale "A", Montréal (Québec), H3C 4E1

Services :

- Centre de documentation
  (4e étage)
  Tél. : (514) 873-3160

- Audiovidéothèque
  (4e étage)
  Tél. : (514) 873-2494

- Répertoire toxicologique
  (4e étage)
  Tél. : (514) 873-6374

- Direction des communications
  (11e étage)
  Tél. : (514) 873-7545

2. **Ordre des chimistes du Québec**

300, rue Léo-Pariseau, bureau 202
Montréal (Québec)
H2W 2P4

Tél.: (514) 844-3644

3. **Centres anti-poison**

. Centre anti-poison du Québec (sans frais) 1-800-463-5060
. Hôpital Sainte-Justine, Montréal (514) 345-4600

4. **Hydro-Québec**

Service de diffusion et publicité
75, boul. René-Lévesque Ouest
14e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

5. **Directions régionales**

Pour tout renseignement d'ordre général en santé et sécurité du travail, demande de documentation et référence aux organismes, s'adresser au responsable de la formation et de l'information.

LISTE DES DIRECTIONS RÉGIONALES

RÉGION	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
01 Bas-Saint-Laurent Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	376, av. de la Cathédrale Rimouski (Québec) G5L 5X9 (418) 722-3600 (418) 722-3557 télécopieur	337, rue Moreault Rimouski (Québec) G5L 1P4 (418) 722-3511 (418) 722-3849 télécopieur	180, rue des Gouverneurs Rimouski (Québec) G5L 8G1 (418) 722-3717 (418) 722-3948 télécopieur 144, boul. Gaspé Case postale 5000 Gaspé (Québec) G0C 1R0 (418) 368-5510 (418) 368-6375 télécopieur 200, boul. Perron Ouest Case postale 939 New-Richmond (Québec) G0C 2B0 (418) 392-5091 (418) 392-5406 télécopieur
02 Saguenay Lac-Saint-Jean	3950, boul. Harvey 2e étage Jonquière (Québec) G7X 8L6 (418) 695-2633 (418) 695-4554 télécopieur	3950, boul. Harvey 2e étage Jonquière (Québec) G7X 8L6 (418) 542-3565 (418) 542-8928 télécopieur	Place du Fjord 901, boul. Talbot Chicoutimi (Québec) G7H 6M8 (418) 696-5200 (418) 545-3543 télécopieur 1209, boul. Sacré-Coeur Case postale 47 Saint-Félicien (Québec) G8K 2N8 (418) 679-5463 (418) 679-5931 télécopieur

Coordination de projets
1991-02-19

LISTE DES DIRECTIONS RÉGIONALES

RÉGION	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
03 Québec Chaudière Appalaches	1020, route de l'Église 3e étage Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9 (418) 643-1857 (418) 643-0972 télécopieur	917, av. Monseigneur Grandin Sainte-Foy (Québec) G1V 3N8 (418) 644-6660 (418) 643-8982 télécopieur 8032, av. des Églises Charny (Québec) G6X 1K7 (418) 832-2957 (418) 832-4217 télécopieur	730, boul. Charest Est Case postale 4900 Québec (Québec) G1K 7S6 (418) 643-5860 (418) 643-8364 télécopieur 777, rue des Promenades Case postale 2217 Saint-Romuald (Québec) G6W 6J3 (418) 839-2500 (418) 839-2948 télécopieur
04 Mauricie Bois-Francs	Édifice Capitanal 2e étage 100, rue Laviolette Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9 (819) 371-6711 (819) 371-6075 télécopieur	Édifice Capitanal 3e étage 100, rue Laviolette Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9 (819) 371-6061 (819) 371-6987 télécopieur	1055, boul. des Forges 2e étage, bureau 200 Trois-Rivières (Québec) G8Z 4Z9 (819) 372-3400 (819) 371-6971 télécopieur
05 Estrie	200, rue Belvédère Nord Bureau 3.05 Sherbrooke (Québec) J1H 4A9 (819) 820-3382 (819) 820-3947 télécopieur	3330, rue King Ouest Bureau 170 Sherbrooke (Québec) J1L 1C9 (819) 820-3882 (819) 820-3931 télécopieur	1335, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1J 2B8 (819) 821-5000 (819) 820-3927 télécopieur

LISTE DES DIRECTIONS RÉGIONALES

RÉGION	REGISTÈRE DE L'ÉDUCATION	REGISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
06.1 Laval Laurentides Lanaudière	Place Sainte-Thérèse-en-haut 100, rue Sicard Sainte-Thérèse-de-Blainville (Québec) J7E 3G1 (514) 430-3611 (514) 430-6085 télécopieur	5199, rue Sherbrooke Est Bureau 3860 Montréal (Québec) H1T 3X9 (514) 873-3636 (514) 873-5662 télécopieur 4, place Laval Bureau 300 Laval (Québec) H7N 5Y3 (514) 662-2616 (514) 662-3089 télécopieur	432, rue de Lanaudière C.P. 550 Joliette (Québec) J6E 7W2 (514) 753-2600 (514) 756-6832 télécopieur 1700, boul. Laval Laval (Québec) H7S 2G6 (514) 668-7600 (514) 668-1174 télécopieur 1000, rue Labelle Saint-Jérôme(Québec) J7Z 5G6 (514) 431-6000 (514) 436-7732 télécopieur
06.2 Montérégie	Édifice Montval, 6e étage 201, place Charles-Lemoyne Longueuil (Québec) J4K 2T5 (514) 873-2132 (514) 873-6709 télécopieur	Édifice Montval Bureau 2.05 201, place Charles-Lemoyne Longueuil (Québec) J4K 2T5 (514) 646-1434 (514) 646-2683 télécopieur	66, rue Court, bureau 206 Granby (Québec) J2G 4Y5 (514) 378-7971 25, boul. Lafayette, bureau 500 Longueuil (Québec) J4K 5B7 (514) 442-6200 (514) 873-4155 télécopieur 2710, rue Bachand Case postale 430 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7R8 (514) 771-3900 (514) 773-8126 télécopieur

LISTE DES DIRECTIONS RÉGIONALES

RÉGION	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
06.2 Montérégie (suite)			145, boul. Saint-Joseph Case postale 100 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z1 (514) 359-2100 (514) 359-1307 télécopieur 26, place de l'Entraide Sorel (Québec) J3P 7E3 (514) 743-2727 9, rue Nicholson Case postale 478 Valleyfield (Québec) J6S 4V7 (514) 377-6200 (514) 377-8228 télécopieur
06.3 Montréal	600, rue Fullum 6e étage Montréal (Québec) H2K 4L1 (514) 873-4630 (514) 873-0620 télécopieur	5199, rue Sherbrooke Est Bureau 3860 Montréal (Québec) H1T 3X9 (514) 873-3636 (514) 873-5662 télécopieur	1, complexe Desjardins Tour Sud, 31e étage Case postale 3, Succ. Desjardins Montréal (Québec) H5B 1A1 (514) 873-3990 (514) 873-2057 télécopieur
07 Outaouais	Édifice Jos-Montferrant 170, rue Hôtel-de-ville 4e étage Hull (Québec) J8X 4C2 (819) 772-3382 (819) 772-3955 télécopieur	Édifice Jos-Montferrant 170, rue Hôtel-de-ville Bureau 7.350 Hull (Québec) J8X 4C2 (819) 772-3434 (819) 772-3952 télécopieur	15, boul. Gamelin Case postale 454 Hull (Québec) J8Y 6A5 (819) 778-8600 (819) 772-3946 télécopieur

LISTE DES DIRECTIONS RÉGIONALES

RÉGION	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
08 Abitibi Témiscamingue	180, boul. Rideau 2e étage, bureau 2.02 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9 (819) 797-1766 (819) 797-5074 télécopieur	25, rue du Terminus Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 2P3 (819) 762-0551 (819) 762-6685 télécopieur	Case postale 690 Radisson (Québec) J0Y 2X0 (819) 638-8978 (819) 638-7560 télécopieur 33, rue Gamble Ouest Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3 (819) 797-6191 (819) 762-9325 télécopieur 1355, chemin Sullivan Val-d'Or (Québec) J9P 1H2 (819) 824-2724 (819) 874-2522 télécopieur
09 Côte-Nord	625, boul. Laflèche Bureau 503 Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5 (418) 589-5768 (418) 589-4467 télécopieur 106, rue Napoléon 2e étage Sept-Îles (Québec) G4R 3L7 (418) 968-6420 (418) 962-1504 télécopieur	94, rue Mgr-Blanche Sept-Îles (Québec) G4R 3G5 (418) 962-3378 (418) 962-0756 télécopieur	235, boul. LaSalle Baie-Comeau (Québec) G4Z 1S7 (418) 296-3684 (418) 296-5691 télécopieur 700, boul. Laure Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1 (418) 964-3900 (418) 968-3250 télécopieur

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

CSST
Commission
de la santé
et de la sécurité
du travail

16-3708